

**COMPTES  
COMBINÉS 2014  
GROUPAMA**



LE GROUPE  
**Groupama**

ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA  
EXERCICE 2014**

## 1. ENVIRONNEMENT

### ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Alors que fin 2013, le scénario envisagé était une reprise économique progressive dans l'ensemble des zones géographiques, l'année 2014 aura été marquée par une plus grande incertitude et une plus grande volatilité, liées à la fois à l'absence de reprise réelle en zone euro, à la multiplication des tensions géopolitiques (Ukraine, Moyen-Orient,...) et à l'effondrement du prix du baril de pétrole venant amplifier des craintes déflationnistes déjà en place. Ce contexte a amené les Banques centrales à revoir leurs politiques initialement envisagées et a provoqué une accélération de la baisse des taux longs et une plus grande volatilité sur les actifs risqués, avec alternance d'aversion au risque et d'afflux massif de capitaux liés à des investisseurs en recherche de rendement.

Malgré un premier trimestre en retrait, les Etats-Unis semblent sortis de la crise avec une croissance de plus en plus soutenue. La Réserve Fédérale a poursuivi tout au long de 2014 l'infléchissement de sa politique monétaire en réduisant progressivement ses achats d'actifs pour y mettre fin en octobre et signaler la possibilité d'une remontée du taux directeur courant 2015.

Au Royaume-Uni, l'économie (tirée par le secteur immobilier) a poursuivi et amplifié sa reprise cyclique. Mais le déséquilibre des finances publiques reste un frein majeur. L'inflation n'a cessé de ralentir tout au long de l'année (passant de 1,9% à moins de 1%). La banque centrale, interprète ce ralentissement de l'inflation comme le signe d'une économie encore loin de son potentiel et retarde donc la remontée de son principal taux directeur malgré le niveau très bas du chômage.

Le Japon, après un premier trimestre encourageant porté par les mesures non conventionnelles menées par la Banque Centrale Japonaise en 2013, a connu une performance décevante. Son économie a été pénalisée par la hausse du taux de TVA au printemps pesant fortement sur la consommation des ménages tout en créant une hausse (artificielle) de l'inflation.

En zone euro, l'année 2014 est restée très en dessous des attentes, tant du point de vue de la croissance, qui reste très faible, que de celui de l'inflation qui a terminé l'année à -0,2%. Ainsi, sur les trois premiers trimestres la croissance a été très faible en France (+0,4% pour le PIB, -1,4% pour l'investissement) et même négative en Italie (-0,4% pour le PIB et -2,2% pour l'investissement). En l'Allemagne, la croissance reste positive (+1,6% pour le PIB et +3,8% pour l'investissement).

Cette conjoncture explique l'activité particulièrement dense de la BCE durant l'année. En juin la BCE a procédé à une première baisse de taux accompagnée d'une grande opération de facilité de refinancement à long terme pour les banques (TLTRO) visant à améliorer le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire en soutenant l'activité de prêt à l'économie réelle. Au cours de l'été, l'amplification des tensions géopolitiques entre l'Ukraine et la Russie a continué de peser sur l'économie de la zone en dégradant fortement la confiance. Les nouvelles baisses d'anticipations d'inflation (passant sous le seuil des 2%) ont amené la BCE en septembre à une seconde baisse de taux (taux de refinancement de 0,05% et taux de dépôt négatif) et à mener un programme d'achats d'actifs privés (ABS et obligations sécurisées) ayant pour objectif de relancer l'octroi de crédit des banques et le financement de l'économie. En fin d'année, les marchés ont déjà anticipé la mise en œuvre d'un programme plus large d'achat d'obligations d'état à horizon premier semestre 2015.

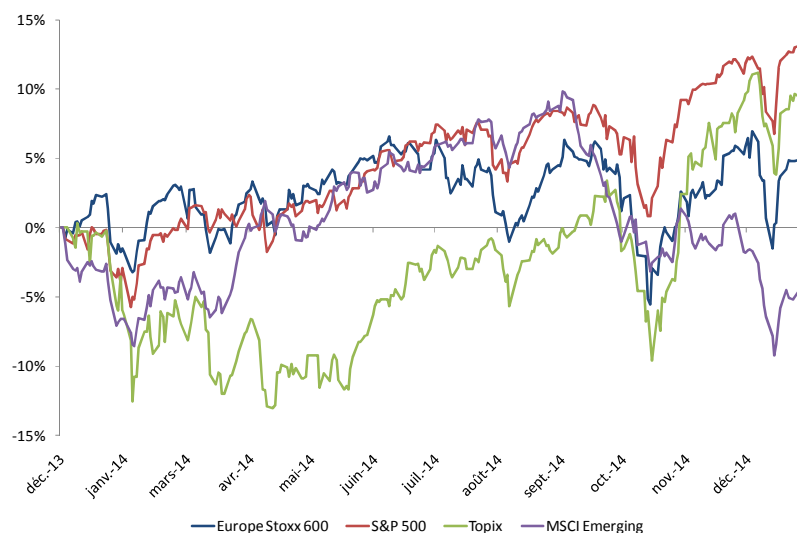
L'année 2014 a été aussi marquée par des avancées significatives sur le plan de l'intégration du système bancaire de la zone euro avec la revue des bilans bancaires (Asset Quality Review) et la réalisation de stress tests sur les fonds propres des banques dont la publication des résultats en octobre (résultats majoritairement bons sauf pour quelques banques italiennes, portugaises, chypriote et grecques) a renforcé l'intégration au sein de la zone euro.

Dans les pays émergents, la situation et les perspectives se dégradent, souffrant progressivement au cours de l'année de deux maux différents : d'une part, d'une réduction des flux de capitaux liée à une forte baisse de leurs devises, et d'autre part, de l'effondrement du cours du pétrole sur la deuxième partie de l'année. En 2014, l'économie chinoise a connu un ralentissement, avec une production industrielle proche de ses niveaux de 2008/2009. Le PIB a lui aussi ralenti, handicapé par la faiblesse de la demande intérieure et les difficultés du marché immobilier.

### LES MARCHÉS FINANCIERS

Les marchés financiers restent marqués par une très forte abondance des liquidités qui a eu pour effet une poursuite du tassement des rendements obligataires à des niveaux records et une forte volatilité des actifs risqués. Les perspectives de ralentissement de l'inflation et de la croissance mondiale ont en revanche été nettement moins favorables aux actifs les plus risqués.

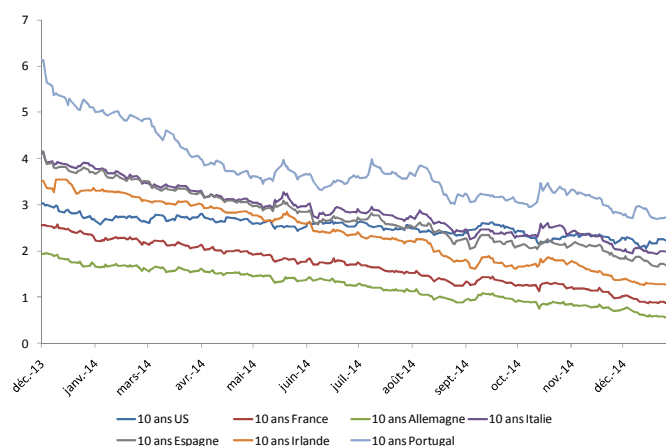
## Évolution du marché action



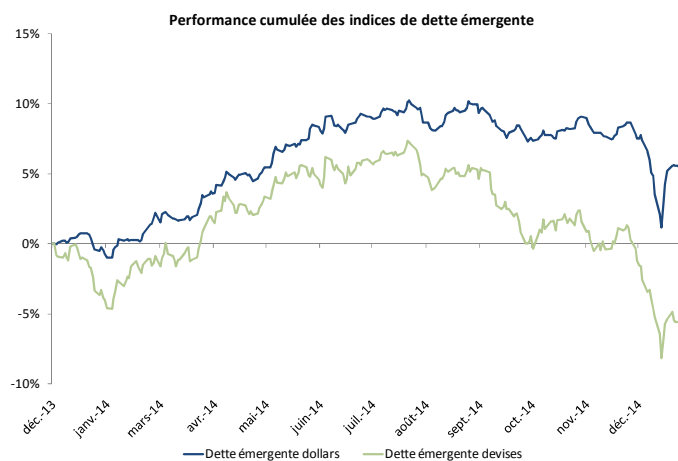
Comme en 2013, seules les actions émergentes terminent l'année avec une performance négative ; les indices boursiers actions des trois principales zones développées ont fini l'année avec des performances positives mais plus réduites que l'année précédente :

- Le marché américain (S&P 500) a été le marché le plus performant avec une hausse de +11,4% (après près de 30% en 2013),
- Les mesures et promesses de la BCE ont permis aux actions européennes de terminer l'année en territoire positif (+4,4% sur l'indice DJ Europe Stoxx 600).
- Le marché actions japonais a connu une mauvaise performance sur la première partie de l'année, avant de rebondir en octobre. En revanche, les actions émergentes se sont inscrites en baisse de -4,6% (MSCI Emerging) alors qu'à la fin du troisième trimestre elles étaient encore en légère hausse. Cela s'explique essentiellement par l'effondrement au cours du dernier trimestre du cours du pétrole très pénalisant pour les pays exportateurs de pétrole.

## Évolution des taux

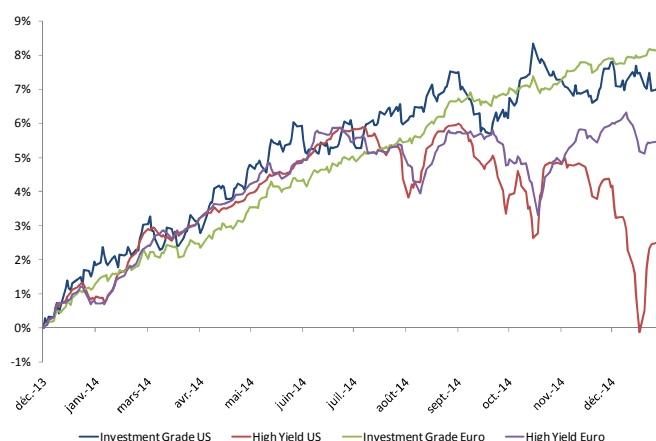


La baisse de taux s'est poursuivie en 2014 dans l'ensemble des zones : aux États-Unis, un arrêt beaucoup plus progressif des mesures non conventionnelles de la Réserve Fédérale, combiné à une inflation mondiale en ralentissement, a provoqué une baisse des taux longs américains. En zone euro, toutes les dettes souveraines ont profité, dans un contexte de baisse de l'inflation, de la baisse des taux de la BCE et de ses différentes mesures d'injection de liquidités. Les taux 10 ans allemands et français ont respectivement reculé de 173 et 139 bp (pour s'établir sur des plus bas historiques en fin d'année à 0,54% et 0,83%).



Après un début d'année plutôt bon, la dette émergente libellée en devises a fortement reflué pour les mêmes raisons que les actions émergentes : effondrement des devises et chute marquée du prix du baril. Au total la dette émergente en devises locales a perdu 5,7%. En revanche, la dette émergente en dollars a cru de 5,5%, immunisée par définition contre l'effet change.

### Évolution du crédit



L'année 2014 aura également été bonne pour le crédit investment grade, qui a bénéficié d'un environnement de taux bas et une forte compression des spreads périphériques : +7,4% sur le crédit >BBB américain et +8,4% sur le crédit >BBB euro. Le crédit « high yield » a connu une année plus volatile en raison de la montée des tensions géopolitiques et du défaut technique de l'Argentine. On note un très fort recul du crédit « high yield » américain en fin d'année fortement pénalisé par le recul des entreprises énergétiques.

## 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2014

### **Notation financière**

Le 11 février 2014, l'agence de notation Fitch a relevé la note de Groupama SA et de ses filiales, de « BBB- » à « BBB ». Elle attribue par ailleurs une perspective « positive » à cette notation.

Le 6 août 2014, Fitch a confirmé la notation de solidité financière de Groupama SA et de ses filiales à « BBB » et la perspective positive.

### **Evolution de la détention de titres stratégiques par Groupama**

Groupama a poursuivi le rééquilibrage de son portefeuille d'actifs dans des conditions de prix favorables.

Le 8 avril 2014, Groupama a ainsi cédé auprès d'investisseurs institutionnels la totalité de sa participation dans la Compagnie de Saint-Gobain, représentant environ 1,8 % du capital de la société.

### **Opération de refinancement de la dette**

Le 22 mai 2014, Groupama a conclu un accord pour l'émission et le placement auprès d'investisseurs institutionnels de titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant total de 1,1 milliard d'euros, avec un coupon annuel de 6,375%. Cette opération contribue à la gestion active du capital de Groupama. Elle vise à allonger la maturité de son profil de dettes et à renforcer la flexibilité financière du groupe.

L'offre d'échange portant sur la totalité de ses titres subordonnés émis en 2005 et sur une partie de ses titres super subordonnés émis en 2007, contre les nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée, a rencontré un large succès auprès des porteurs institutionnels des deux instruments puisque le taux de transformation a atteint 91% sur les titres subordonnés émis en 2005 et le plafond de 55% fixé par le groupe sur les titres super subordonnés émis en 2007.

Les investisseurs institutionnels ont également manifesté un très grand intérêt pour le nouvel instrument proposé : la souche complémentaire en euros a rencontré une forte demande avec un livre d'ordre souscrit plus de 10 fois.

Ces titres subordonnés sont notés 'BB' par l'agence de notation Fitch, à l'instar des autres dettes subordonnées de Groupama SA.

### **Renouvellement de la ligne de crédit**

Le 5 décembre 2014, Groupama a remboursé, à hauteur de 650 millions d'euros, la totalité du montant tiré sur la ligne de crédit existante, arrivant à maturité en février 2016. Profitant de conditions de marché favorables, Groupama a renouvelé par anticipation cette ligne de crédit le 8 décembre pour 750 millions d'euros, afin de disposer d'une ligne supplémentaire de trésorerie en cas de besoin. Aucun tirage n'a été effectué sur cette nouvelle ligne.

### **Gouvernance**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014, Marie-Ange Dubost a été désignée Présidente de Groupama Centre Manche. Par ailleurs, Pascal Loiseau a été nommé au poste de Directeur Général de la caisse régionale de Centre Manche et Michel Penet a été nommé Directeur Général de Groupama Méditerranée.

Jean-Yves Dagès a été réélu Président de la Fédération nationale Groupama lors du conseil de la Fédération nationale Groupama qui s'est tenu le 12 décembre 2014 à Paris. Elu pour la première fois Président de la Fédération Nationale Groupama le 14 décembre 2012, Jean-Yves Dagès est également depuis cette date Président de Groupama SA et de Groupama Holding.

### **Adhésion au GEMA**

Groupama a demandé le 11 décembre 2014 à adhérer au GEMA, comme signe du renforcement de son engagement au sein des instances sectorielles représentatives du monde mutualiste et du secteur de l'assurance.

Le 8 janvier 2015, lors de son Assemblée Générale Extraordinaire, le GEMA a donné son aval à la demande d'adhésion de Groupama.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Le 12 février 2015, Groupama a mené une opération de rééquilibrage de son portefeuille et cédé auprès d'investisseurs institutionnels la totalité de sa participation dans le capital de Mediobanca, représentant environ 4,9% du capital de la société, pour un prix de vente de 333 millions d'euros.

### 3. ANALYSE DES COMPTES

#### 3.1 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RESULTATS

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/13	31/12/13 proforma	31/12/14	Var. courante	Var. constante
Assurance de biens et de responsabilité France	5 163	5 143	5 264	2,0%	2,3%
Groupama Gan Vie	3 667	3 667	3 356	-8,5%	-8,5%
Assurance de la personne France - hors Groupama Gan Vie	1 927	1 927	1 948	1,1%	1,1%
<b>Total Assurance France</b>	<b>10 757</b>	<b>10 737</b>	<b>10 567</b>	<b>-1,8%</b>	<b>-1,6%</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	1 889	1 851	1 835	-2,9%	-0,9%
Assurance de la personne International	757	740	953	25,9%	28,9%
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>2 646</b>	<b>2 591</b>	<b>2 788</b>	<b>5,3%</b>	<b>7,6%</b>
Activités bancaires et financières	266	266	279	5,1%	5,1%
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>13 669</b>	<b>13 593</b>	<b>13 634</b>	<b>-0,3%</b>	<b>0,3%</b>
<b>Total Assurance</b>	<b>13 403</b>	<b>13 328</b>	<b>13 355</b>	<b>-0,4%</b>	<b>0,2%</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	7 052	6 994	7 099	0,7%	1,5%
dont Assurance de la personne	6 351	6 334	6 257	-1,5%	-1,2%

Données proforma 2013 :

A l'International, le chiffre d'affaires de l'Italie a été retraité afin de prendre en compte l'intégration de la succursale italienne de transport issue du portefeuille de Groupama Transport (impact : +12 millions d'euros).

En France, le chiffre d'affaires proforma de Groupama SA a subi le retraitement inverse (-12 millions d'euros). Celui-ci tient également compte de la fin de la participation au pool de réunion aérienne (impact : -2 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires proforma de Gan Assurances intègre la clôture de certains marchés à Hong-Kong (soit un impact de -5 millions d'euros).

Pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (Turquie, Roumanie, Hongrie), les effets de change sont neutralisés dans le proforma ; les données réelles au 31 décembre 2013 ont été converties aux taux de change du 31 décembre 2014.

Dans la suite du document, les chiffres sont exprimés à périmètre et à taux de change constants. Les données à change constant correspondent à la comparaison entre les données réelles au 31 décembre 2014 et les données réelles du 31 décembre 2013, converties aux taux de change moyens du 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, le **chiffre d'affaires combiné Assurance** de Groupama atteint 13,3 milliards d'euros, en augmentation de +0,2% en données constantes (en diminution de -0,4% en données courantes) par rapport au 31 décembre 2013. En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires combiné du groupe est en hausse de +0,3% en variation constante (en baisse de -0,3% en variation courante) à 13,6 milliards d'euros.

Dans un contexte économique difficile dans les principaux marchés où il opère, le groupe affiche en **assurance de biens et responsabilité** une hausse globale de son chiffre d'affaires de +1,5%. En France, l'assurance de biens et responsabilité enregistre une augmentation moindre que par le passé (+2,3%) mais toujours supérieure au marché (qui a crû de 1,5%). Cette progression s'est accompagnée de mesures de souscription plus sélectives pour renforcer la rentabilité. A l'International, l'assurance de biens et responsabilité reste confrontée à la morosité de marchés mais son chiffre d'affaires résiste avec une diminution de -0,9% principalement du fait du repli de l'activité en automobile de tourisme (-4,2%) sous l'effet de la pression concurrentielle sur certains marchés alors que les autres segments d'activité enregistrent une progression, notamment l'assurance agricole et le dommage aux entreprises.

Le repli du chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** du groupe (-1,2%) s'explique principalement par la baisse pilotée du chiffre d'affaires de Groupama Gan Vie (-8,5%) qui porte l'activité d'épargne/retraite individuelle en France. Cette branche évolue conformément à la stratégie définie par le groupe avec une baisse du chiffre d'affaires des contrats en euros (-17,7%) alors que le chiffre d'affaires en unités de compte poursuit sa forte progression (+20,3%) à 515 millions d'euros. L'International affiche quant à lui une forte hausse de son chiffre d'affaires en assurance de la personne (+28,9%), principalement sous l'effet de la croissance enregistrée en épargne/retraite individuelle (+46,7% grâce au succès de différentes campagnes commerciales en Italie notamment).

Le chiffre d'affaires assurance en France représente 77,5% de l'activité globale du groupe sur la période alors que celui de l'International s'établit à 20,4% du chiffre d'affaires total. Les autres activités du groupe (activités financières et bancaires) représentent 2,1% du chiffre d'affaires total. Le produit net bancaire de ces activités s'élève à 194 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Résultat opérationnel économique en millions d'euros	31/12/13	31/12/14	Var. valeur	Var. %
Assurance de biens et de responsabilité France	-35	83	118	>100%
Assurance de la personne France	65	59	-6	-9%
<b>Total Assurance France</b>	<b>30</b>	<b>142</b>	<b>112</b>	<b>&gt;100%</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	33	29	-4	-12%
Assurance de la personne International	22	19	-3	-14%
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>55</b>	<b>48</b>	<b>-7</b>	<b>-13%</b>
Activités bancaires et financières	13	16	3	23%
Activités Holding	-89	-77	12	13%
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>10</b>	<b>129</b>	<b>119</b>	<b>&gt;100%</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	-2	112	114	>100%
dont Assurance de la personne	88	78	-10	-11%

Le résultat opérationnel économique du Groupe s'élève à 129 millions d'euros en 2014 contre 10 millions d'euros en 2013 soit une progression de 119 millions d'euros. Le résultat opérationnel économique assurance de la France contribue à cette hausse à hauteur de +112 millions d'euros. A l'International, le résultat opérationnel économique s'établit cette année à 48 millions d'euros et s'inscrit en retrait de 7 millions d'euros. Cette forte progression est due à l'amélioration du ratio combiné non vie qui s'établit à 99,0%, en baisse de -1,8 point pour l'année 2014. Ces résultats traduisent les efforts du groupe pour redresser sa rentabilité tant technique qu'opérationnelle. Sur ce dernier point, le groupe enregistre une baisse additionnelle des frais généraux de 102 millions d'euros en valeur absolue par rapport à 2013, ce qui porte la réduction globale des frais généraux à 386 millions d'euros en valeur absolue par rapport au montant des frais généraux de 2011. Les activités bancaires et financières contribuent au résultat opérationnel économique à hauteur de 16 millions d'euros, alors que les holdings (qui portent les coûts de holding et de financement du groupe) enregistrent une contribution de -77 millions d'euros au résultat opérationnel économique.

En France, le résultat opérationnel économique assurance de biens et responsabilité s'améliore de +118 millions d'euros en 2014. Le ratio combiné net s'élève à 98,5% en 2014 contre 101,9% en 2013 (-3,4 points). L'amélioration de la sinistralité nette de réassurance de -2,9 points explique dans une large mesure cette évolution. La sinistralité courante hors graves et climatiques s'inscrit en baisse pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. L'exercice 2014 est marqué par l'augmentation du poids des sinistres graves (+2,2 points) compensée par la baisse des sinistres climatiques (-2,9 points) qui malgré tout restent élevés par rapport à la moyenne observée sur longue période. Par ailleurs, il convient de noter une diminution des dégagements sur exercices antérieurs (+0,4 point). Le ratio de frais d'exploitation diminue de -0,4 point à 29,6% en 2014 traduisant les efforts engagés par le groupe pour réduire les frais généraux. Le résultat opérationnel économique assurance de la personne se maintient à un niveau comparable à celui de 2013. Les marges additionnelles enregistrées sur le portefeuille épargne dans le cadre de la transformation vers les unités de comptes étant absorbées par une sinistralité un peu moins favorable sur des contrats de type garantie accidents de la vie ou sur certaines garanties complémentaires de prévoyance notamment en retraite.

A l'international, le résultat opérationnel économique diminue en assurance de biens et responsabilité comme en assurance de la personne (pour respectivement -4 et -3 millions d'euros sur la période). Le ratio combiné en assurance de biens et responsabilités est en augmentation de 1.0 points à 101.9% en 2014, sous l'effet du poids des sinistres graves notamment en Turquie et en Italie, alors que dans des conditions concurrentielles adverses, la sinistralité courante hors graves et climatiques s'améliore très légèrement de -0,2 point. Les frais d'exploitation incluant les commissions diminuent de 19 millions d'euros comparé à 2013. L'amélioration des résultats techniques en vie capitalisation est à souligner alors que le groupe observe une légère baisse des résultats en santé et dommages corporels (détérioration du ratio combiné net de +0,7 point).

Les activités bancaires et financières contribuent à hauteur de +16 millions d'euros au résultat économique du groupe en 2014.

L'activité de holding du groupe affiche une perte économique de -77 millions d'euros en 2014 contre -89 millions d'euros en 2013, grâce à la poursuite de l'effort de maîtrise des frais de holding. Les holdings supportent principalement le coût de l'endettement externe du groupe, les frais des activités support et de groupe et constituent le pivot de l'intégration fiscale en France.



**Le résultat net du groupe** s'élève à +257 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre +283 millions d'euros au 31 décembre 2013. Pour mémoire, le résultat 2013 intégrait d'une part des plus-values non récurrentes notamment obligataires pour un montant global de 432 millions d'euros net de participation aux bénéfices et d'impôt (contre 219 millions d'euros net de participation aux bénéfices et d'impôt en 2014) et, d'autre part, des dépréciations exceptionnelles des valeurs de portefeuille (pour 50 millions d'euros).

Il convient de souligner que le résultat net du groupe s'inscrit dans la poursuite du contexte de baisse des taux qui pèse très fortement. Le poids de l'évolution des taux net d'impôt sur les sociétés, qui concerne d'une part l'effet d'escompte de certaines provisions techniques (notamment en non vie), et d'autre part l'effet juste valeur sur certains actifs ou passifs financiers, s'établit à -157 millions d'euros en 2014 contre -115 millions d'euros en 2013.

Résultat net en millions d'euros	31/12/2013	31/12/2014	Var. valeur 2014/2013
Assurance de biens et de responsabilité France	61	151	90
Assurance de la personne France <sup>(1)</sup>	349	157	-192
<b>Total Assurance France</b>	<b>410</b>	<b>308</b>	<b>-102</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	22	60	39
Assurance de la personne International	15	13	-2
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>37</b>	<b>73</b>	<b>36</b>
Activités bancaires et financières	6	4	-3
Activités Holding	-123	-133	-10
<b>Autres</b>	<b>-47</b>	<b>6</b>	<b>53</b>
<b>Total résultat net GROUPAMA</b>	<b>283</b>	<b>257</b>	<b>-26</b>

(1) Hors le résultat de mise en équivalence de Cegid

## 3.2 ACTIVITE ET RESULTATS EN FRANCE

Chiffre d'affaires France en millions d'euros	31/12/13 proforma			31/12/14		
	AP	ABR	Total	AP	ABR	Total
Caisses Régionales	1 724	3 594	5 319	1 751	3 625	5 376
Groupama SA	23	93	116	25	111	136
Groupama Gan Vie	3 667		3 667	3 356		3 356
Gan Assurances	159	1 226	1 385	155	1 259	1 413
Amaline Assurances	7	45	52	7	52	59
Autres entités <sup>(1)</sup>	14	185	199	10	217	227
<b>Total</b>	<b>5 594</b>	<b>5 143</b>	<b>10 737</b>	<b>5 304</b>	<b>5 264</b>	<b>10 567</b>

(1) y compris Assuvie

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France au 31 décembre 2014 recule de -1,6% par rapport au 31 décembre 2013 et s'établit à 10 567 millions d'euros.

### Assurance de biens et responsabilité

Chiffre d'affaires Assurance en millions d'euros	ABR France		
	31/12/13 proforma	31/12/14	Var. %
Caisses Régionales	3 594	3 625	0,9%
Groupama SA	93	111	20,2%
Gan Assurances	1 226	1 259	2,7%
Amaline Assurances	45	52	14,4%
Autres entités	185	217	17,2%
<b>Total</b>	<b>5 143</b>	<b>5 264</b>	<b>2,3%</b>

Dans un contexte fortement concurrentiel, le **chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité** (49,8% du chiffre d'affaires France) progresse de +2,3% et affiche une croissance supérieure à celle du marché (+1,5% source FFSA à fin décembre 2014). Cette évolution résulte notamment de la hausse enregistrée par l'assurance des particuliers et professionnels (+2,3%, soit près de 60% des primes émises en assurance de biens et responsabilité à 3 154 millions d'euros). En habitation, le groupe progresse de +5,7% (soit une croissance supérieure à celle du marché). La branche automobile de tourisme affiche une croissance modérée (+0,3%) dans un contexte de marché tendu, où le groupe a cherché à préserver ses marges. Le développement du portefeuille combiné avec des ajustements tarifaires permettent à la branche risques professionnels d'afficher une bonne performance (+5,6%). La branche métiers agricoles enregistre quant à elle une croissance de +1,0% sur la période. Le développement du partenariat avec La Banque Postale contribue également à la croissance. Il représente 72 millions d'euros du chiffre d'affaires de Groupama SA (en progression de +18 millions d'euros) et 37 millions d'euros du chiffre d'affaires de Groupama Protection Juridique (en hausse de +20 millions d'euros).

En assurance de biens et responsabilité (3 625 millions d'euros), le chiffre d'affaires **des caisses régionales** progresse de +0,9% au 31 décembre 2014. Cette performance s'explique par les branches risques agricoles (896 millions d'euros soit +1,0%) et habitation (725 millions d'euros soit +3,3%). La branche automobile de tourisme (1 044 millions d'euros) s'inscrit en retrait de -0,7% comparé à l'année 2013.

Le chiffre d'affaires de **Groupama SA** qui porte certaines activités nationales (acceptations de LBP Assurance, contrats collectifs IA issus de la fusion avec Gan Eurocourtage dont notamment la garantie sociale des chefs d'entreprises) et la quote-part dans les pools professionnels (Assurpol...) s'élève à 111 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 93 millions d'euros sur la période précédente. Cette évolution (+20,2%) provient principalement de la hausse du chiffre d'affaires réalisé avec La Banque Postale (+18 millions d'euros) qui est réassurée par Groupama SA via un traité en quote-part.

Le chiffre d'affaires de **Gan Assurances** progresse de +2,7% et s'établit à 1 259 millions d'euros au 31 décembre 2014, tiré par l'assurance des particuliers et professionnels (+2,8%). Sur la branche risques professionnels (+7,6%), des évolutions tarifaires ciblées ainsi que le développement du portefeuille expliquent l'augmentation du chiffre d'affaires. La branche habitation, soutenue par des mesures tarifaires, affiche une croissance de +5,0%. La croissance de la branche risques agricoles (+7,8%) est également à noter. La branche automobile de tourisme affiche quant à elle une hausse mesurée (+0,3%), dans un contexte de forte sélection des risques.

Au 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires d'**Amaline** en assurance de biens et responsabilité s'élève à 52 millions d'euros (+14,4%).

**Groupama Assurance Crédit** présente un chiffre d'affaires de 38 millions d'euros au 31 décembre 2014, en hausse de +1,9% par rapport à la période précédente, grâce au développement net du portefeuille.

Le chiffre d'affaires de **Mutuaide Assistance** au 31 décembre 2014 est en hausse de +11,6% à 94 millions d'euros. Cette évolution est notamment liée à l'apport de nouveaux contrats par des courtiers et à la croissance de l'activité liée au partenariat avec La Banque Postale (+1,9 million d'euros).

Le chiffre d'affaires de **Groupama Protection Juridique** progresse de +33,1% au 31 décembre 2014 et s'établit à 85 millions d'euros, en raison du développement soutenu des partenariats bancaires.

**En assurance de biens et responsabilité**, le résultat opérationnel économique de la France s'élève à 83 millions d'euros en 2014 contre -35 millions d'euros en 2013. Il se présente comme suit :

Assurance de biens et responsabilité France - En millions d'euros	31/12/2013		31/12/2014		Variation 2014-2013	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Primes acquises brutes	5 219	100,0%	5 294	100,0%	75	1,4%
Charges techniques (prestations des contrats) - hors frais de gestion de sinistres	-3 477	-66,6%	-3 407	-64,4%	69	2,0%
Solde de réassurance	-278	-5,3%	-244	-4,6%	34	12,3%
<b>Marge technique nette de réassurance</b>	<b>1 464</b>	<b>28,1%</b>	<b>1 643</b>	<b>31,0%</b>	<b>179</b>	<b>12,2%</b>
Charges opérationnelles courantes techniques nettes de produits	-1 565	-30,0%	-1 566	-29,6%	-2	-0,1%
<b>Résultat technique net de réassurance</b>	<b>-100</b>	<b>-1,9%</b>	<b>77</b>	<b>1,5%</b>	<b>177</b>	<b>&gt;100%</b>
Marge financière récurrente nette d'impôt	85	1,6%	87	1,6%	2	1,8%
Autres éléments	-20	-0,4%	-81	-1,5%	-60	<-100%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>-35</b>	<b>-0,7%</b>	<b>83</b>	<b>1,6%</b>	<b>118</b>	<b>&gt;100%</b>
Plus-values réalisées nettes d'IS	97	1,9%	67	1,3%	-30	-30,8%
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes d'IS	-4	-0,1%	-7	-0,1%	-3	-75,0%
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nettes d'IS	14	0,3%	11	0,2%	-3	-21,4%
Autres opérations nettes d'IS	-11	-0,2%	-4	-0,1%	7	63,6%
<b>Résultat net groupe</b>	<b>61</b>	<b>1,2%</b>	<b>151</b>	<b>2,8%</b>	<b>90</b>	<b>&gt;100%</b>

**En France**, le **résultat technique net** (primes acquises brutes – charges techniques brutes – charges opérationnelles courantes techniques nettes et solde de réassurance) progresse de +177 millions d'euros sur la période. Cette progression est liée à l'amélioration du ratio combiné net qui s'élève à 98,5% en 2014 contre 101,9% en 2013 soit une baisse significative de -3,4 points sur la période. L'évolution de la sinistralité courante hors graves et climatiques combiné à une baisse des sinistres climatiques entraînent une nette amélioration de -2,2 points du ratio de sinistralité brute qui s'établit à 64,4% en 2014. Il convient toutefois de noter que cette évolution est tempérée par une hausse des sinistres graves alors que le groupe enregistre des bonis sur antérieurs en léger repli. Enfin, le ratio de frais d'exploitation baisse de -0,4 point pour atteindre 29,6% des primes acquises brutes en assurance de biens et responsabilité traduisant dans les comptes les effets de toutes les actions visant à réduire les frais d'exploitation du groupe.

Les principaux éléments suivants sont à retenir au 31 décembre 2014 :

Le résultat technique net du portefeuille des caisses régionales se caractérise par une forte amélioration de 5,7 points du ratio combiné à 98,3%, lié d'une part à la traduction dans les comptes de l'ensemble des mesures visant à redresser la rentabilité technique et, d'autre part, à la maîtrise des frais généraux qui en valeur absolue baissent de -10 millions d'euros pour une activité en croissance de 2,7%. L'amélioration technique est tirée par une baisse de la sinistralité courante hors graves et climatiques de -2,8 points et de la sinistralité climatique (-4,3 points). Seuls les sinistres graves ont connu une année plus mitigée en s'inscrivant en augmentation (+2,9 points).

Les autres portefeuilles de Groupama SA enregistrent une marge technique, avant frais, positive de 2,5 millions d'euros contre 22,8 millions d'euros en 2013. Cette évolution est liée notamment au poids de deux sinistres graves portés par Groupama SA, réassureur interne des filiales du groupe.

Le ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité de **Gan Assurances** est en augmentation de 1,7 point par rapport à 2013. Cette évolution est liée à une forte baisse des bonis sur antérieurs par rapport à 2013. Le ratio de sinistralité courante diminue en revanche de -1,4 point à 68,5% en 2014 et s'explique par la baisse du poids des sinistres graves (-1,6 point) notamment en automobile de tourisme et flottes ainsi que la sinistralité courante hors graves et climatiques (-0,1 point), la charge des sinistres climatiques s'inscrivant quant à elle en hausse de +0,9 point. Le ratio de frais d'exploitation est en baisse de -0,5 point sur la période à 30,0%.

L'assurance de biens et responsabilité est impactée en 2014 (comme en 2013) par l'effet baisse des taux qui représente une charge de -57 millions d'euros contre -79 millions d'euros en 2013.

En **France**, la **marge financière récurrente** (après impôt) de l'activité **assurance de biens et responsabilité** s'élève à 87 millions d'euros, en très légère hausse sur la période.

Les **autres éléments** intègrent notamment les autres produits et charges non techniques, l'impôt sur le résultat récurrent, le résultat des sociétés mises en équivalence et les intérêts minoritaires. La progression de ce poste est liée à la charge d'impôt en forte hausse du fait de l'amélioration des résultats techniques.

En **France**, le **résultat net** s'établit à +151 millions d'euros en 2014 contre +61 millions d'euros en 2013. Ce résultat intègre une baisse de la marge financière non récurrente à hauteur de -36 millions d'euros principalement en raison de moindres réalisations de plus-values. Les éléments exceptionnels représentent une charge de -4 millions d'euros en 2014 contre -11 millions en 2013.

## Assurance de la personne

Chiffre d'affaires Assurance en millions d'euros	AP France		
	31/12/13	31/12/14	Var. %
Groupama Gan Vie	3 667	3 356	-8,5%
Caisses Régionales	1 724	1 751	1,5%
Groupama SA	23	25	6,3%
Gan Assurances	159	155	-2,4%
Amaline Assurances	7	7	4,0%
Autres entités <sup>(1)</sup>	14	10	-26,4%
<b>Total</b>	<b>5 594</b>	<b>5 304</b>	<b>-5,2%</b>

<sup>(1)</sup> y compris Assuvie

Le **chiffre d'affaires de l'assurance de la personne** (50,2% du chiffre d'affaires France) est en baisse de -5,2% à 5 303 millions d'euros. Le chiffre d'affaires vie et capitalisation du groupe diminue quant à lui de -9,3% dans un marché qui affiche une hausse de +8% à fin décembre 2014 (source FFSA). Cette évolution en ligne avec la stratégie du groupe est principalement imputable à la baisse pilotée de l'activité en épargne/retraite individuelle en euros (-17,7% à 1 238 millions d'euros). Le chiffre d'affaires en UC en épargne/retraite individuelle progresse quant à lui fortement de +20,3% par rapport à fin décembre 2013. Après prise en compte des arbitrages (euros vers UC 261 millions d'euros) des transferts Fourgous (297 millions d'euros) et de la collecte nette en UC (288 millions d'euros), le taux de PM en épargne individuelle est désormais de 17,6% (contre 13,3% au 31 décembre 2013).

Le chiffre d'affaires santé et dommages corporels au 31 décembre 2014 s'inscrit en repli de -1,2% par rapport au 31 décembre 2013. Cette évolution est imputable au recul enregistré sur les acceptations collectives (-21,4%). Le chiffre d'affaires en santé individuelle progresse quant à lui de +0,5%. La branche santé collective est en recul de -4,3%.

La collecte nette du groupe en France est négative à -1 373 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre -1 193 millions d'euros sur la période précédente. Cette évolution est principalement liée à la baisse du chiffre d'affaires en épargne investie en euros conduisant à une collecte épargne euros en repli de 185 millions d'euros. En revanche, la collecte nette en UC progresse de 45 millions d'euros à 282 millions d'euros en 2014. Il convient de noter que les taux de rachat sont stables comparé à 2013 et sont légèrement plus faibles que ceux observés sur le marché.

Les réseaux constituant **Groupama Gan Vie** enregistrent un chiffre d'affaires en baisse de -8,5% au 31 décembre 2014 s'établissant à 3 356 millions d'euros. Par métier, le chiffre d'affaires de Groupama Gan Vie est majoritairement réalisé en assurance individuelle (66,0%), dont les primes émises s'établissent à 2 215 millions d'euros. Le chiffre d'affaires en épargne/retraite individuelle en euros baisse de -17,7% à 1 238 millions d'euros alors que les primes en unités de compte sont en hausse de +20,3% à 515 millions d'euros, en lien avec la politique commerciale favorisant le développement vers ces supports. La part en UC du chiffre d'affaires de l'épargne individuelle s'établit ainsi à 38,1% contre 28,6% au 31 décembre 2013. Comme mentionné précédemment, les encours en UC en épargne individuelle représentent 17,6% de l'encours total au 31 décembre 2014 contre 13,3% au 31 décembre 2013. Il faut noter qu'en plus du chiffre d'affaires, Groupama Gan Vie a géré des transferts Fourgous (non reconnus en chiffre d'affaires) pour 745 millions d'euros (dont 297 millions d'euros investis en UC) et que les arbitrages des fonds euros des multisupports vers des UC s'établissent à 261 millions d'euros. L'assurance collective (34% de l'activité) affiche quant à elle une évolution de -9,8% à 1 141 millions d'euros liée notamment à la mise en œuvre d'une politique privilégiant les équilibres techniques. En outre, le réseau a été fortement orienté sur le développement en santé collective en 2014. Sur ce créneau, environ 5 000 affaires nouvelles ont été souscrites, principalement dans le cadre de l'ANI.

La décomposition du chiffre d'affaires de l'entité Groupama Gan Vie par réseau est la suivante :

en millions d'euros	2013	2014	Var.
	réel 31 décembre	réel 31 décembre	2014 / 2013
Caisses régionales	1151	1029	-10,6%
Agents généraux	1006	911	-9,5%
Courtage	738	686	-7,0%
Gan Patrimoine	209	196	-6,4%
Gan Prévoyance	564	532	-5,7%
Réunima	-1	3	N/A
<b>Total</b>	<b>3 667</b>	<b>3 356</b>	<b>-8,5%</b>
Individuelles	2402	2215	-7,8%
<i>dont épargne retraite en €</i>	1504	1238	-17,7%
<i>dont épargne retraite en UC</i>	428	515	20,3%
Collectives	1264	1141	-9,8%
<b>Total</b>	<b>3 667</b>	<b>3 356</b>	<b>-8,5%</b>

Le chiffre d'affaires du **réseau des caisses régionales** s'établit à 1 029 millions d'euros au 31 décembre 2014, en baisse de -10,6% par rapport à la période précédente. En assurance individuelle, l'activité s'établit à 987 millions d'euros du fait du repli enregistré en épargne individuelle en euros (-24%) alors que le chiffre d'affaires en UC en épargne individuelle progresse quant à lui de +22% sur la période, en lien avec l'orientation de l'activité. Il convient en outre de noter que le montant des transferts Fourgous s'établit à 577 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 219 millions d'euros investis en UC. Les arbitrages des fonds euros vers les UC s'élèvent à 138 millions d'euros en 2014. Le chiffre d'affaires en assurance collective s'élève à 42 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 55 millions d'euros sur la période précédente.

**Le réseau des agents** affiche un chiffre d'affaires de 911 millions d'euros au 31 décembre 2014 en baisse de -9,5% par rapport à celui du 31 décembre 2013. Les primes émises en assurance individuelle diminuent également sous l'effet du recul du chiffre d'affaires de la branche épargne individuelle en euros (-19,5%) tandis que le chiffre d'affaires en UC en épargne individuelle progresse de +10,3% sur la période. Ce réseau bénéficie de transferts Fourgous à hauteur de 13 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 5 millions d'euros investis en UC. Les arbitrages des fonds euros vers les UC s'élèvent à 21 millions d'euros en 2014. L'activité en assurance collective affiche une baisse de -12,4%, sous l'effet du repli enregistré notamment par les branches retraite (-24,8%). A l'inverse, le réseau a souscrit 5 000 contrats en santé collective liés à l'ANI.

**Le réseau du courtage** enregistre un chiffre d'affaires de 686 millions d'euros au 31 décembre 2014, en baisse de -7,0% par rapport au 31 décembre 2013, principalement sous l'effet de la diminution de l'activité sur les branches retraite collective et acceptations collectives.

Le chiffre d'affaires du réseau de **Gan Patrimoine** est en baisse de -6,4% et s'élève à 196 millions d'euros au 31 décembre 2014. Comme pour les autres réseaux, cette diminution est liée au repli enregistré par la branche épargne individuelle en euros tandis que le chiffre d'affaires en UC affiche une forte progression sur cette branche (+13,3%). Le montant des transferts Fourgous s'élève quant à lui à 155 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 73 millions d'euros investis en UC. Les arbitrages des fonds euros vers les UC s'élèvent à 102 millions d'euros en 2014.

Le réseau commercial de **Gan Prévoyance** enregistre une diminution de -5,7% de son activité. Il contribue à hauteur de 532 millions d'euros au chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2014, sous l'effet de la baisse des primes en épargne/retraite individuelle et ce en dépit de la hausse de +33,9% du chiffre d'affaires en UC.

En assurance de la personne, le chiffre d'affaires des **caisses régionales** (1 751 millions d'euros) présente une croissance de +1,5% par rapport à la période précédente. L'assurance de la personne individuelle affiche une hausse de +1,6% en lien avec les bonnes performances des branches santé (+1,2% à 1 168 millions d'euros) et prévoyance (+2,3% à 275 millions d'euros). L'assurance de la personne collective s'inscrit quant à elle en hausse de +1,4%, favorisée par la croissance des branches assurance du personnel des collectivités (+2,0%) et prévoyance (+7,0%).

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne de **Groupama SA** qui correspond à certaines activités nationales (acceptations ANIPS,...) s'établit à 25 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 23 millions d'euros sur la période précédente.

Le chiffre d'affaires de **Gan Assurances** en assurance de la personne (santé individuelle) s'établit à 155 millions d'euros au 31 décembre 2014. Il affiche une baisse de -2,4% sur la période.

Les **Caisses Fraternelles** réalisent un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros au 31 décembre 2014 en baisse de -30,7% par rapport à la période précédente suite à l'arrêt de la production de la Caisse Fraternelle Epargne.

L'activité non poursuivie de la filiale **Assuvie** poursuit son repli (-12,1%) par rapport au 31 décembre 2013. Son chiffre d'affaires (constitué uniquement de primes périodiques en run off) au 31 décembre 2014 s'élève à 5 millions d'euros.

En **assurance de la personne**, le résultat opérationnel économique en France s'élève à 59 millions d'euros en 2014 contre +65 millions d'euros en 2013.

Assurance de la personne France - En millions d'euros	31/12/2013		31/12/2014		Variation 2014-2013	
Primes acquises brutes	5 594	100,0%	5 299	100,0%	-294	-5,3%
Charges techniques (prestations des contrats) - hors frais de gestion de sinistres	-4 442	-79,4%	-4 259	-80,4%	183	4,1%
Solde de réassurance	-21	-0,4%	-15	-0,3%	6	29,6%
<b>Marge technique nette de réassurance</b>	<b>1 131</b>	<b>20,2%</b>	<b>1 026</b>	<b>19,4%</b>	<b>-105</b>	<b>-9,3%</b>
Charges opérationnelles courantes techniques nettes de produits	-1 210	-21,6%	-1 128	-21,3%	82	6,8%
<b>Résultat technique net de réassurance</b>	<b>-79</b>	<b>-1,4%</b>	<b>-102</b>	<b>-1,9%</b>	<b>-23</b>	<b>-29,3%</b>
Marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices et d'impôt	123	2,2%	150	2,8%	28	22,5%
Autres éléments	21	0,4%	11	0,2%	-10	-47,9%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>65</b>	<b>1,2%</b>	<b>59</b>	<b>1,1%</b>	<b>-6</b>	<b>-8,8%</b>
Plus-values réalisées nettes d'IS et de PB	314	5,6%	119	2,2%	-195	-62,1%
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes d'IS et de PB	-1	0,0%	-2	0,0%	-1	NA
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nettes d'IS et de PB	9	0,2%	-12	-0,2%	-21	<-100%
Autres opérations nettes d'IS	-35	-0,6%	-2	0,0%	33	94,3%
<b>Résultat net groupe <sup>(1)</sup></b>	<b>352</b>	<b>6,3%</b>	<b>162</b>	<b>3,1%</b>	<b>-190</b>	<b>-53,9%</b>

(1) Y compris résultat de mise en équivalence de Cegid

Le **résultat technique net de réassurance** diminue de -23 millions d'euros. Le ratio combiné net en santé et autres dommages baisse de -0,8 point à 98,1% en 2014, soit une amélioration de +22 millions d'euros imputable notamment à la baisse des frais. En vie/capitalisation, le résultat technique baisse de 45 millions d'euros suite à des transferts non récurrents de provisions pour participation aux bénéfices en provisions mathématiques. Les frais d'exploitation en assurance de personne diminuent de -6,8% sur la période soit une baisse de 82 millions d'euros.

Le résultat technique net **des caisses régionales** en assurance de la personne, qui porte principalement sur la santé et les dommages corporels, présente une sinistralité courante en hausse +0,5 point sur la période à 73% en 2014.

Sur **Groupama Gan Vie**, la marge technique (hors frais) des assurances individuelles progresse de +3 millions d'euros en 2014 sous l'effet notamment de la progression de la marge technique courante (+2 millions d'euros) grâce à l'augmentation significative des chargements sur en cours UC (+15,1 millions d'euros) compensée en grande partie par la baisse des chargements sur primes euros (-4,8 millions d'euros), de moindres chargements sur transferts Fourgous (-1,7 million d'euros) et, de la dégradation de la sinistralité des garanties complémentaires (-6,8 millions d'euros) notamment en épargne retraite.

En assurances collectives de Groupama Gan Vie, la marge technique (hors frais) s'inscrit en baisse (-32 millions d'euros hors éléments exceptionnels) sous l'effet de moindres chargements sur primes (-14,8 millions d'euros) en lien avec l'évolution du chiffre d'affaires et d'une diminution de marges techniques courantes (-10,4 millions d'euros) résultant de la détérioration de la marge en prévoyance (-21,9 millions d'euros) du fait de la hausse de la sinistralité en décès et en arrêt de travail (principalement dans le réseau Gan Eurocourtage), et malgré le redressement en santé (+11,1 millions d'euros) suite à l'évolution favorable de la sinistralité.

Le résultat technique net de l'assurance de la personne de l'entité **Groupama SA** est en baisse avec un ratio de sinistralité courante qui se dégrade de +1,9 point sur la période. Cette dégradation des résultats techniques est imputable à la santé.

La **marge financière récurrente** (nette de participation aux bénéficiaires et d'impôt) est en hausse de 28 millions d'euros sur la période.

En **France**, le **résultat net** de l'assurance de la personne s'élève à +162 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre +352 millions d'euros en 2013. En effet, la marge financière non récurrente 2014 (plus-values réalisées, dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable et gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur) s'élève à +105 millions d'euros, en baisse par rapport à 2013 du fait de moindres externalisations de plus-values de cessions sur la période.

### 3.3 ACTIVITE ET RESULTATS A L'INTERNATIONAL

Chiffre d'affaires International en millions d'euros	31/12/13 proforma			31/12/14		
	AP	ABR	Total	AP	ABR	Total
Italie	365	1 067	1 432	557	1 039	1 596
Grèce	60	92	152	58	88	146
Turquie	71	303	374	81	325	406
Pays d'Europe Centrale et Orientale	189	285	474	198	284	482
<i>dont Hongrie</i>	174	129	303	182	133	314
<i>dont Roumanie</i>	11	153	164	12	148	160
<i>dont Bulgarie</i>	5	3	8	4	3	7
Portugal	46	8	54	51	7	58
Gan Outre-Mer	8	97	105	8	91	99
<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>1 851</b>	<b>2 591</b>	<b>953</b>	<b>1 835</b>	<b>2 788</b>

Le **chiffre d'affaires** combiné du groupe à l'**International** s'établit à 2 788 millions d'euros au 31 décembre 2014, en augmentation de +7,6% par rapport au 31 décembre 2013.

L'**assurance de biens et responsabilité** affiche un chiffre d'affaires de 1 835 millions d'euros au 31 décembre 2014, en baisse de -0,9% par rapport à la période précédente. Cette évolution est principalement liée au repli de la branche automobile de tourisme qui représente 65% des primes émises en assurance de biens et responsabilité. Elle affiche en effet une diminution de -4,2% du fait de conditions macroéconomiques ou de marchés difficiles dans certains pays (Italie, Turquie notamment). Les bonnes performances des branches métiers agricoles (+21,1%) essentiellement en Turquie, et, dans une moindre mesure, dommages aux entreprises (+4,5%), viennent compenser pour partie cette évolution.

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** progresse de +28,9% à 953 millions d'euros. La branche assurance de la personne individuelle s'inscrit en hausse de +34,2% sous l'effet de la croissance du chiffre d'affaires de la branche épargne/retraite individuelle (+46,7% essentiellement en Italie grâce aux succès des différentes actions commerciales avec le réseau propre et avec des banques partenaires). L'assurance de la personne collective progresse de +4,2%, la croissance des branches prévoyance collective (+9,7%) et santé collective (+15,9%) étant atténuée par le recul enregistré par la branche retraite collective (-7,9%).

Le **résultat opérationnel économique** de l'assurance sur le périmètre International diminue de -7 millions d'euros à 48 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le ratio combiné net en **assurance de biens et responsabilité** des filiales à l'international s'établit à 101,9%, en hausse de +1,0 point par rapport au 31 décembre 2013. Le ratio de sinistralité brut augmente de +2,2 point à 68,3% en raison du poids des sinistres graves en Italie et en Turquie alors que les filiales en Roumanie et en Hongrie connaissent une forte amélioration de leur marge technique, notamment en automobile. Le ratio de réassurance s'améliore de -1,8 point principalement du fait de la cession de deux sinistres graves en Turquie. Malgré la baisse des frais d'exploitation en valeur, le ratio se dégrade de +0,7 point à 30,1% en raison de la contraction des primes acquises.

La stabilité du résultat technique en **assurance de la personne** masque la baisse du résultat technique des activités santé et dommages corporels (-1,2 million d'euros) et l'augmentation de celui des activités vie et capitalisation (+1,5 million d'euros).

La **marge financière récurrente** qui s'élève à 80 millions d'euros reste relativement stable par rapport au 31 décembre 2013.



Le **résultat opérationnel économique** de l'International intègre également la quote part du résultat mis en équivalence à hauteur de -6 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre -7 millions d'euros en 2013.

Résultat opérationnel économique en millions d'euros	31/12/13	31/12/14	var
Italie	60	16	-44
Grèce	10	10	0
Turquie	-17	1	19
Portugal	0	0	0
<b>Pays d'Europe Centrale et Orientale</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>9</b>
<i>Hongrie</i>	14	13	0
<i>Roumanie</i>	-9	2	11
<i>Bulgarie</i>	1	0	-1
Grande Bretagne	3	4	1
Gan Outre Mer	1	7	6
<b>Entités mises en équivalence</b>	<b>-7</b>	<b>-6</b>	<b>1</b>
Tunisie (Star)	2	3	2
Turquie (Günes)	-13	2	15
Chine (Avic)	5	-12	-16
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>48</b>	<b>-7</b>

Le **résultat net** de l'assurance à l'International s'élève à 73 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 37 millions d'euros au 31 décembre 2013. Le résultat 2014 intègre l'amortissement des valeurs de portefeuille pour -11 millions d'euros mais enregistre une progression des plus-values obligataires en Italie, consécutive à des arbitrages d'actifs dans cette filiale.

Par entité le détail du résultat net est le suivant :

Résultat net en millions d'euros (1)	31/12/2013	31/12/2014
<b>Italie</b>	<b>23</b>	<b>28</b>
<b>Grèce</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>Turquie</b>	<b>6</b>	<b>11</b>
<b>Portugal</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Pays d'Europe centrale et orientale</b>	<b>3</b>	<b>19</b>
dont Hongrie	11	16
dont Roumanie	-9	3
dont Autres	1	0
<b>Grande Bretagne</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Gan Outre-Mer</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
<b>Entités mises en équivalence</b>	<b>-7</b>	<b>-6</b>
Tunisie (Star)	2	3
Turquie (Günes)	-13	2
Chine (Groupama Avic)	5	-12
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>73</b>

(1) hors résultat de l'activité holding

Toutes les filiales Internationales consolidées par intégration globale enregistrent en 2014 une contribution positive au résultat du groupe.

## Italie

Le chiffre d'affaires de la filiale italienne **Groupama Assicurazioni** est en hausse de +11,5% à 1 596 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le chiffre d'affaires en **assurance de biens et responsabilité** diminue de -2,6% à 1 039 millions d'euros. Cette évolution est liée à l'activité en automobile de tourisme, qui représente 77% des primes émises en assurance de biens et responsabilité et qui enregistre un repli de -5,0%. Des actions de reconquête commerciale ont permis d'enregistrer une croissance du portefeuille de 15 400 véhicules mais dont l'effet ne se traduit pas encore pleinement sur le chiffre d'affaires. L'évolution de l'activité est aussi

soutenue par la croissance des branches dommages aux entreprises (+5,0% en raison de la hausse du solde net de production : +10 900 contrats) et habitation (+7,5% grâce au développement du portefeuille : +15 000 contrats).

L'activité en **assurance de la personne** (557 millions d'euros) affiche une forte hausse de +52,7%, portée par la croissance de la branche épargne-retraite individuelle (+74,4%) qui profite du succès de campagnes commerciales notamment au travers de partenaires du bancaire.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Assicurazioni s'élève à 16 millions en 2014, en baisse de -44 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013.

Le ratio combiné **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 103,8%, en hausse de +5,9 points par rapport au 31 décembre 2013. Cette évolution adverse s'explique principalement par une hausse significative de la sinistralité courante (+5,8 pts à 76,0%), sous l'effet notamment en automobile de l'augmentation des sinistres graves et de la pression sur les tarifs (baisse de la prime moyenne) dans un marché très concurrentiel. Malgré la bonne maîtrise des frais d'exploitation en valeur, le ratio est en hausse de +1,6 point à 27,6% en raison de la baisse des primes acquises, mais aussi du fait que 2013 était marqué par des produits non récurrents venant en réduction des frais pour 9,5 millions d'euros.

En **assurance de la personne**, le résultat technique net est en progression de +1,1 million d'euros grâce à l'assurance non-vie pour s'établir à -1,4 million d'euros au 31 décembre 2014. Le ratio combiné diminue de -3,8 points, à 93,2% essentiellement en raison de l'effet favorable des liquidations sur exercices antérieurs. En vie, le développement de la commercialisation par le canal bancaire de produits d'épargne se caractérise par des niveaux de marges un peu plus faibles que sur les réseaux propriétaires.

La **contribution** de l'entité représente un profit de 28 millions d'euros en 2014, en hausse de +5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013. Cette contribution intègre l'amortissement des valeurs de portefeuille (-10 millions d'euros après impôt) et la réalisation de plus-values pour un montant de 40,5 millions d'euros contre 33,1 millions d'euros à la même période 2013.

## Turquie

Le chiffre d'affaires des filiales turques **Groupama Sigorta** et **Groupama Emeklilik** augmente de +8,7% à 406 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de biens et responsabilité** (325 millions d'euros) enregistre une progression de +7,3%. La branche risques agricoles (y compris Tarsim) affiche une hausse de +32,6% principalement grâce au réseau des coopératives agricoles TKK. Les bonnes performances de la branche dommages aux entreprises (+18,5%) sont également à noter. Ces évolutions favorables sont toutefois atténuées par le recul de la branche automobile de tourisme (-5,2%, principalement sous l'effet d'une concurrence accrue depuis la suppression du tarif minimum du régulateur et d'une politique de souscription très sélective en responsabilité civile). La filiale enregistre d'ailleurs une croissance de 2,8% en nombre de contrats sur la branche CASCO qui est la plus rentable.

L'activité en **assurance de la personne** (81 millions d'euros) affiche une hausse de +15,1%, principalement sous l'effet de la croissance de la branche santé individuelle (+26,6% grâce aux bonnes performances des agences qui bénéficient d'une nouvelle réglementation imposant aux résidents étrangers de souscrire une assurance santé). La branche prévoyance collective s'inscrit quant à elle en hausse de +13,2% et bénéficie de l'augmentation de la production dans le réseau des coopératives agricoles TKK.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Sigorta et de Groupama Emeklilik ressort en forte hausse à 1 million d'euros au 31 décembre 2014 contre une perte de -17 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le ratio combiné de l'activité **assurance de biens et responsabilité** enregistre une baisse de -5,6 points, à 106,0% au 31 décembre 2014. Le taux de sinistralité brute courante est en forte augmentation de +20,9 points en raison de deux sinistres industriels d'ampleur significative (qui pèsent pour 16,3 points) mais qui après réassurance ont un impact limité sur le résultat technique de la filiale (charge d'environ -7 millions d'euros). L'amélioration du ratio de sinistralité nette s'explique essentiellement par des résultats sur antérieurs plus favorables notamment en responsabilité civile. Le ratio de frais d'exploitation s'améliore de -3,6 points pour s'établir à 21,5%.

Le résultat technique en **assurance de la personne**, proche de l'équilibre au 31 décembre 2013 représente un profit de 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2014. Cette évolution positive résulte de la hausse du résultat technique en assurance emprunteur et en prévoyance individuelle notamment grâce à l'amélioration de la sinistralité et de liquidations favorables de provisions sur exercices antérieurs.

Le **résultat net** des filiales turques (hors Günes) représente un profit de 11 millions d'euros, en hausse de +5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013. La marge financière non récurrente est en baisse de -19 millions d'euros en 2014 compte tenu des cessions d'actifs immobiliers et de participations opérées en 2013.

## Grèce

Le chiffre d'affaires de **Groupama Phoenix** qui évolue dans un marché très difficile au 31 décembre 2014 diminue de -3,9% par rapport à la période précédente et s'établit à 146 millions d'euros.

L'activité en **assurance de biens et responsabilité** est en recul de -3,8% à 88 millions d'euros. La branche dommages aux entreprises s'inscrit en repli de -22,6% en raison d'un changement de méthode de quittancement qui est désormais trimestriel avec les courtiers. L'assurance habitation est en retrait (-9,2%) du fait de la baisse de la production avec le partenaire bancaire historique. La croissance de la branche automobile de tourisme (+1,5% dans un marché en baisse) vient cependant atténuer cette évolution. La filiale profite du développement de l'activité au travers du réseau des courtiers.

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** s'inscrit en baisse (-4,1%) à 58 millions d'euros. La branche retraite collective affiche une diminution de -34,6% en lien avec la résiliation d'un important contrat en 2013 et le gel des contributions employeurs sur d'autres contrats. Cette évolution est cependant atténuée par la croissance enregistrée par la branche épargne-retraite individuelle (+31,7%) qui bénéficie du succès de campagnes commerciales sur les unités de compte.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Phoenix reste stable sur la période à 10 millions d'euros.

En **assurance de biens et responsabilité**, le ratio combiné s'établit à 86,0%, en hausse de 3 points par rapport au 31 décembre 2013. Malgré cette hausse, ce niveau de ratio combiné traduit la rigueur de la surveillance du portefeuille et la qualité de la souscription. Le taux de sinistralité se dégrade de +3,6 points, à 33,0% en raison de sinistres graves survenus au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 dans la branche incendie. La sinistralité de la branche automobile enregistre une légère hausse en raison de la baisse des bonis de liquidation en dommages. Le ratio de frais d'exploitation est quant à lui en hausse de +2,3 points à 44,9% sous l'effet de la baisse des primes acquises.

Le résultat technique en **assurance de la personne** est en repli pour s'établir à -5 millions d'euros sous l'effet de la dégradation des résultats en santé et d'un rechargement de provisions en prévoyance.

Le **résultat net** de la filiale grecque s'élève à 9 millions d'euros contre un profit de 8 millions d'euros au 31 décembre 2013.

## Hongrie

Le chiffre d'affaires de la filiale **Groupama Biztosito** en Hongrie s'élève à 314 millions d'euros au 31 décembre 2014 et progresse de +3,7% par rapport au 31 décembre 2013.

Les primes émises de l'**assurance de biens et responsabilité** s'inscrivent en hausse de +2,7% à 133 millions d'euros au 31 décembre 2014, portées par les bonnes performances de la branches flottes (+44,5% sous l'effet d'un développement du portefeuille tout en maintenant des critères de souscription serrés). La branche automobile de tourisme renoue avec la croissance et affiche une hausse de +1,8%. Ces bonnes performances sont toutefois atténuées par le repli affiché par la branche métiers agricoles (-7,8%).

En **assurance de la personne**, le chiffre d'affaires s'établit à 182 millions d'euros, en augmentation de +4,4%, en lien avec la croissance des primes en épargne/retraite individuelle (+4,2%) qui bénéficient du succès des campagnes UC menées au cours de l'exercice.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Biztosito reste stable à 13 millions d'euros.

Le ratio combiné de l'**assurance de biens et responsabilité** s'améliore de -1,4 point à 102,4% au 31 décembre 2014. Le taux de sinistralité enregistre une légère baisse (-0,8 point à 46,5%) en raison d'une sinistralité plus favorable notamment en automobile (diminution de la fréquence et du coût moyen), compensant l'impact du poids des sinistres graves qui ont pesé sur la sinistralité. Le ratio de frais d'exploitation s'améliore de -0,4 point à 51,6% (y compris la taxe sur les contrats d'assurance).

Le résultat technique en **assurance de la personne** s'améliore de +3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013 grâce à la progression de la branche épargne individuelle en unité de comptes (assurance vie).

Le **résultat net** de la filiale hongroise s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 11 millions d'euros au 31 décembre 2013.

## Roumanie

Le chiffre d'affaires de la filiale roumaine **Groupama Asigurari** diminue de -2,2% à 160 millions d'euros au 31 décembre 2014.

L'activité **assurance de biens et responsabilité** (148 millions d'euros) évolue de -0,8% (hors branche pertes pécuniaires mise en *run off*). Il est à noter que la branche automobile de tourisme (près de 70% des primes en assurance de biens et responsabilité) affiche une diminution de -0,5%, se décomposant en une hausse de +2,0% sur la branche dommages en lien avec la qualité du service proposé et de nouveaux accords de distribution signés en cours d'exercice et une baisse de -7,4% en responsabilité civile (la filiale n'ayant pas souhaité suivre la guerre tarifaire du marché). Il convient de noter que le portefeuille en responsabilité civile automobile s'est stabilisé en fin d'année 2014 après une forte baisse en 2013.

Le chiffre d'affaires en **assurance de la personne** (12 millions d'euros) progresse de +12,5% sur la période, principalement sous l'effet du développement de la branche santé, en lien avec la signature d'importants contrats collectifs.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Asigurari représente un profit de 2 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre une perte de -9 millions d'euros en 2013.

En **assurance de biens et responsabilité**, le ratio combiné s'améliore de -8 points pour s'établir à 101,1% au 31 décembre 2014. Le taux de sinistralité enregistre une baisse de -8,7 points (à 59,7%) grâce aux efforts engagés par la filiale pour améliorer la rentabilité technique de la branche automobile notamment en responsabilité civile. La sinistralité courante de la branche automobile diminue ainsi de -7,5 points, à 77,6% en 2014. Malgré la forte baisse des frais généraux, le ratio de frais d'exploitation reste stable à 38,0% en raison de la baisse des primes acquises.

Le résultat technique de l'**assurance de la personne** poursuit sa progression, tout en demeurant proche de l'équilibre grâce aux bonnes performances de la prévoyance individuelle en assurance vie.

Le **résultat net** de la filiale roumaine représente un profit de 3 millions d'euros contre une perte de -9 millions d'euros au 31 décembre 2013.

## Bulgarie

En **Bulgarie**, le chiffre d'affaires des filiales Groupama Zastrahovane et Groupama Jivotozastrahovane s'inscrit en baisse de -2,5% à 7 millions d'euros au 31 décembre 2014. L'assurance de la personne diminue de -10,4% à 4 millions d'euros du fait de l'absence de campagne UC sur l'exercice. L'assurance de biens et responsabilité (3 millions d'euros) s'inscrit en hausse de +9,7% sur la période grâce au succès d'une campagne commerciale en automobile de tourisme au deuxième semestre 2014 (5000 contrats à fin 2014).

La contribution des filiales bulgares ressort à -0,2 million d'euros contre un profit de 1,2 million d'euros au 31 décembre 2013. Les intempéries climatiques survenues au cours du troisième trimestre 2014 ont dégradé le résultat technique non-vie.

## Portugal

Le chiffre d'affaires des **filiales au Portugal** est en hausse de +8,1% à 58 millions d'euros au 31 décembre 2014. En assurance de la personne, les primes émises affichent une croissance de +10,1% à 51 millions d'euros, notamment en raison de la hausse de l'émission en assurance vie (+12,1%). Cette évolution s'explique principalement par la progression de la branche épargne-retraite individuelle (+34,0%) qui bénéficie de la croissance enregistrée sur les produits à taux zéro (dont quelques primes exceptionnelles pour un montant de 1,5 million d'euros comptabilisées début 2014). Les bonnes performances des branches retraite collective (+8,6%) et santé collective (+11,7% du fait du développement d'affaires nouvelles) sont également à noter. Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité (7 millions d'euros au 31 décembre 2014) est quant à lui en retrait de -3,8%, sous l'effet du repli affiché par la branche automobile de tourisme (-4,5%) qui souffre de conditions de marché difficiles.

Le **résultat net** des filiales portugaises s'élève à 0,5 million d'euros contre 0,1 million d'euros en 2013. L'assurance non-vie a notamment bénéficié d'une forte baisse des sinistres graves ce qui a amélioré le ratio combiné de -8,1 points à 102% au 31 décembre 2014.

## Gan Outre-Mer

Le chiffre d'affaires de **Gan Outre-Mer** diminue de -5,3% à 99 millions d'euros au 31 décembre 2014. L'activité en assurance de biens et responsabilité s'inscrit en repli de -5,7% sur la période et s'établit à 91 millions d'euros. Le recul affiché par les branches automobile de tourisme (-7,2%) et dommages aux entreprises (-8,6%) explique cette évolution du fait du contexte économique difficile et de la politique de souscription sélective mise en place. Le chiffre d'affaires en assurance de la personne (santé individuelle) reste stable sur la période à 8 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel économique** de Gan Outre-Mer s'élève à 7 millions d'euro en 2014 contre 1 million d'euros sur la période précédente. Le résultat technique net en assurance de biens et responsabilité progresse de +14 millions d'euros avec un ratio combiné net à 87,9%, en amélioration de 15,3 points. Pour mémoire, l'exercice 2013 intégrait des mali sur antérieurs dans le Pacifique.

Le **résultat net** de Gan Outre-Mer s'élève à 8 millions d'euros en 2014 contre +1 million d'euros en 2013.

## Grande-Bretagne

Groupama UK (qui porte exclusivement des activités de courtage d'assurance) présente une contribution au résultat de 4 millions d'euros au 31 décembre 2014, en hausse par rapport à 2013 grâce notamment à l'amélioration du résultat de sa filiale Bollington.

## Tunisie

Le résultat d'équivalence de la **filiale tunisienne** STAR (1<sup>ère</sup> société d'assurance sur le marché tunisien) s'élève à 3,4 millions d'euros contre 1,5 million d'euros au 31 décembre 2013.

## Chine

La contribution de la filiale chinoise mise en équivalence Groupama Avic ressort à -12 millions d'euros contre 5 millions d'euros au 31 décembre 2013, en raison principalement d'une sécheresse de forte intensité dans le Nord Est du pays qui a pesé sur les résultats techniques de la branche agricole.

## Günes Sigorta (Turquie)

La contribution de cette entité turque mise en équivalence ressort à 2 millions d'euros contre une perte de -13 millions d'euros au 31 décembre 2013.

### 3.4 ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/13	31/12/14
Groupama Banque	142	154
Gestion d'actifs	119	120
Epargne salariale	6	5
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>279</b>

PNB en millions d'euros	31/12/13	31/12/14
Groupama Banque	87	65
Gestion d'actifs	112	119
Epargne salariale	11	11
<b>Total</b>	<b>210</b>	<b>194</b>

En millions d'euros	31/12/2013	31/12/2014	Variation 2014-2013	
Produit net bancaire avant coût du risque et IFT	210	211	1	0,3%
Coût du risque	-4	-6	-2	-60,1%
Autres produits et charges opérationnels et produits et charges courants non techniques	-188	-181	6	3,3%
Autres éléments	-6	-7	-2	-26,7%
* Impôt sur le résultat récurrent	-6	-7	-2	-27,2%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>23,1%</b>
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nets d'IS		-11	-11	
Autres opérations nettes d'IS	-7	-2	5	75,7%
<b>RÉSULTAT NET GROUPE</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>-2</b>	<b>-40,0%</b>

#### Groupama Banque

Au 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires de **Groupama Banque** augmente de +8,6% à 154 millions d'euros. Le produit net bancaire avant IFT est en baisse de 6,9% à 81 millions. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la marge d'intermédiation en environnement de taux bas et par une hausse des commissions de rétrocession du réseau.

Le **résultat opérationnel économique** est une perte de -9 millions d'euros en 2014 contre -5 millions d'euros en 2013.

Le **coût du risque** se dégrade de -2 millions d'euros sur la période tout en restant à un niveau satisfaisant comparé aux pairs.

Les **frais d'exploitation** sont en baisse de -2,8% en 2014 principalement du fait de la réduction des frais de personnel (baisse des effectifs suite au plan de départ).

Le **résultat net** de Groupama Banque est une perte de -21 millions d'euros en 2014 contre -6 millions d'euros en 2013. Le résultat 2014 intègre une charge de -16 millions d'euros (avant impôt) liée à la valorisation en juste valeur d'instruments de couverture résultant de la baisse des taux d'intérêt.

## Gestion d'actifs

Le chiffre d'affaires de **Groupama Asset Management** s'inscrit en hausse de +1,3% à 120 millions d'euros au 31 décembre 2014, principalement sous l'effet de l'augmentation des commissions de gestion indexées sur les encours gérés par l'entité qui s'élèvent à 91,4 milliards d'euros au 31 décembre 2014 et qui sont en hausse de +8,2% par rapport au 31 décembre 2013. Cette évolution s'explique principalement par l'effet performance des marchés.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Asset Management s'élève à +22,5 millions d'euros en 2014 contre +17 millions d'euros en 2013. Le résultat net de l'entité s'élève à 22,5 millions d'euros en 2014 contre 11 millions d'euros en 2013. Pour mémoire, le résultat net 2013 intégrait une charge exceptionnelle liée au déménagement de la société.

## Groupama Epargne Salariale

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** s'établit à 5,4 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 5,7 millions d'euros sur la période précédente, du fait de la baisse des frais de tenue de compte liée à la résiliation de deux contrats. Le produit net bancaire progresse de +1,4% à 11 millions d'euros.

Le **résultat net** s'élève à 0,5 million d'euros en 2014.

## Groupama Immobilier

Le résultat opérationnel économique de Groupama Immobilier, filiale de gestion des actifs immobiliers de placement du groupe, s'élève à +1,6 million d'euros en 2014 contre +2,5 millions d'euros en 2013. Cette baisse est notamment imputable à la diminution des honoraires de gestion suite aux arbitrages d'actifs immobiliers ainsi que des honoraires d'assistance et de conseil.

## 3.5 GROUPAMA SA ET HOLDINGS

En millions d'euros	31/12/2013	31/12/2014	Variation 2014-2013	
Autres produits et charges opérationnels et produits et charges courants non techniques	-121	-107	15	12,2%
Produits financiers récurrents (après IS)	36	26	-10	-28,1%
Autres éléments	-4	4	7	>100%
* Impôt sur le résultat récurrent	87	86	-1	-1,3%
* Charges de financement	-91	-82	9	9,5%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>-89</b>	<b>-77</b>	<b>12</b>	<b>13,5%</b>
Plus-values réalisées nettes d'IS	1		-1	NA
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes d'IS	-4		4	NA
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nets d'IS	-24	-53	-29	<-100%
Autres opérations nettes d'IS	-7	-3	4	57,1%
<b>RÉSULTAT NET GROUPE</b>	<b>-123</b>	<b>-133</b>	<b>-10</b>	<b>-8,1%</b>

Il convient de rappeler que Groupama SA est l'entité tête du groupe. Elle assure un rôle de holding et à ce titre assure le pilotage opérationnel du groupe combiné et représente le pivot de financement interne et externe. Les frais affectés à cette activité correspondent à la quote-part de frais et charges de direction générale, des directions fonctionnelles et des charges réparties en non techniques.

Le **résultat opérationnel économique** des holdings s'établit à -77 millions d'euros en 2014 contre -89 millions d'euros en 2013. Cette évolution résulte de plusieurs éléments :

- une baisse des frais de holding de 15 millions d'euros,
- une baisse des produits financiers récurrents de 10 millions d'euros,
- une baisse des charges de financement de 9 millions d'euros.

Le **résultat net** des holdings est une perte de -133 millions d'euros en 2013 contre -123 millions d'euros en 2013. Ce résultat intègre la variation de juste valeur de certaines dettes obligataires émises par Groupama SA enregistrées en résultat pour -45 millions d'euros (à comparer à 24 millions d'euros en 2013). Le contexte de taux bas pèse en effet sur la valorisation de ces dettes qui sont protégées par un instrument de couverture.

La synthèse des résultats nets du groupe se décompose comme suit :

Résultat net en millions d'euros	31/12/2013	31/12/2014
Total Assurance France	410	308
Total Assurance Internationale	37	73
Activités bancaires et financières	6	4
Activités Holding	-123	-133
<b>Autres</b>	<b>-47</b>	<b>6</b>
<b>Total résultat net GROUPAMA</b>	<b>283</b>	<b>257</b>

### 3.6 BILAN COMBINE

Au 31 décembre 2014, le total du bilan combiné de Groupama s'élève à 106,4 milliards d'euros contre 98,6 milliards d'euros en 2013, soit une hausse de +8,0%. Cette hausse du total du bilan est liée à la revalorisation des actifs dans un contexte de taux bas et à la politique de mise en pension de titres qui a retrouvé un niveau normal après un point bas au 31 décembre 2013.

#### Écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition s'établit à 2,2 milliards d'euros au 31 décembre 2014, stable par rapport au 31 décembre 2013.

#### Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels d'un montant de 343 millions d'euros au 31 décembre 2014 (contre 404 millions d'euros en 2013) sont constitués principalement des valeurs de portefeuille amortissables (144 millions d'euros) et des logiciels informatiques. La baisse de ce poste est notamment liée aux amortissements de la période.

#### Placements (y compris placements en UC)

Les placements d'assurance s'élèvent à 83,4 milliards d'euros en 2014 contre 75,6 milliards d'euros en 2013, soit une hausse de +10,3%.

Les plus-values latentes du groupe (y compris l'immobilier) ont progressé de +5,7 milliards d'euros pour s'établir à +10,6 milliards d'euros (contre +4,9 milliards d'euros à la clôture précédente), principalement du fait de la hausse des plus-values latentes sur obligations compte tenu de la baisse des taux.

Par poche d'actifs, les plus-values latentes se décomposent en +7,8 milliards d'euros sur obligations, +0,8 milliard d'euros sur actions et +2,0 milliards d'euros sur immobilier.

Les plus-values latentes sur les actifs financiers (hors immobilier), qui s'établissent à +8,6 milliards d'euros, reviennent à l'actionnaire à hauteur de +1,6 milliard d'euros (après participation aux bénéfices et impôts), contre +0,9 milliard d'euros au 31 décembre 2013. Ces montants sont inscrits dans les comptes en réserve de réévaluation. Les plus-values latentes immobilières revenant au groupe (nettes d'impôt, de participation aux bénéfices différée) s'élèvent quant à elles à 0,6 milliard au 31 décembre 2014 et sont stables par rapport à la période précédente. Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement et d'exploitation selon la méthode du coût amorti, les plus-values latentes immobilières ne sont donc pas enregistrées comptablement.



La part actions dans le total des placements en valeur de marché s'établit selon une vision économique à 7,5% (dont 2,2% couvertes) au 31 décembre 2014 contre 9,3% (dont 2,8% protégées) au 31 décembre 2013. Cette diminution s'inscrit dans le cadre de la politique de réduction des risques d'actifs menée par le groupe.

## Capitaux propres

Au 31 décembre 2014, les capitaux propres combinés de Groupama s'élèvent à 8,1 milliards d'euros contre 6,7 milliards au 31 décembre 2013.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(En millions d'euros)

<b>Capitaux Propres à l'ouverture 2014</b>	<b>6 654</b>
Variation de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	5 688
Variation de la réserve de réévaluation : comptabilité reflet	-4 689
Variation de la réserve de réévaluation : impôt différé	-297
Echange partiel du TSS	-551
Remboursement partiel TSS	-20
Emission nouveau TSDI 2024	1 100
Ecart de conversion	7
Autres	-87
<b>Résultat</b>	<b>257</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>8 062</b>

Les titres TSS et TSDI respectivement remboursés et émis en 2014 sont documentés comme des fonds propres en application des normes IFRS. Le montant des fonds propres correspondant s'établit à 1 529 millions d'euros.

## Passifs subordonnés, dettes de financement et autres dettes

Le montant total des passifs subordonnés et des dettes externes s'élève à 0,8 milliard d'euros au 31 décembre 2014 contre 1,9 milliard d'euros en 2013.

Au 31 décembre 2014, les dettes subordonnées s'établissent à 791 millions d'euros contre 1 238 millions d'euros au 31 décembre 2013. Cette baisse est liée à l'opération d'échange de dettes subordonnées réalisée par Groupama SA en mai 2014.

L'endettement externe du groupe (hors dettes subordonnées) s'élève à 49 millions d'euros contre 703 millions d'euros, Groupama SA ayant remboursé sa ligne de crédit syndiquée auprès de la Royal Bank of Scotland à hauteur de 650 millions d'euros. Une nouvelle ligne de crédit de 750 millions d'euros a été syndiquée en décembre 2014, mais aucun tirage de cette ligne de crédit n'a été effectué.

## Provisions techniques

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 77,7 milliards d'euros contre 72,5 milliards d'euros au 31 décembre 2013.

## Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 631 millions d'euros en 2014 contre 604 millions d'euros en 2013 et sont principalement constituées par des engagements de retraite dans le cadre d'IAS 19.

#### 4. SOLVABILITÉ / ENDETTEMENT

La solvabilité ajustée se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité au 31 décembre 2014 de 253% à comparer à 200% au 31 décembre 2013.

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserves de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et les intérêts minoritaires) de Groupama s'élève à 11,6 % en 2014 contre 27,8 % en 2013. Cette évolution s'explique par le remboursement de la totalité du montant tiré sur la ligne de crédit existante (650 millions d'euros).

#### 5. CONTRÔLE DES RISQUES

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du rapport sur le contrôle interne.

#### 6. POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

##### Risque de taux

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque de hausse des taux.

Ceci est rendu possible par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs"). La stratégie consiste à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit sur de nouveaux investissements. Ils ont pour objectif en cas de hausse des taux d'intérêt de permettre des cessions d'actifs en limitant les réalisations de moins-values, soit pour payer des prestations soit pour investir sur des niveaux de taux plus élevés.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée à compter de 2005. Conformément à la validation des Conseils d'Administration, le programme de swap a été complété en 2012 et étendu partiellement sur la partie Non Vie avec un objectif de gestion tactique.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

##### Risque de change

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar, yen) peut être couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont débouclées au fur et à mesure de la cession des sous-jacents ou sont renouvelées pour couvrir les sous-jacents résiduels. La couverture du risque devise sur le forint hongrois a été gérée activement en 2014. Les opportunités pour couvrir ce risque continueront d'être suivies en 2015.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

##### Risque actions

Après une importante réduction de la poche actions sur 2012 (2 milliards d'euros d'actions cédés), le risque actions du Groupe a fait l'objet en 2013 d'une gestion active au travers principalement de la cession des titres de participations cotés (Eiffage et finalisation du programme engagé en 2012 de titres Société Générale), d'une plus grande diversification géographique des principaux OPCVM et de l'optimisation de la poche d'actions protégées représentant un peu moins de 2 milliards d'euros au 31 décembre 2013. Cette dernière stratégie a recours à des instruments dérivés logés en OPCVM ou dans des produits structurés actions dans une logique de couverture dont le niveau a été remonté en début d'année 2013.

Le risque actions du Groupe a continué en 2014 de faire l'objet d'une gestion active au travers principalement :

- de la cession des titres de participations cotés Compagnie de Saint Gobain pour 450M€
- de la cession opportuniste d'OPCVM actions et actions protégées pour plus de 900M€
- d'une poursuite de politique de couverture sur les fonds actions protégés.

Cette dernière stratégie a recours à des instruments dérivés logés en OPCVM dans une logique de couverture.

## Risque de crédit

Dans une stratégie de gestion tactique de la classe d'actifs crédit, la gestion de Groupama AM peut s'exposer ou couvrir le risque de crédit en utilisant des instruments financiers à terme de type Credit Default Swap. Ce type d'opérations concerne uniquement les actifs gérés au travers d'OPCVM.

## 7. PERSPECTIVES

En 2014, le groupe a poursuivi la trajectoire de croissance rentable qu'il s'était fixé. L'ensemble des actions mises en œuvre dans ce cadre a porté ses fruits :

- Une nouvelle amélioration de la sinistralité en assurance non vie conduisant à un ratio combiné de 99%,
- Une orientation significative de l'activité Epargne en France vers les contrats en unités de compte dont le chiffre d'affaires progresse de plus de 20% (après une croissance de 50% en 2013) . Celui-ci dépasse désormais plus de 30% du chiffre d'affaires en épargne individuelle et représente 17,6% des encours de Groupama Gan Vie,
- Une flexibilité financière accrue grâce à une opération d'échange et d'émission de titres subordonnés, permettant de rallonger la maturité de la dette. En outre, le groupe a remboursé la totalité du montant tiré sur sa ligne de crédit existante (650 millions d'euros) ramenant ainsi son taux d'endettement à 11,6% (en baisse de -16,2 points).
- Une maîtrise des frais généraux qui baissent en valeur absolue de 102 millions d'euros en 2014, ce qui représente une réduction en valeur de 386 millions d'euros comparé à l'année de référence 2011,
- Une marge de solvabilité qui s'établit à 253%.

Cette performance a été atteinte, dans un contexte de taux bas qui pèse sur les résultats, en dépit d'un niveau élevé de sinistres graves dont le surcoût par rapport à des observations moyennes a été significatif (140 millions d'euros avant impôt) et dans une année de sinistralité climatique plus défavorable (de 0,8 point) que la sinistralité moyenne sur longue période.

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, le groupe poursuivra le renforcement de sa rentabilité technique et opérationnelle, tout en positionnant ses clients au centre de son engagement. Cet objectif sera notamment conduit via le développement d'une organisation cross-canal intégrée, qui permet d'être en permanence accessible par le client, ainsi qu'au travers d'une démarche d'innovation en termes d'offre produits, d'outils et de process, favorisée notamment par le déploiement des nouvelles technologies.

Grâce à ses valeurs mutualistes et à l'engagement de ses collaborateurs et élus, Groupama est confiant dans sa capacité à atteindre ses objectifs.

**ETATS FINANCIERS  
COMPTES COMBINÉS GROUPAMA EXERCICE 2014  
NORMES IFRS**

## SOMMAIRE

---

<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>31</b>
BILAN COMBINÉ .....	32
COMPTE DE RESULTAT COMBINÉ .....	34
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES .....	35
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	36
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	37
 <b>ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS</b>	 <b>39</b>
1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE .....	40
2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON.....	41
2.1. NOTE LIMINAIRE .....	41
2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES COMBINES .....	42
2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION.....	43
3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS .....	46
3.1. ACTIFS INCORPORELS.....	46
3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE .....	47
3.3. DERIVES .....	52
3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES .....	53
3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES.....	53
3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	53
3.7 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS .....	54
3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....	54
3.9 CAPITAUX PROPRES .....	54
3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	55
3.11 DETTES DE FINANCEMENT .....	56
3.12 OPERATIONS TECHNIQUES .....	56
3.13 IMPOTS.....	61
3.14 INFORMATION SECTORIELLE .....	62
3.15 FRAIS PAR DESTINATION .....	62

<b>4. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>63</b>
NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE .....	63
NOTE 2 – ÉCARTS D'ACQUISITION .....	68
NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	71
NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC) .....	73
NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION .....	77
NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC .....	81
NOTE 7 – PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC .....	101
NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPARES .....	102
NOTE 9 – EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE .....	103
NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES .....	104
NOTE 11 – PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS .....	105
NOTE 12 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	106
NOTE 13 – FRAIS D'ACQUISITION REPORTES .....	108
NOTE 14 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE .....	109
NOTE 15 – IMPOTS DIFFERES .....	110
NOTE 16 – CREANCES NEEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE .....	112
NOTE 17 – CREANCES NEEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE .....	113
NOTE 18 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT .....	114
NOTE 19 – AUTRES CREANCES .....	115
NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....	116
NOTE 21 – CAPITALS PROPRES, INTERETS MINORITAIRES .....	117
NOTE 22 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	119
NOTE 23 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DE PERSONNEL – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES .....	120
NOTE 24 – DETTES DE FINANCEMENT .....	123
NOTE 25 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE .....	125
NOTE 26 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS .....	131
NOTE 27 – VARIATION DES PROVISIONS MATHEMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET FINANCIERS PAR SEGMENT OPERATIONNEL .....	133
NOTE 28 – DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDES .....	133
NOTE 29 – DETTES NEEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE .....	133
NOTE 30 – DETTES NEEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE .....	134
NOTE 31 – DETTES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPOT .....	134
NOTE 32 – AUTRES DETTES .....	135
NOTE 33 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....	136
NOTE 34 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION .....	138
NOTE 35 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS .....	144
NOTE 36 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE .....	146
NOTE 37 – CHARGES D'EXPLOITATION .....	148
NOTE 38 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS .....	150
NOTE 39 – FRAIS D'ADMINISTRATION .....	151
NOTE 40 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS .....	152
NOTE 41 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS .....	153
NOTE 42 – CHARGES DE FINANCEMENT .....	154
NOTE 43 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT .....	155

## **AUTRES INFORMATIONS 157**

NOTE 44 – EFFECTIF INSCRIT DES SOCIETES INTEGREES .....	157
NOTE 45 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS .....	158
NOTE 46 – FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITE .....	161
NOTE 47 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE .....	183

# ÉTATS FINANCIERS

**GROUPAMA**  
**BILAN COMBINÉ** (en millions d'euros)

ACTIF		31.12.2014	31.12.2013
Ecarts d'acquisition	Note 2	2 192	2 188
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	343	404
<b>Actifs incorporels</b>		<b>2 534</b>	<b>2 592</b>
Immobilier de placement hors UC	Note 4	1 307	1 310
Immobilier de placement en UC	Note 7	106	104
Immobilier d'exploitation	Note 5	1 060	1 099
Placements financiers hors UC	Note 6	74 842	67 609
Placements financiers en UC	Note 7	5 983	5 212
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 8	122	280
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>83 421</b>	<b>75 614</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	Note 9	<b>3 639</b>	<b>3 265</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	Note 10	<b>1 038</b>	<b>1 053</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	Note 11	<b>8 216</b>	<b>8 410</b>
Autres immobilisations corporelles	Note 12	231	251
Frais d'acquisition reportés	Note 13	288	294
Participation aux bénéfices différée active	Note 14		
Impôts différés actifs	Note 15	268	429
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée	Note 16	2 487	2 738
Créances nées des opérations de cession en réassurance	Note 17	212	176
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 18	265	297
Autres créances	Note 19	2 376	2 365
<b>Autres actifs</b>		<b>6 126</b>	<b>6 550</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	Note 20	<b>1 465</b>	<b>1 075</b>
<b>TOTAL</b>		<b>106 439</b>	<b>98 559</b>

Les notes en pages 40 à 186 font partie intégrante des états financiers combinés.



**GROUPAMA**  
**BILAN COMBINÉ** (en millions d'euros)

PASSIF		31.12.2014	31.12.2013
Capital		32	32
Réserve de réévaluation	Note 21	1 630	928
Autres réserves		6 549	5 824
Ecart de conversion		(406)	(413)
Résultat combiné		257	283
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>8 062</b>	<b>6 654</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle		17	15
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>8 079</b>	<b>6 669</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Note 22	<b>631</b>	<b>604</b>
<b>Dettes de financement</b>	Note 24	<b>840</b>	<b>1 941</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</b>	Note 25	<b>55 394</b>	<b>53 530</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</b>	Note 26	<b>17 392</b>	<b>18 688</b>
<b>Participation aux bénéficiaires différée passive</b>	Note 14	<b>4 892</b>	<b>328</b>
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	Note 9	<b>3 304</b>	<b>2 861</b>
Impôts différés passifs	Note 15	456	375
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 28	173	539
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 20	99	198
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 29	850	829
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 30	7 386	7 493
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 31	242	281
Instruments dérivés passifs	Note 8	812	543
Autres dettes	Note 32	5 888	3 682
<b>Autres passifs</b>		<b>15 907</b>	<b>13 939</b>
<b>Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>106 439</b>	<b>98 559</b>

Les notes en pages 40 à 186 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ (en millions d'euros)**

COMPTE DE RÉSULTAT		31.12.2014	31.12.2013
Primes émises	Note 33	13 356	13 403
Variation des primes non acquises		(41)	37
<b>Primes acquises</b>		<b>13 314</b>	<b>13 440</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>		<b>188</b>	<b>202</b>
Produits des placements		2 488	2 512
Charges des placements		(714)	(663)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement		613	1 167
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat		148	394
Variation des dépréciations sur placements		(12)	(27)
<b>Produits des placements nets de charges</b>	Note 34	<b>2 523</b>	<b>3 384</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>16 025</b>	<b>17 026</b>
Charges des prestations des contrats	Note 35	(11 889)	(12 664)
Produits sur cession en réassurance	Note 36	536	1 082
Charges sur cession en réassurance	Note 36	(875)	(1 461)
<b>Charges et produits des cessions nets en réassurance</b>		<b>(12 228)</b>	<b>(13 042)</b>
Charges d'exploitation bancaire		(184)	(200)
Frais d'acquisition des contrats	Note 38	(1 791)	(1 850)
Frais d'administration	Note 39	(485)	(509)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 40	(830)	(892)
<b>Total autres produits et charges courants</b>		<b>(15 518)</b>	<b>(16 493)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>507</b>	<b>533</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 41	(64)	(160)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>443</b>	<b>372</b>
Charges de financement	Note 42	(84)	(93)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	(2)	(10)
Impôts sur les résultats	Note 43	(98)	15
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>258</b>	<b>285</b>
Résultat net des activités abandonnées			
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>		<b>258</b>	<b>285</b>
dont Intérêts ne conférant pas le contrôle		1	2
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>257</b>	<b>283</b>

Les notes en pages 40 à 186 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**  
(en millions d'euros)

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total	Part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>257</b>	<b>1</b>	<b>258</b>	<b>283</b>	<b>2</b>	<b>285</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>						
<b>Eléments recyclables en résultat</b>						
Variation des écarts de conversion	7		7	(93)		(93)
Variation des plus et moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	5 688	16	5 704	(203)	(3)	(206)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture						
Variation de la comptabilité reflet	(4 689)	(13)	(4 702)	267	1	268
Variation des impôts différés	(297)	(1)	(298)	144	1	145
Autres variations	(8)		(8)	6	1	7
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>						
Réestimation de la dette actuarielle nette sur engagements de retraite à prestations définies	(37)		(37)	23		23
Variation des impôts différés	13		13	(8)		(8)
Autres variations						
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>677</b>	<b>2</b>	<b>679</b>	<b>136</b>		<b>136</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>934</b>	<b>3</b>	<b>937</b>	<b>419</b>	<b>2</b>	<b>421</b>

L'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, partie intégrante des états financiers, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve des plus et moins-values latentes brutes des actifs disponibles à la vente, minorée de la participation aux bénéfices différée et de l'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

Les notes en pages 40 à 186 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)**

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31.12.2012</b>	<b>32</b>	<b>(589)</b>	<b>999</b>	<b>5 438</b>	<b>720</b>	<b>(320)</b>	<b>6 280</b>	<b>18</b>	<b>6 298</b>
Affectation du résultat 2012		589		(589)					
Dividendes <sup>(1)</sup>				(41)			(41)	(1)	(42)
Variation de capital									
Regroupement d'entreprises				(4)			(4)	(4)	(8)
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>589</b>		<b>(634)</b>			<b>(45)</b>	<b>(5)</b>	<b>(50)</b>
Écarts de conversion						(93)	(93)		(93)
Actifs disponibles à la vente					(203)		(203)	(3)	(206)
Comptabilité reflet					267		267	1	268
Impôts différés				(8)	144		136	1	137
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				23			23		23
Autres				6			6	1	7
Résultat de l'exercice		283					283	2	285
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>283</b>		<b>21</b>	<b>208</b>	<b>(93)</b>	<b>419</b>	<b>2</b>	<b>421</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>872</b>		<b>(613)</b>	<b>208</b>	<b>(93)</b>	<b>374</b>	<b>(3)</b>	<b>371</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2013</b>	<b>32</b>	<b>283</b>	<b>999</b>	<b>4 825</b>	<b>928</b>	<b>(413)</b>	<b>6 654</b>	<b>15</b>	<b>6 669</b>
Affectation du résultat 2013		(283)		283					
Dividendes <sup>(1)</sup>				(55)			(55)	(2)	(57)
Variation de capital									
Regroupement d'entreprises								1	1
Autres			529				529		529
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>(283)</b>	<b>529</b>	<b>228</b>			<b>474</b>	<b>(1)</b>	<b>473</b>
Écarts de conversion						7	7		7
Actifs disponibles à la vente					5 688		5 688	16	5 704
Comptabilité reflet					(4 689)		(4 689)	(13)	(4 702)
Impôts différés				13	(297)		(284)	(1)	(285)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(37)			(37)		(37)
Autres				(8)			(8)		(8)
Résultat de l'exercice		257					257	1	258
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>257</b>		<b>(32)</b>	<b>702</b>	<b>7</b>	<b>934</b>	<b>3</b>	<b>937</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>(26)</b>	<b>529</b>	<b>196</b>	<b>702</b>	<b>7</b>	<b>1 408</b>	<b>2</b>	<b>1 410</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2014</b>	<b>32</b>	<b>257</b>	<b>1 528</b>	<b>5 021</b>	<b>1 630</b>	<b>(406)</b>	<b>8 062</b>	<b>17</b>	<b>8 079</b>

<sup>1)</sup> S'agissant des dividendes portant sur la variation des capitaux propres – part du groupe, ils correspondent à la rémunération des titres subordonnés classés en fonds propres en normes IFRS.

Les notes en pages 40 à 186 font partie intégrante des états financiers combinés.

**GROUPAMA**  
**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	31.12.2014	31.12.2013
Résultat opérationnel avant impôt	443	372
Plus ou moins-values de cession des placements	(545)	(323)
Dotations nettes aux amortissements	250	362
Variation des frais d'acquisition reportés	7	83
Variation des dépréciations	(77)	(790)
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	659	(6 309)
Dotations nettes aux autres provisions	(2)	(28)
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(148)	(393)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	27	52
<b>Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement</b>	<b>171</b>	<b>(7 346)</b>
Variation des créances et dettes d'exploitation	108	6 747
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	(88)	(160)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	2 335	(3 349)
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	(142)	378
Impôts nets décaissés	(145)	(199)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>2 682</b>	<b>(3 557)</b>
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(1)	1
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées	18	(12)
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>17</b>	<b>(11)</b>
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(1 521)	3 084
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	1	93
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	1	(14)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement</b>	<b>(1 519)</b>	<b>3 163</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(150)	(238)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(150)</b>	<b>(238)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>(1 652)</b>	<b>2 914</b>
Droits d'adhésion		
Emission d'instruments de capital *	1 100	
Remboursement d'instruments de capital *	(571)	
Opération sur actions propres		
Dividendes payés <sup>(1)</sup>	(57)	(44)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires</b>	<b>472</b>	<b>(44)</b>
Trésorerie affectée aux dettes de financement	(1 101)	(4)
Intérêts payés sur dettes de financement	(84)	(93)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du groupe</b>	<b>(1 185)</b>	<b>(97)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>(713)</b>	<b>(141)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>	<b>1 239</b>	<b>2 068</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	2 682	(3 557)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(1 652)	2 914
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(713)	(141)
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs cédés ou abandonnés		
Effet des variations de change sur la trésorerie	11	(45)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre</b>	<b>1 567</b>	<b>1 239</b>

<sup>(1)</sup> Ils correspondent à la rémunération des titres subordonnés classés en fonds propres en normes IFRS.

\* cf note 21.2 concernant l'opération d'échange des dettes subordonnées.

Il convient de souligner que la hausse du poste « Variation des valeurs données ou reçues en pension » trouve sa contrepartie dans la baisse du poste « Acquisitions nettes de placements financiers ».

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>31.12.2014</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 076
Caisse, banque centrale, CCP et comptes débiteurs des activités du secteur bancaire	361
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(198)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2014</b>	<b>1 239</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 465
Caisse, banque centrale, CCP et comptes débiteurs des activités du secteur bancaire	201
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(99)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2014</b>	<b>1 567</b>

Les notes en pages 40 à 186 font partie intégrante des états financiers combinés.

# ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

## 1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2014

#### **Notation financière**

Le 11 février 2014, l'agence de notation Fitch a relevé la note de Groupama SA et de ses filiales, de « BBB- » à « BBB ». Elle attribue par ailleurs une perspective « positive » à cette notation.

Le 6 août 2014, Fitch a confirmé la notation de solidité financière de Groupama SA et de ses filiales à « BBB » et la perspective positive.

#### **Evolution de la détention de titres stratégiques par Groupama**

Groupama a poursuivi le rééquilibrage de son portefeuille d'actifs dans des conditions de prix favorables.

Le 8 avril 2014, Groupama a ainsi cédé auprès d'investisseurs institutionnels la totalité de sa participation dans la Compagnie de Saint-Gobain, représentant environ 1,8 % du capital de la société.

#### **Opération de refinancement de la dette**

Le 22 mai 2014, Groupama a conclu un accord pour l'émission et le placement auprès d'investisseurs institutionnels de titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant total de 1,1 milliard d'euros, avec un coupon annuel de 6,375%. Cette opération contribue à la gestion active du capital de Groupama. Elle vise à allonger la maturité de son profil de dettes et à renforcer la flexibilité financière du groupe.

L'offre d'échange portant sur la totalité de ses titres subordonnés émis en 2005 et sur une partie de ses titres super subordonnés émis en 2007, contre les nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée, a rencontré un large succès auprès des porteurs institutionnels des deux instruments puisque le taux de transformation a atteint 91% sur les titres subordonnés émis en 2005 et le plafond de 55% fixé par le groupe sur les titres super subordonnés émis en 2007.

Les investisseurs institutionnels ont également manifesté un très grand intérêt pour le nouvel instrument proposé : la souche complémentaire en euros a rencontré une forte demande avec un livre d'ordre souscrit plus de 10 fois.

Ces titres subordonnés sont notés 'BB' par l'agence de notation Fitch, à l'instar des autres dettes subordonnées de Groupama SA.

#### **Renouvellement de la ligne de crédit**

Le 5 décembre 2014, Groupama a remboursé, à hauteur de 650 millions d'euros, la totalité du montant tiré sur la ligne de crédit existante, arrivant à maturité en février 2016. Profitant de conditions de marché favorables, Groupama a renouvelé par anticipation cette ligne de crédit le 8 décembre pour 750 millions d'euros, afin de disposer d'une ligne supplémentaire de trésorerie en cas de besoin. Aucun tirage n'a été effectué sur cette nouvelle ligne.

#### **Gouvernance**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014, Marie-Ange Dubost a été désignée Présidente de Groupama Centre Manche. Par ailleurs, Pascal Loiseau a été nommé au poste de Directeur Général de la caisse régionale de Centre Manche et Michel Penet a été nommé Directeur Général de Groupama Méditerranée.

Jean-Yves Dagès a été réélu Président de la Fédération nationale Groupama lors du conseil de la Fédération nationale Groupama qui s'est tenu le 12 décembre 2014 à Paris. Elu pour la première fois Président de la Fédération Nationale Groupama le 14 décembre 2012, Jean-Yves Dagès est également depuis cette date Président de Groupama SA et de Groupama Holding.

#### **Adhésion au GEMA**

Groupama a demandé le 11 décembre 2014 à adhérer au GEMA, comme signe du renforcement de son engagement au sein des instances sectorielles représentatives du monde mutualiste et du secteur de l'assurance.

Le 8 janvier 2015, lors de son Assemblée Générale Extraordinaire, le GEMA a donné son aval à la demande d'adhésion de Groupama.

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Le 12 février 2015, Groupama a mené une opération de rééquilibrage de son portefeuille et cédé auprès d'investisseurs institutionnels la totalité de sa participation dans le capital de Mediobanca, représentant environ 4,9% du capital de la société, pour un prix de vente de 333 millions d'euros.



## 2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

### 2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une Société Anonyme détenue à près de 100%, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2014 est la suivante :

- 90,96% à la société Groupama Holding ;
- 8,99% à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,05% aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurance non vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en oeuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama SA intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
  - par une convention de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA.
  - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA («Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).

## 2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés au 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 18 février 2015.

Pour les besoins de l'établissement des comptes combinés, les comptes de chaque entité du périmètre de combinaison sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA sont décrites ci-après.

Les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2014. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes du groupe au 31 décembre 2014. Elles sont reprises ci-dessous et dans les notes annexes :

- IFRS 10 : États financiers consolidés ;
- IFRS 11 : Partenariats ;
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- IAS 28 modifiée : Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 : Modalités de transition ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 : Entités d'investissement ;
- Amendements à IAS 32 : Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- Amendements à IAS 36 : Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- Amendements à IAS 39 : Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

L'interprétation IFRIC 21 « Taxes » et l'amendement à IAS 19 intitulé « Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel » adoptés par l'Union Européenne respectivement en juin 2014 et décembre 2014 n'ont pas été appliqués par anticipation. L'analyse de leur impact potentiel sur les états financiers du groupe est actuellement en cours. A ce stade, il n'est pas anticipé d'impact matériel.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en oeuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, coentreprises et entreprises associées du périmètre de combinaison sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28.

En revanche, aucune norme IFRS ne traite spécifiquement des modalités d'agrégation des comptes des entités constituant le pôle mutualiste (caisses locales et caisses régionales). Le groupe a donc adopté les règles de combinaison définies à la section VI du Règlement n°2000-05 du Comité de la réglementation comptable relatifs aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des assurances et des institutions de prévoyance régies par le Code de la sécurité sociale ou par le Code rural.

Ce choix a été fait en application des critères de jugement de l'article 10 de la norme internationale « IAS 8 » (sur la sélection et l'application des méthodes comptables en l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable), en raison des caractéristiques du pôle mutualiste de Groupama décrites ci-dessus.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 3.1.1 et 3.1.2),
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.12),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs cotés faiblement liquides (note 3.2.1),
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéficiaires (note 3.12.2.b) et des impôts différés (note 3.13),
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10).

## 2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1. Périmètre et méthodes de combinaison et de consolidation

Une entreprise est comprise dans le périmètre de combinaison dès lors que sa combinaison, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être combinées, un caractère significatif par rapport aux comptes combinés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de combinaison.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont, conformément aux dispositions des normes IFRS 10 et IAS 28, consolidés soit par intégration globale, soit par mise en équivalence. Le contrôle est examiné au cas d'espèce de chaque OPCVM. Les intérêts ne conférant pas le contrôle relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

#### ➤ **Entreprise combinante**

L'entreprise combinante est chargée d'établir les comptes combinés. Sa désignation fait l'objet d'une convention écrite entre toutes les entreprises du périmètre de combinaison dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital.

#### ➤ **Entreprises agrégées**

Les entreprises liées entre elles par un lien de combinaison sont intégrées par agrégation des comptes, selon des règles identiques à celles de l'intégration globale.

### ➤ **Entités contrôlées**

Les entités contrôlées sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Une entité est contrôlée lorsque l'entreprise combinante détient le pouvoir sur cette entité, est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité, et lorsqu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur cette entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que l'entreprise combinante perd le contrôle de cette entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entités consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des détenteurs de participations ne conférant pas le contrôle dits « intérêts minoritaires ».

### ➤ **Entreprises associées et coentreprises**

Les participations dans les entreprises associées dans lesquelles le groupe exerce une influence notable et les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entreprise combinante détient, directement ou indirectement 20% ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entreprise combinante détient directement ou indirectement moins de 20% des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

L'entreprise combinante exerce un contrôle conjoint sur un partenariat lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres convertis au cours de clôture, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

### ➤ **Déconsolidation**

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat sont non significatifs par rapport à ceux du groupe, cette entité est déconsolidée.

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

## **2.3.2 Evolution du périmètre de combinaison**

Les évolutions du périmètre de combinaison sont décrites dans la note 47 de l'annexe des états financiers.

### 2.3.3. Homogénéité des principes comptables

Les comptes combinés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de combinaison, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales).

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

### 2.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis en euros (devise fonctionnelle et de présentation des comptes du groupe) au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts ne conférant pas le contrôle" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts ne conférant pas le contrôle" pour le solde.

### 2.3.5 Opérations internes entre sociétés combinées par GROUPAMA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat combiné, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100%, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise combinante et les intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan combiné (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins-values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

#### 3.1. ACTIFS INCORPORELS

##### 3.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel ou *goodwill* résulte du prix payé au delà de la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 révisée (juste valeur des actifs et des passifs acquis). Le prix payé intègre la meilleure estimation possible des compléments de prix (earn-out, différé de paiements ...).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

Les ajustements des compléments de prix futurs sont comptabilisés, pour les regroupements antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010, comme un ajustement du coût d'acquisition, et en résultat pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les coûts directement attribuables à l'acquisition sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires sont évalués, selon un choix effectué à chaque acquisition, soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise.

L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts minoritaires dans une société contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres du groupe.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur et/ou de l'acquise dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme le plus petit groupe d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation antérieurement acquise à la prise de contrôle est réévaluée à la juste valeur et l'ajustement en résultant comptabilisé par résultat.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an à la même date. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. L'option de vente entraîne l'obligation pour le groupe d'acheter les titres détenus par le minoritaire à un prix d'exercice spécifié et à une date future (ou période de temps) si le minoritaire exerce son droit. Cette obligation est traduite dans les comptes par une dette dont la valeur est égale au prix d'exercice de ce droit actualisé.

La contrepartie de cette dette, égale au prix de l'option (valeur de la part) est comptabilisée en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou en diminution des intérêts minoritaires et/ou des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

### **3.1.2 Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et les marques constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses et peut, le cas échéant, donner lieu à une dépréciation.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.

Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

### **3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE**

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

### 3.2.1. Actifs financiers

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

#### ➤ Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
  - ❖ Les placements détenus à des fins de transaction (*trading*) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,
  - ❖ Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (*held for trading* ou encore *fair value option*), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
    - adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
    - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
    - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères appelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

#### ➤ Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur,
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé de manière exceptionnelle comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé.



### ➤ **Comptabilisation initiale**

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

### ➤ **Méthodes d'évaluation de la juste valeur**

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009 et à la norme IFRS 13, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché actif ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

### ➤ **Règles d'évaluation**

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

## ➤ Provisions pour dépréciation

A chaque date d'arrêté, le groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

### **Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par résultat en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

### **Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente, le groupe a pris en compte les précisions apportées par le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC) dans son « update » du mois de juillet 2009 sur la notion de baisse significative ou prolongée du paragraphe 61 de la norme IAS 39.

Au 31 décembre 2014, il existe une indication objective de dépréciation dans les cas suivants :

- le placement financier était déjà provisionné à l'arrêté publié précédent, ou ;
- une décote de 50% est observée à la date d'arrêté, ou ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur comptable sur les 36 derniers mois précédant l'arrêté.

Pour les titres qualifiés de titres stratégiques détaillés en annexe, pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée, cette période de référence est de 48 mois.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement. Ce dernier doit également permettre de traiter des cas anormaux (tels que par exemple une chute des cours brutale et anormale à la clôture).

En outre, dans tous les autres cas où ces seuils ne sont pas atteints, le groupe identifie dans son portefeuille, les titres présentant constamment au cours des six derniers mois une moins-value latente significative fonction de la volatilité des marchés financiers. Pour les titres ainsi isolés, il examine ensuite sur la base de son jugement, titre par titre, s'il y a lieu ou non d'enregistrer une dépréciation par résultat.

Dans le cas où la gestion financière d'une ligne de titres est effectuée de manière globale à l'échelle du groupe, même lorsque ces titres sont détenus par plusieurs entités, la détermination de l'existence ou non d'une indication objective de dépréciation peut être effectuée sur la base du prix de revient groupe.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

### **Placements valorisés au coût amorti**

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

### ➤ Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.2.2. Immeubles de placement

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût. Ils sont évalués selon l'approche par composant.

#### ➤ Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros oeuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos et couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

#### ➤ Evaluation

Le coût de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros oeuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

### ➤ **Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques,
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

### ➤ **Provisions pour dépréciation**

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

### ➤ **Décomptabilisation**

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

## **3.3. DERIVES**

### **3.3.1. Généralités**

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur tant en date d'origine qu'à l'occasion de leur revalorisation ultérieure. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger.

### **3.3.2. Dérivés de couverture**

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession ou de la perte de contrôle de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de juste valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

### 3.3.3. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

### 3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte notamment les bénéfices ou les pertes ainsi que la variation de juste valeur des actifs financiers au prorata de la participation de l'investisseur.

### 3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable (dans les 12 mois).

Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. En cas de moins-value latente, une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, les actifs non courants cessent d'être amortis à compter de leur reclassement en actifs détenus en vue de la vente.

Est considérée comme une activité abandonnée toute composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui se trouve dans l'une des situations suivantes :

- elle constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ; ou,
- elle fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou,
- elle est une filiale acquise exclusivement dans l'objectif d'être cédée.

Sont présentés sur une ligne particulière du compte de résultat :

- le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession,
- le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées.

### 3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

### **3.7 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS**

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

### **3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

La trésorerie correspond aux espèces disponibles.

Les équivalents de trésorerie sont des placements liquides à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### **3.9 CAPITAUX PROPRES**

#### **➤ Réserve de réévaluation**

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21,
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet des actifs financiers disponibles à la vente,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

#### **➤ Autres réserves**

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves de consolidation du groupe,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence de changement de méthodes comptables,
- Les instruments de capitaux propres de type Titres Super-Subordonnés (TSS) dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres. La rémunération de ces titres se traite comme un dividende qui est prélevée sur les fonds propres.

### ➤ **Ecart de conversion**

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

### ➤ **Intérêts ne conférant pas le contrôle**

Les intérêts ne conférant pas le contrôle comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant les intérêts ne conférant pas le contrôle relatifs aux OPCVM consolidés et le rachat des intérêts ne conférant pas le contrôle, se reporter aux paragraphes 3.7 et 3.11).

## **3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

### ➤ **Avantages du personnel**

#### • **Engagements de retraite**

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes à la clôture.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, que les droits soient définitivement acquis ou non dans le cas d'un changement du régime de retraite.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

### 3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en dettes de financement à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option. La contrepartie de ces dettes est comptabilisée soit en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

#### ➤ **Comptabilisation initiale**

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

#### ➤ **Règles d'évaluation**

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### ➤ **Décomptabilisation**

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

### 3.12 OPERATIONS TECHNIQUES

#### 3.12.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

#### ➤ **Contrats d'assurance**

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 qui sont annulées, sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir paragraphe 3.12.2.c).

#### ➤ **Contrats financiers**

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.



Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation décrites dans le paragraphe 3.12.3.

### **3.12.2 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4**

#### **a. Contrats d'assurance non vie**

##### **➤ Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

##### **➤ Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

##### **➤ Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non vie**

###### **❖ Provisions pour primes non acquises**

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

###### **❖ Provisions pour risques en cours**

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

###### **❖ Provisions pour sinistres à payer**

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

## ❖ **Autres provisions techniques**

### **Provisions mathématiques de rentes**

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

### **Provision pour risques croissants**

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

#### ➤ **Frais d'acquisition reportés**

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

## **b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

#### ➤ **Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

#### ➤ **Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

#### ➤ **Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

## ❖ **Provisions mathématiques**

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

## ❖ Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

## ❖ Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la fraction de participation aux bénéfices différée effectivement recouvrable. Un test de recouvrabilité s'appuyant sur une projection du comportement futur des portefeuilles d'assurance est mis en oeuvre. Ce test intègre notamment des plus-values latentes sur actifs comptabilisés au coût amorti.

## ❖ Autres provisions techniques

### **Provision globale de gestion**

La provision de gestion est dotée à due concurrence de l'ensemble des charges de gestion futures des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci. Cette approche est réalisée selon la maille des catégories ministérielles.

### ➤ **Frais d'acquisition reportés**

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmériées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, une dépréciation exceptionnelle est constatée en charge.

Le groupe applique la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

#### **c. Test de suffisance des passifs**

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

#### **d. Contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4**

Les contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4 sont soit des contrats d'assurance comportant un risque d'assurance significatif tel qu'un risque décès, soit des contrats financiers avec participation discrétionnaire, pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré.

Les provisions techniques de ces contrats sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

#### **e. Dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire**

Les dérivés incorporés sont des composantes de contrats d'assurance qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est évaluée séparément à la juste valeur lorsqu'elle n'est pas étroitement liée au contrat hôte ou lorsque les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4.

Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

#### **3.12.3. Contrats financiers relevant de la norme IAS 39**

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### 3.12.4. Opérations de réassurance

#### ➤ **Acceptations**

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans le paragraphe 3.12.1. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### ➤ **Cessions**

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 3.12.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

### 3.13 IMPOTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires.

Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

### 3.14 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel correspond à une composante de l'entité qui se livre à des activités dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par les principaux décideurs opérationnels du groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à allouer au secteur et d'évaluer sa performance.

Le groupe est organisé en trois secteurs opérationnels : l'assurance en France, l'assurance à l'International et les activités bancaires et financières. Le secteur des activités bancaires et financières qui fait par ailleurs l'objet de notes annexes spécifiques (notes 9.1; 9.2 et 33.3) a été regroupé avec le secteur de l'assurance en France pour constituer un secteur opérationnel global intitulé France.

Les différentes activités de chaque secteur sont les suivantes :

- **Assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- **Assurance de dommages aux biens et responsabilité.** L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- **Activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « *private equity* » et d'épargne salariale ;
- **Activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA.

### 3.15 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

#### 4. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

##### NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE

##### NOTE 1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

##### NOTE 1.1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – BILAN

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	888	1 647	2 535	928	1 664	2 592
Placements des activités d'assurance	76 694	6 727	83 421	69 446	6 168	75 614
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	3 639		3 639	3 265		3 265
Investissements dans les entreprises associées	860	178	1 038	877	176	1 053
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	8 007	209	8 216	8 144	265	8 410
Autres actifs	5 201	925	6 126	5 607	943	6 650
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 004	461	1 465	691	384	1 075
<b>Actif total consolidé</b>	<b>96 292</b>	<b>10 147</b>	<b>106 439</b>	<b>88 958</b>	<b>9 601</b>	<b>98 559</b>
Provisions pour risques et charges	541	91	631	516	87	604
Dettes de financement	840		840	1 941		1 941
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	50 255	5 140	55 394	48 450	5 080	53 530
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	15 822	1 570	17 392	17 374	1 314	18 688
Participation aux bénéfices différée passive	4 722	170	4 892	281	47	328
Ressources des activités du secteur bancaire	3 304		3 304	2 861		2 861
Autres passifs	15 527	380	15 907	13 550	388	13 939
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées						
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>91 010</b>	<b>7 350</b>	<b>98 361</b>	<b>84 973</b>	<b>6 917</b>	<b>91 890</b>

**NOTE 1.1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – COMPTE DE RESULTAT**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Primes acquises	10 686	2 628	13 314	10 906	2 534	13 440
Produit net bancaire, net du coût du risque	188		188	202		202
Produits des placements	2 230	258	2 488	2 246	267	2 512
Charges des placements	(673)	(41)	(714)	(616)	(47)	(663)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	549	64	613	1 138	29	1 167
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	109	40	148	366	28	394
Variation des dépréciations sur placements	(6)	(7)	(12)	(16)	(11)	(27)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>13 084</b>	<b>2 941</b>	<b>16 025</b>	<b>14 227</b>	<b>2 799</b>	<b>17 026</b>
Charges des prestations des contrats	(9 763)	(2 125)	(11 889)	(10 701)	(1 963)	(12 664)
Produits sur cession en réassurance	486	49	536	880	202	1 082
Charges sur cession en réassurance	(751)	(124)	(875)	(1 185)	(276)	(1 461)
Charges d'exploitation bancaire	(184)		(184)	(200)		(200)
Frais d'acquisition des contrats	(1 380)	(411)	(1 791)	(1 432)	(418)	(1 850)
Frais d'administration	(324)	(161)	(485)	(345)	(164)	(509)
Autres produits et charges opérationnels courants	(777)	(53)	(830)	(833)	(59)	(892)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>390</b>	<b>117</b>	<b>507</b>	<b>412</b>	<b>121</b>	<b>533</b>
Autres produits et charges opérationnels	(41)	(23)	(64)	(49)	(111)	(160)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>350</b>	<b>93</b>	<b>443</b>	<b>363</b>	<b>9</b>	<b>372</b>
Charges de financement	(84)		(84)	(93)		(93)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3	(6)	(2)	(2)	(8)	(10)
Impôts sur les résultats	(75)	(23)	(98)	31	(16)	15
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>194</b>	<b>65</b>	<b>258</b>	<b>300</b>	<b>(15)</b>	<b>285</b>
Résultat net des activités abandonnées						
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>194</b>	<b>65</b>	<b>258</b>	<b>300</b>	<b>(15)</b>	<b>285</b>
dont Intérêts ne conférant pas le contrôle	1		1	2		2
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>193</b>	<b>64</b>	<b>257</b>	<b>298</b>	<b>(15)</b>	<b>283</b>



**NOTE 1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE**
**NOTE 1.2.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE – BILAN**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total
Ecarts d'acquisition	2 171	20		2 191	2 167	20		2 187
Autres immobilisations incorporelles	337	6		343	395	9		404
Placements des activités d'assurance	86 052	9	(2 640)	83 421	77 686	8	(2 080)	75 614
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités		3 676	(37)	3 639		3 287	(22)	3 265
Investissements dans les entreprises associées	1 038			1 038	1 053			1 053
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	12 146		(3 930)	8 216	12 219		(3 809)	8 410
Autres actifs	6 654	217	(745)	6 126	7 266	127	(843)	6 550
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 465	4	(4)	1 465	1 075	6	(6)	1 075
<b>Actif total consolidé</b>	<b>109 862</b>	<b>3 932</b>	<b>(7 355)</b>	<b>106 439</b>	<b>101 862</b>	<b>3 457</b>	<b>(6 760)</b>	<b>98 559</b>
Provisions pour risques et charges	611	20		631	583	21		604
Dettes de financement	2 723	27	(1 910)	840	3 233	27	(1 320)	1 940
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	59 327		(3 933)	55 394	57 339		(3 809)	53 530
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	17 392			17 392	18 688			18 688
Participation aux bénéfices différée passive	4 892			4 892	328			328
Ressources des activités du secteur bancaire		3 330	(26)	3 304		2 885	(24)	2 861
Autres passifs	17 208	185	(1 486)	15 907	15 394	151	(1 607)	13 938
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées								
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>102 153</b>	<b>3 562</b>	<b>(7 355)</b>	<b>98 360</b>	<b>95 566</b>	<b>3 084</b>	<b>(6 760)</b>	<b>91 890</b>

**NOTE 1.2.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE – COMPTE DE RESULTAT**

En millions d'euros	31.12.2014									
	France					International				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Total
<b>Primes acquises</b>	5 378	5 307			10 686	1 693	936		2 628	13 314
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			188		188					188
Produits des placements	239	1 989		2	2 230	113	142	3	258	2 488
Charges des placements	(114)	(590)		31	(673)	(27)	(12)	(1)	(41)	(714)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	103	446			549	50	14		64	613
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	18	172		(81)	109	7	32		40	148
Variation des dépréciations sur placements		(5)		(1)	(6)	(4)	(3)		(7)	(12)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>5 624</b>	<b>7 319</b>	<b>188</b>	<b>(48)</b>	<b>13 084</b>	<b>1 831</b>	<b>1 109</b>	<b>1</b>	<b>2 941</b>	<b>16 025</b>
Charges des prestations des contrats	(3 720)	(6 043)			(9 763)	(1 197)	(928)		(2 125)	(11 889)
Produits sur cession en réassurance	100	386			486	44	5		49	536
Charges sur cession en réassurance	(349)	(402)			(751)	(117)	(6)		(124)	(875)
Charges d'exploitation bancaire			(184)		(184)					(184)
Frais d'acquisition des contrats	(856)	(525)			(1 380)	(318)	(93)		(411)	(1 791)
Frais d'administration	(221)	(104)			(324)	(106)	(55)		(161)	(485)
Autres produits et charges opérationnels courants	(298)	(381)	2	(99)	(777)	(43)	(7)	(3)	(53)	(830)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>280</b>	<b>251</b>	<b>7</b>	<b>(147)</b>	<b>390</b>	<b>94</b>	<b>24</b>	<b>(1)</b>	<b>117</b>	<b>507</b>
Autres produits et charges opérationnels	(19)	(17)		(5)	(41)	(20)	(4)		(23)	(64)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>260</b>	<b>234</b>	<b>7</b>	<b>(152)</b>	<b>350</b>	<b>74</b>	<b>20</b>	<b>(1)</b>	<b>93</b>	<b>443</b>
Charges de financement	(1)	(1)		(82)	(84)					(84)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(5)	8			3	(6)			(6)	(2)
Impôts sur les résultats	(96)	(78)	(3)	102	(75)	(15)	(8)		(23)	(98)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>158</b>	<b>164</b>	<b>4</b>	<b>(132)</b>	<b>194</b>	<b>53</b>	<b>12</b>	<b>(1)</b>	<b>64</b>	<b>258</b>
Résultat net des activités abandonnées										
<b>TOTAL RÉSULTAT NET</b>	<b>158</b>	<b>164</b>	<b>4</b>	<b>(132)</b>	<b>194</b>	<b>53</b>	<b>12</b>	<b>(1)</b>	<b>64</b>	<b>258</b>
dont intérêts ne conférant pas le contrôle		1			1					1
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)</b>	<b>158</b>	<b>163</b>	<b>4</b>	<b>(132)</b>	<b>193</b>	<b>53</b>	<b>12</b>	<b>(1)</b>	<b>64</b>	<b>257</b>

En millions d'euros	31.12.2013									
	France					International				
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Total
<b>Primes acquises</b>	<b>5 305</b>	<b>5 602</b>			<b>10 906</b>	<b>1 785</b>	<b>749</b>		<b>2 534</b>	<b>13 440</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			<b>202</b>		<b>202</b>					<b>202</b>
Produits des placements	242	1 999		5	2 246	118	146	2	267	2 512
Charges des placements	(108)	(549)		41	(616)	(32)	(15)		(47)	(663)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	130	1 003		6	1 138	33	(4)		29	1 167
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	21	381		(37)	366		28		28	394
Variation des dépréciations sur placements	(6)	(4)		(6)	(16)	(7)	(4)		(11)	(27)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>5 584</b>	<b>8 432</b>	<b>202</b>	<b>9</b>	<b>14 227</b>	<b>1 898</b>	<b>900</b>	<b>2</b>	<b>2 799</b>	<b>17 026</b>
Charges des prestations des contrats	(3 804)	(6 897)			(10 701)	(1 235)	(728)		(1 963)	(12 664)
Produits sur cession en réassurance	366	514			880	194	8		202	1 082
Charges sur cession en réassurance	(649)	(535)			(1 185)	(269)	(7)		(276)	(1 461)
Charges d'exploitation bancaire			(200)		(200)					(200)
Frais d'acquisition des contrats	(851)	(581)			(1 432)	(325)	(93)		(418)	(1 850)
Frais d'administration	(229)	(116)			(345)	(108)	(57)		(164)	(509)
Autres produits et charges opérationnels courants	(297)	(425)	3	(115)	(833)	(48)	(8)	(3)	(59)	(892)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>120</b>	<b>392</b>	<b>6</b>	<b>(106)</b>	<b>412</b>	<b>107</b>	<b>15</b>	<b>(2)</b>	<b>121</b>	<b>533</b>
Autres produits et charges opérationnels	(16)	(26)		(7)	(49)	(104)	(7)		(111)	(160)
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>104</b>	<b>366</b>	<b>6</b>	<b>(112)</b>	<b>363</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>(2)</b>	<b>9</b>	<b>372</b>
Charges de financement	(1)	(1)		(91)	(93)					(93)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(7)	5			(2)	(8)			(8)	(10)
Impôts sur les résultats	(36)	(15)	(3)	86	31	(21)	5		(16)	15
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>61</b>	<b>354</b>	<b>2</b>	<b>(117)</b>	<b>300</b>	<b>(26)</b>	<b>13</b>	<b>(2)</b>	<b>(15)</b>	<b>285</b>
Résultat net des activités abandonnées										
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>61</b>	<b>354</b>	<b>2</b>	<b>(117)</b>	<b>300</b>	<b>(26)</b>	<b>13</b>	<b>(2)</b>	<b>(15)</b>	<b>285</b>
dont intérêts ne conférant pas le contrôle		2			2					2
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)</b>	<b>61</b>	<b>352</b>	<b>2</b>	<b>(117)</b>	<b>298</b>	<b>(26)</b>	<b>13</b>	<b>(2)</b>	<b>(15)</b>	<b>283</b>

**NOTE 2 – ECARTS D'ACQUISITION**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
<b>Valeur à l'ouverture</b>	3 047	(581)	(278)	2 188	2 240
<b>Entrées de périmètre</b>					
<b>Sorties de périmètre</b>					
France	2			2	
Pays de l'Europe Centrale et Orientale			(12)	(12)	(4)
Turquie			8	8	(46)
Royaume-Uni			6	6	(2)
<b>Autres mouvements de l'exercice</b>	2		2	4	(52)
<b>Valeur à la clôture</b>	3 049	(581)	(276)	2 192	2 188

Le regroupement au sein d'une seule unité génératrice de trésorerie pour l'ensemble des pays de l'Europe centrale et orientale s'explique par des outils communs et une plateforme commune ainsi que par une gestion centralisée des accords de bancassurance.

**Mouvements de l'exercice :**

Les mouvements ayant affecté les écarts d'acquisition au bilan correspondent à des différences liées aux cours de conversion et à une variation positive provenant de la revalorisation du prix d'achat des titres de Groupama SA dans le cadre de l'engagement de liquidité souscrit par Groupama Holding résultant de la privatisation de GAN SA.

**Test de dépréciation :**

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie.

Pour les entités d'assurance acquises au cours de l'exercice, en l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'est mené. Néanmoins, un contrôle interne est effectué sur des bases simplifiées pour démontrer l'adossement du prix d'acquisition.

Chaque unité génératrice de trésorerie fournit ses prévisions de résultat technique déterminées à partir d'une croissance estimée du chiffre d'affaires et d'un objectif de ratio combiné cible à l'horizon du plan. Ces hypothèses sont déclinées en fonction de l'expérience passée et des contraintes externes du marché local (concurrence, réglementation, parts de marché...). Les hypothèses financières (taux d'actualisation et de rendement) sont fixées par le groupe et permettent de déterminer les prévisions de résultat financier et les flux de trésorerie actualisés.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- A une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le groupe.
- Au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé.

Dans les pays matures, la période explicite en assurance vie s'établit en règle générale à 10 ans et à 6 ans en assurance non vie. Elle peut être rallongée sur une période plus longue (qui peut être de 10 ans ou 15 ans) pour des pays émergents. Cette période est en effet nécessaire pour que le marché atteigne un niveau de maturité suffisant afin que le flux normé soit représentatif de la performance récurrente de long terme.

Les taux d'actualisation sont établis à partir du taux sans risque propre à chaque pays majoré d'une prime de risque spécifique à l'exercice de l'activité d'assurance.

Le taux ainsi retenu dans les principaux pays d'Europe occidentale et du sud, hors Grèce, se situe à 8%. Malgré la baisse des taux à long terme, le groupe a conservé une approche prudente en maintenant le même taux d'actualisation qu'en 2013 dans cette zone.

S'agissant des pays émergents, la courbe de taux utilisée tient compte dans la phase explicite d'une prime de risque plus élevée et intègre ensuite l'évolution future de la situation macroéconomique du pays et de l'atteinte d'un degré de maturité plus élevé de ces économies. Ceci est en particulier le cas des « nouveaux pays » de l'Union Européenne pour lesquels la présomption d'entrée dans la zone euro est jugée forte.

S'agissant de la Hongrie, la courbe de taux utilisée correspond à un taux moyen de 12,6% de 2015 à 2017 pour ensuite converger à moyen terme vers 9%.

S'agissant de la Roumanie, la courbe de taux utilisée est dégressive, de 16,9% en 2015 à 13,5% en 2019 pour ensuite converger à moyen terme vers 12,5%.

Sur la Turquie, la courbe des taux se situe entre 13% et 15% de 2015 à 2017 avec une convergence à moyen terme vers 12%.

S'agissant de la Grèce, en dépit de bons indicateurs de performance de la filiale (résultats, niveau d'activité) et un contexte général plus favorable, le taux d'escompte des cash flows modélisés a été maintenu à 14% pour l'ensemble des projections. Le taux de rendement des actifs a également été ajusté pour tenir compte de la prime de risque accrue.

Le taux de croissance retenu pour la valorisation au-delà de la période explicite est fonction de la maturité des marchés. Il repose sur des indicateurs issus d'études stratégiques. Les taux retenus pour les marchés matures d'Europe occidentale et du sud sont compris dans une fourchette de 1% à 3%. Ces taux peuvent être portés sur des marchés émergents à faible taux de pénétration d'assurance jusqu'à 5%.

L'application de ces tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciations complémentaires des écarts d'acquisition au 31 décembre 2014.

Des analyses comparatives a posteriori entre les données des business plans et les données réelles sur les principaux agrégats du compte de résultat (ratio combiné, résultat technique, ...) ont été réalisées et n'ont pas remis en cause les tests de dépréciation.

Des tests de sensibilité ont été menés sur la valeur d'utilité retenue avec les hypothèses de variation suivantes :

- hausse de 100 points de base du taux d'escompte et,
- baisse de 50 points de base du taux de croissance à long terme.

S'agissant de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale, une hausse conjointe de 100 points de base des taux d'escompte et de rendement conduirait à une baisse de l'excédent de couverture de 31 millions d'euros (alors qu'une baisse de 100 points de base se traduirait par un excédent supplémentaire de couverture de 46 millions d'euros).

Sur cette même unité génératrice de trésorerie, le test de sensibilité portant sur le taux de croissance à long terme conduirait à une baisse de l'excédent de couverture de 16 millions d'euros si celui-ci baissait de 50 points de base (l'excédent serait en hausse de 22 millions d'euros avec une variation favorable de + 50 points de base).

En ce qui concerne l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de la filiale grecque, Groupama Phoenix, une hausse de 100 points de base du taux d'escompte conduirait à un impairment de -7 millions d'euros (alors qu'une variation de 100 points de base à la baisse du taux d'escompte se traduirait par un excédent de 17 millions d'euros). Le test de sensibilité portant sur une baisse du taux de croissance à long terme de 100 points de base conduirait à une insuffisance de couverture de -2 millions d'euros.

La réalisation simultanée de tous les scénarii adverses ou favorables aurait un impact quasi-identique au cumul des impacts pris isolément.

**NOTE 2.1 – ECARTS D'ACQUISITION – DETAIL PAR UNITE GENERATRICE DE TRESORERIE**

En millions d'euros	31.12.2014			
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette
Pays de l'Europe Centrale et Orientale	1 026	(502)	(177)	347
Italie	781			781
Turquie	262		(73)	189
Royaume-Uni	142	(31)	(27)	84
Grèce	131	(48)		83
<b>Total International</b>	<b>2 342</b>	<b>(581)</b>	<b>(277)</b>	<b>1 484</b>
Groupama Gan Vie	470			470
Gan Assurances	196			196
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	41			41
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>707</b>			<b>707</b>
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>3 049</b>	<b>(581)</b>	<b>(277)</b>	<b>2 192</b>

En millions d'euros	31.12.2013			
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette
Pays de l'Europe Centrale et Orientale	1 026	(502)	(164)	360
Italie	781			781
Turquie	262		(81)	181
Royaume-Uni	142	(31)	(33)	78
Grèce	131	(48)		83
<b>Total International</b>	<b>2 342</b>	<b>(581)</b>	<b>(278)</b>	<b>1 483</b>
Groupama Gan Vie	470			470
Gan Assurances	196			196
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	39			39
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>705</b>			<b>705</b>
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>3 047</b>	<b>(581)</b>	<b>(278)</b>	<b>2 188</b>

Il convient de rappeler qu'au cours des exercices 2009 à 2012, le groupe a procédé à une dépréciation des écarts d'acquisition de 581 millions d'euros relative aux unités génératrices de trésorerie suivantes :

- Pays de l'Europe centrale et orientale pour un total de 502 millions d'euros dont : 113 millions d'euros en 2009 correspondant au risque de démarrage d'activités dans des pays émergents de l'Europe de l'Est où est implanté le groupe OTP Bank, 79 millions d'euros en 2010, 51 millions d'euros en 2011 et 260 millions d'euros en 2012.
- Grèce : 39 millions d'euros en 2011 et 9 millions d'euros en 2012.
- Royaume-Uni : 30 millions d'euros sur le cabinet de courtage Bollington en 2012.

**NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>532</b>	<b>1 602</b>	<b>2 133</b>	<b>557</b>	<b>1 521</b>	<b>2 078</b>
Augmentation		82	82	5	96	101
Diminution	(1)	(11)	(12)	(5)	(17)	(22)
Ecart de conversion	2	(3)	(1)	(25)	(2)	(27)
Variation de périmètre					3	3
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>533</b>	<b>1 671</b>	<b>2 203</b>	<b>532</b>	<b>1 602</b>	<b>2 133</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(233)</b>	<b>(1 356)</b>	<b>(1 589)</b>	<b>(222)</b>	<b>(1 212)</b>	<b>(1 434)</b>
Augmentation	(17)	(113)	(130)	(31)	(144)	(175)
Diminution		2	2		7	7
Ecart de conversion	(1)	1	0	20	1	21
Variation de périmètre					(3)	(3)
Reclassements					(6)	(6)
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(251)</b>	<b>(1 466)</b>	<b>(1 717)</b>	<b>(233)</b>	<b>(1 356)</b>	<b>(1 589)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(136)</b>	<b>(3)</b>	<b>(139)</b>	<b>(65)</b>	<b>(9)</b>	<b>(74)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(1)	(1)	(2)	(75)	(1)	(76)
Dépréciation durable reprise						
Ecart de conversion	(1)		(1)	4		4
Variation de périmètre						
Reclassements					6	6
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(138)</b>	<b>(4)</b>	<b>(142)</b>	<b>(136)</b>	<b>(3)</b>	<b>(139)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>163</b>	<b>242</b>	<b>404</b>	<b>270</b>	<b>300</b>	<b>570</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>144</b>	<b>201</b>	<b>344</b>	<b>163</b>	<b>242</b>	<b>404</b>

Les immobilisations incorporelles du groupe sont composées de deux rubriques :

- les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité assurance
- les autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs de réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques.

Il convient de rappeler que la suppression de la tacite reconduction en Italie ainsi que la pérennisation de la taxe sur les activités d'assurance en Hongrie ont conduit à revoir les hypothèses retenues à l'origine pour reconnaître ces valeurs de portefeuille, ce qui a eu pour conséquence une dépréciation complémentaire de ces actifs au 31 décembre 2013.

#### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et développés en interne.

Il convient de noter que l'indemnité de résiliation prévue à l'article 26 de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites a été totalement amortie.

#### **NOTE 3.1 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014						31.12.2013	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national
<b>Valeur brute à la clôture</b>	27	507	1 504	166	1 531	673	1 474	660
Amortissements cumulés à la clôture		(252)	(1 336)	(130)	(1 336)	(382)	(1 239)	(351)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(10)	(129)	(4)		(14)	(129)	(11)	(128)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(10)</b>	<b>(381)</b>	<b>(1 340)</b>	<b>(130)</b>	<b>(1 350)</b>	<b>(511)</b>	<b>(1 250)</b>	<b>(479)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>17</b>	<b>126</b>	<b>164</b>	<b>36</b>	<b>181</b>	<b>162</b>	<b>224</b>	<b>181</b>



**NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 430</b>	<b>232</b>	<b>1 662</b>	<b>1 465</b>	<b>221</b>	<b>1 686</b>
Acquisitions	4	19	23	25	9	34
Variation de périmètre						
Dépenses ultérieures						
Production immobilisée de l'exercice	39		39	7		7
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(2)		(2)	18	15	33
Ecart de conversion				(1)		(1)
Cessions	(49)	(6)	(55)	(84)	(13)	(97)
Autres						
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 422</b>	<b>245</b>	<b>1 667</b>	<b>1 430</b>	<b>232</b>	<b>1 662</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(335)</b>		<b>(335)</b>	<b>(329)</b>		<b>(329)</b>
Augmentation	(26)		(26)	(25)		(25)
Variation de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation						
Diminution	18		18	19		19
Autres						
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(343)</b>		<b>(343)</b>	<b>(335)</b>		<b>(335)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(12)</b>	<b>(5)</b>	<b>(18)</b>	<b>(8)</b>	<b>(1)</b>	<b>(10)</b>
Dépréciation durable comptabilisée				(4)		(4)
Variation de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation					(4)	(4)
Dépréciation durable reprise						
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(12)</b>	<b>(5)</b>	<b>(18)</b>	<b>(12)</b>	<b>(5)</b>	<b>(18)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>1 083</b>	<b>227</b>	<b>1 310</b>	<b>1 128</b>	<b>220</b>	<b>1 348</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 067</b>	<b>240</b>	<b>1 307</b>	<b>1 083</b>	<b>227</b>	<b>1 310</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 586</b>	<b>405</b>	<b>2 991</b>	<b>2 567</b>	<b>405</b>	<b>2 972</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 519</b>	<b>165</b>	<b>1 684</b>	<b>1 484</b>	<b>178</b>	<b>1 662</b>

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats ainsi qu'à des impositions.

Les plus-values latentes y compris l'immobilier d'exploitation (voir note 5) revenant au groupe s'élèvent à 645 millions d'euros au 31 décembre 2014 (nettes de participation aux bénéfices et d'impôts) contre 635 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 36 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 37 millions d'euros au 31 décembre 2013. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 62 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 26 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 14 millions d'euros au 31 décembre 2013).

La production immobilisée de l'exercice comprend l'acquisition d'un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement à hauteur de 20 millions d'euros.

Conformément à la hiérarchie de la juste valeur définie dans la norme IFRS 13, la juste valeur de l'immobilier de placement est classée en niveau 2 pour un montant de 2 438 millions d'euros et en niveau 3 pour un montant de 553 millions d'euros. L'immobilier de placement classé en niveau 2 correspond principalement à des immeubles situés à Paris ou en région parisienne pour lesquels la juste valeur s'appuie sur des données observables.

**NOTE 4.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014						31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 371	51	1 422	246		246	1 374	57	1 430	233		233
Amortissements cumulés	(326)	(16)	(343)				(318)	(17)	(335)			
Dépréciation durable	(4)	(8)	(12)	(6)		(6)	(4)	(8)	(12)	(6)		(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 040</b>	<b>27</b>	<b>1 067</b>	<b>240</b>		<b>240</b>	<b>1 051</b>	<b>32</b>	<b>1 083</b>	<b>227</b>		<b>227</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 536</b>	<b>50</b>	<b>2 586</b>	<b>405</b>		<b>405</b>	<b>2 511</b>	<b>56</b>	<b>2 567</b>	<b>405</b>		<b>405</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 496</b>	<b>24</b>	<b>1 519</b>	<b>165</b>		<b>165</b>	<b>1 459</b>	<b>24</b>	<b>1 483</b>	<b>178</b>		<b>178</b>

NOTE 4.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE

NOTE 4.2.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2014					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Valeur brute	963	408	1 371	108	137	246
Amortissements cumulés	(208)	(118)	(326)			
Dépréciation durable	(2)	(2)	(4)	(1)	(4)	(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>753</b>	<b>288</b>	<b>1 040</b>	<b>107</b>	<b>133</b>	<b>240</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 895</b>	<b>641</b>	<b>2 536</b>	<b>173</b>	<b>232</b>	<b>405</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 143</b>	<b>353</b>	<b>1 496</b>	<b>66</b>	<b>99</b>	<b>165</b>

En millions d'euros	31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Valeur brute	969	404	1 374	101	131	233
Amortissements cumulés	(204)	(115)	(318)			
Dépréciation durable	(2)	(2)	(4)	(1)	(4)	(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>764</b>	<b>287</b>	<b>1 051</b>	<b>100</b>	<b>127</b>	<b>227</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 863</b>	<b>648</b>	<b>2 511</b>	<b>172</b>	<b>233</b>	<b>405</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 099</b>	<b>360</b>	<b>1 459</b>	<b>72</b>	<b>106</b>	<b>178</b>

**NOTE 4.2.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	29	22	51			
Amortissements cumulés	(10)	(6)	(16)			
Dépréciation durable	(5)	(3)	(8)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>27</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>50</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>24</b>			

En millions d'euros	31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	33	23	57			
Amortissements cumulés	(11)	(5)	(17)			
Dépréciation durable	(5)	(3)	(8)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>32</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>56</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>24</b>			

**NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 356</b>	<b>79</b>	<b>1 435</b>	<b>1 309</b>	<b>94</b>	<b>1 403</b>
Acquisitions	15	2	17	71	3	74
Variation de périmètre						
Production immobilisée de l'exercice	6		6	3		3
Transfert de/vers les immeubles de placement	2		2	(18)	(15)	(33)
Ecarts de conversion	(1)		(1)	(1)		(1)
Cessions	(21)	(9)	(30)	(8)	(3)	(11)
Autres						
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 357</b>	<b>72</b>	<b>1 429</b>	<b>1 356</b>	<b>79</b>	<b>1 435</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(329)</b>		<b>(329)</b>	<b>(299)</b>		<b>(299)</b>
Augmentation	(38)		(38)	(34)		(34)
Variation de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles de placement				1		1
Diminution	14		14	3		3
Autres						
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(353)</b>		<b>(353)</b>	<b>(329)</b>		<b>(329)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(6)</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>(10)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(14)		(14)			
Variation de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles de placement					4	4
Dépréciation durable reprise	2	2	4			
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(16)</b>	<b>0</b>	<b>(16)</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(6)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>1 023</b>	<b>77</b>	<b>1 100</b>	<b>1 006</b>	<b>88</b>	<b>1 094</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>988</b>	<b>72</b>	<b>1 060</b>	<b>1 023</b>	<b>77</b>	<b>1 100</b>
<b>Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture</b>	<b>1 308</b>	<b>118</b>	<b>1 426</b>	<b>1 326</b>	<b>121</b>	<b>1 447</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>320</b>	<b>46</b>	<b>366</b>	<b>303</b>	<b>44</b>	<b>347</b>

Une provision pour dépréciation a été constatée dans les comptes 2014 à hauteur de 14 millions d'euros. Cette dépréciation concerne un immeuble en banlieue parisienne.

**NOTE 5.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014						31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 238	119	1 357	72		72	1 241	114	1 355	79		79
Amortissements cumulés	(343)	(10)	(353)				(321)	(8)	(329)			
Dépréciation durable	(16)		(16)				(3)		(4)	(3)		(3)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>880</b>	<b>108</b>	<b>988</b>	<b>72</b>		<b>72</b>	<b>917</b>	<b>106</b>	<b>1 023</b>	<b>76</b>		<b>76</b>
Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture	1 202	106	1 308	118		118	1 221	105	1 326	121		121
Plus-values latentes	322	(2)	320	46		46	304	(1)	303	44		44

NOTE 5.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE

NOTE 5.2.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2014					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	666	572	1 238	19	53	72
Amortissements cumulés	(137)	(205)	(343)			
Dépréciation durable	(2)	(13)	(16)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>526</b>	<b>355</b>	<b>880</b>	<b>19</b>	<b>53</b>	<b>72</b>
<b>Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture</b>	<b>632</b>	<b>571</b>	<b>1 202</b>	<b>33</b>	<b>85</b>	<b>118</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>106</b>	<b>216</b>	<b>322</b>	<b>14</b>	<b>32</b>	<b>46</b>

En millions d'euros	31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	663	578	1 241	20	59	79
Amortissements cumulés	(123)	(198)	(321)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(3)	(1)	(2)	(3)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>539</b>	<b>378</b>	<b>917</b>	<b>19</b>	<b>57</b>	<b>76</b>
<b>Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture</b>	<b>650</b>	<b>571</b>	<b>1 221</b>	<b>32</b>	<b>88</b>	<b>121</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>111</b>	<b>194</b>	<b>304</b>	<b>13</b>	<b>31</b>	<b>44</b>

**NOTE 5.2.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	53	66	119			
Amortissements cumulés	(4)	(6)	(10)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>49</b>	<b>60</b>	<b>108</b>			
<b>Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture</b>	<b>48</b>	<b>59</b>	<b>106</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>			

En millions d'euros	31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	49	66	114			
Amortissements cumulés	(3)	(5)	(8)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>45</b>	<b>60</b>	<b>106</b>			
<b>Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture</b>	<b>46</b>	<b>59</b>	<b>105</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>			



**NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	73 336	66 183
Actifs évalués au coût amorti	1 506	1 426
<b>Total placements financiers hors UC</b>	<b>74 842</b>	<b>67 609</b>

Le total des placements financiers (hors immobilier, UC et dérivés) au 31 décembre 2014 s'élève à 74 842 millions d'euros et présente une augmentation de 7 233 millions par rapport au 31 décembre 2013.

L'activité de mises en pension de titres obligataires est de 4 115 millions contre 1 775 millions au 31 décembre 2013. La trésorerie issue de ces mises en pension est investie dans des fonds spécifiques détenus en direct.

**NOTE 6.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	3 290	247	3 537	4 096	270	4 366	806	23	829
Obligations et autres placements à revenu fixe	45 496	4 317	49 813	52 704	4 866	57 570	7 208	549	7 757
Autres placements	44		44	44		44			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>48 830</b>	<b>4 564</b>	<b>53 394</b>	<b>56 844</b>	<b>5 136</b>	<b>61 980</b>	<b>8 014</b>	<b>572</b>	<b>8 586</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	35		35	35		35			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	586	181	767	586	181	767			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	89		89	89		89			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 209	54	2 263	2 209	54	2 263			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	5 847	201	6 048	5 847	201	6 048			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 085	70	2 155	2 085	70	2 155			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>10 851</b>	<b>506</b>	<b>11 357</b>	<b>10 851</b>	<b>506</b>	<b>11 357</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>59 681</b>	<b>5 070</b>	<b>64 751</b>	<b>67 695</b>	<b>5 642</b>	<b>73 336</b>	<b>8 014</b>	<b>572</b>	<b>8 586</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

Au 31 décembre 2014, les plus-values non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs de transaction s'établissent respectivement à 8 586 millions d'euros et 318 millions d'euros contre 2 881 millions et 185 millions au 31 décembre 2013.

En millions d'euros	31.12.2013								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	4 050	198	4 248	4 821	252	5 073	771	54	825
Obligations et autres placements à revenu fixe	43 996	4 254	48 250	45 841	4 465	50 306	1 845	211	2 056
Autres placements	41		41	41		41			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>48 087</b>	<b>4 452</b>	<b>52 539</b>	<b>50 703</b>	<b>4 717</b>	<b>55 420</b>	<b>2 616</b>	<b>265</b>	<b>2 881</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	37		37	37		37			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	683	140	823	683	140	823			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	176		176	176		176			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 076	55	2 131	2 076	55	2 131			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	6 503	24	6 527	6 503	24	6 527			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	917	150	1 067	917	150	1 067			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>10 394</b>	<b>369</b>	<b>10 763</b>	<b>10 394</b>	<b>369</b>	<b>10 763</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>58 481</b>	<b>4 821</b>	<b>63 302</b>	<b>61 097</b>	<b>5 086</b>	<b>66 183</b>	<b>2 616</b>	<b>265</b>	<b>2 881</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

**NOTE 6.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ**
**NOTE 6.2.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2014											
	Coût amorti net				Juste valeur <sup>(a)</sup>				Plus ou moins-values latentes brutes			
	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Holding	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>												
Actions et autres placements à revenu variable	2 517	773		3 290	2 995	1 101		4 096	478	328		806
Obligations et autres placements à revenu fixe	40 435	5 061		45 496	47 069	5 635		52 704	6 634	574		7 208
Autres placements	10	34		44	10	34		44				
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>42 962</b>	<b>5 868</b>		<b>48 830</b>	<b>50 074</b>	<b>6 770</b>		<b>56 844</b>	<b>7 112</b>	<b>902</b>		<b>8 014</b>
<b>Actifs de transaction</b>												
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	6	29		35	6	29		35				
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	447	139		586	447	139		586				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	89			89	89			89				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	1 792	417		2 209	1 792	417		2 209				
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	5 128	718	1	5 847	5 128	718	1	5 847				
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 084	1		2 085	2 084	1		2 085				
Autres placements classés en "trading"												
Autres placements classés en "held for trading"												
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>9 546</b>	<b>1 304</b>	<b>1</b>	<b>10 851</b>	<b>9 546</b>	<b>1 304</b>	<b>1</b>	<b>10 851</b>				
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>52 508</b>	<b>7 172</b>	<b>1</b>	<b>59 681</b>	<b>59 620</b>	<b>8 074</b>	<b>1</b>	<b>67 695</b>	<b>7 112</b>	<b>902</b>		<b>8 014</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2013											
	Coût amorti net				Juste valeur <sup>(a)</sup>				Plus ou moins-values latentes brutes			
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>												
Actions et autres placements à revenu variable	3 018	1 032		4 050	3 442	1 379		4 821	424	346		771
Obligations et autres placements à revenu fixe	39 696	4 300		43 996	41 248	4 593		45 841	1 552	293		1 845
Autres placements	7	34		41	7	34		41				
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>42 721</b>	<b>5 366</b>		<b>48 087</b>	<b>44 697</b>	<b>6 006</b>		<b>50 703</b>	<b>1 976</b>	<b>640</b>		<b>2 616</b>
<b>Actifs de transaction</b>												
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	8	29		37	8	29		37				
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	556	127		683	556	127		683				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	164	12		176	164	12		176				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	1 629	447		2 076	1 629	447		2 076				
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	5 280	1 221	2	6 503	5 280	1 221	2	6 503				
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	916	1		917	916	1		917				
Autres placements classés en "trading"												
Autres placements classés en "held for trading"	1	1		2	1	1		2				
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>8 554</b>	<b>1 838</b>	<b>2</b>	<b>10 394</b>	<b>8 554</b>	<b>1 838</b>	<b>2</b>	<b>10 394</b>				
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>51 275</b>	<b>7 204</b>	<b>2</b>	<b>58 481</b>	<b>53 251</b>	<b>7 844</b>	<b>2</b>	<b>61 097</b>	<b>1 976</b>	<b>640</b>		<b>2 616</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

**NOTE 6.2.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	143	104	247	152	118	270	9	14	23
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 373	1 944	4 317	2 697	2 169	4 866	324	225	549
Autres placements									
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 516</b>	<b>2 048</b>	<b>4 564</b>	<b>2 849</b>	<b>2 287</b>	<b>5 136</b>	<b>333</b>	<b>239</b>	<b>572</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	95	86	181	95	86	181			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"									
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	31	23	54	31	23	54			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	138	63	201	138	63	201			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	37	33	70	37	33	70			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>301</b>	<b>205</b>	<b>506</b>	<b>301</b>	<b>205</b>	<b>506</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>2 817</b>	<b>2 253</b>	<b>5 070</b>	<b>3 150</b>	<b>2 492</b>	<b>5 642</b>	<b>333</b>	<b>239</b>	<b>572</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2013								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	94	104	198	136	116	252	42	12	54
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 277	1 977	4 254	2 396	2 069	4 465	119	92	211
Autres placements									
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 371</b>	<b>2 081</b>	<b>4 452</b>	<b>2 532</b>	<b>2 185</b>	<b>4 717</b>	<b>161</b>	<b>104</b>	<b>265</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	69	71	140	69	71	140			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"									
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	31	24	55	31	24	55			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	23	1	24	23	1	24			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	89	61	150	89	61	150			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>212</b>	<b>157</b>	<b>369</b>	<b>212</b>	<b>157</b>	<b>369</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>2 583</b>	<b>2 238</b>	<b>4 821</b>	<b>2 744</b>	<b>2 342</b>	<b>5 086</b>	<b>161</b>	<b>104</b>	<b>265</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

**NOTE 6.3 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR NATURE DE TITRE**

En millions d'euros	31.12.2014								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	3 290	247	3 537	4 096	270	4 366	806	23	829
Actifs classés en "trading"	35		35	35		35			
Actifs classés en "held for trading"	586	181	767	586	181	767			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>3 911</b>	<b>428</b>	<b>4 339</b>	<b>4 717</b>	<b>451</b>	<b>5 168</b>	<b>806</b>	<b>23</b>	<b>829</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	45 496	4 317	49 813	52 704	4 866	57 570	7 208	549	7 757
Actifs classés en "trading"	89		89	89		89			
Actifs classés en "held for trading"	2 209	54	2 263	2 209	54	2 263			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>47 794</b>	<b>4 371</b>	<b>52 165</b>	<b>55 002</b>	<b>4 920</b>	<b>59 922</b>	<b>7 208</b>	<b>549</b>	<b>7 757</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	5 847	201	6 048	5 847	201	6 048			
Actifs classés en "held for trading"	2 085	70	2 155	2 085	70	2 155			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>7 932</b>	<b>271</b>	<b>8 203</b>	<b>7 932</b>	<b>271</b>	<b>8 203</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	44		44	44		44			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"									
<b>Total autres placements</b>	<b>44</b>		<b>44</b>	<b>44</b>		<b>44</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>59 681</b>	<b>5 070</b>	<b>64 751</b>	<b>67 695</b>	<b>5 642</b>	<b>73 337</b>	<b>8 014</b>	<b>572</b>	<b>8 586</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2013								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	4 050	198	4 248	4 821	252	5 073	771	54	825
Actifs classés en "trading"	37		37	37		37			
Actifs classés en "held for trading"	683	140	823	683	140	823			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>4 770</b>	<b>338</b>	<b>5 108</b>	<b>5 541</b>	<b>392</b>	<b>5 933</b>	<b>771</b>	<b>54</b>	<b>825</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	43 996	4 254	48 250	45 841	4 465	50 306	1 845	211	2 056
Actifs classés en "trading"	176		176	176		176			
Actifs classés en "held for trading"	2 076	55	2 131	2 076	55	2 131			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>46 248</b>	<b>4 309</b>	<b>50 557</b>	<b>48 093</b>	<b>4 520</b>	<b>52 613</b>	<b>1 845</b>	<b>211</b>	<b>2 056</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	6 503	24	6 527	6 503	24	6 527			
Actifs classés en "held for trading"	917	150	1 067	917	150	1 067			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>7 420</b>	<b>174</b>	<b>7 594</b>	<b>7 420</b>	<b>174</b>	<b>7 594</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	41		41	41		41			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total autres placements</b>	<b>43</b>		<b>43</b>	<b>43</b>		<b>43</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>58 481</b>	<b>4 821</b>	<b>63 302</b>	<b>61 097</b>	<b>5 086</b>	<b>66 183</b>	<b>2 616</b>	<b>265</b>	<b>2 881</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

#### NOTE 6.4 – PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
Prêts	141	67	208	151	67	218
Dépôts	1 154	28	1 182	924	30	954
Autres	116		116	254		254
<b>Total actifs évalués au coût amorti</b>	<b>1 411</b>	<b>95</b>	<b>1 506</b>	<b>1 329</b>	<b>97</b>	<b>1 426</b>



**NOTE 6.5 – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES PLACEMENTS**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	4 744	(1 207)	3 537	5 522	(1 274)	4 248
Obligations et autres placements à revenu fixe	49 828	(15)	49 813	48 267	(17)	48 250
Autres placements	44		44	41		41
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>54 616</b>	<b>(1 222)</b>	<b>53 394</b>	<b>53 830</b>	<b>(1 291)</b>	<b>52 539</b>
Placements financiers évalués au coût amorti	1 509	(3)	1 506	1 430	(4)	1 426
<b>Placements financiers évalués au coût amorti</b>	<b>1 509</b>	<b>(3)</b>	<b>1 506</b>	<b>1 430</b>	<b>(4)</b>	<b>1 426</b>

Le stock des provisions pour dépréciation des placements évalués à la juste valeur s'établit à 1 222 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 1 291 millions au 31 décembre 2013. Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs financiers disponibles à la vente représentent 2,2 % de leur coût amorti brut.

La variation du stock de provision est principalement due à des reprises de provisions sur titres cédés pour 64 millions d'euros.

S'agissant des actions, la provision pour dépréciation comprend une dépréciation des titres stratégiques pour près d'1 milliard d'euros.

Le montant des provisions pour dépréciation constitué sur les placements évalués au coût amorti s'élève à 3 millions d'euros.

Les provisions ont été déterminées conformément aux règles exposées au paragraphe au 3.2.1 des principes comptables.

**NOTE 6.6 – PLACEMENTS FINANCIERS – PAR DEVISE**

En millions d'euros	31.12.2014					
	Euro	Dollar	Livre	Yen	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	3 527	447	65	1	327	4 366
Obligations et autres placements à revenu fixe	56 745	41	283		501	57 570
Autres placements	44					44
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>60 316</b>	<b>488</b>	<b>347</b>	<b>1</b>	<b>828</b>	<b>61 980</b>
<b>Actifs de transaction</b>						
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	35					35
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	765	1				766
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	89					89
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 232	2			28	2 262
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	6 049					6 049
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 155					2 155
Autres placements classés en "trading"						
Autres placements classés en "held for trading"						
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>11 324</b>	<b>3</b>			<b>28</b>	<b>11 356</b>
<b>Actifs évalués au coût amorti</b>						
Prêts	207				1	208
Dépôts	1 155				27	1 182
Autres placements	116					116
<b>Total actifs évalués au coût amorti</b>	<b>1 478</b>				<b>28</b>	<b>1 506</b>
<b>Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)</b>	<b>73 118</b>	<b>491</b>	<b>347</b>	<b>1</b>	<b>884</b>	<b>74 842</b>

Les montants indiqués ci-dessus ne tiennent pas compte des couvertures du risque de change mises en place en 2013 et 2014 (contrats d'échange de flux en devise).

En millions d'euros	31.12.2013					
	Euro	Dollar	Livre	Yen	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	4 130	536	16	1	389	5 073
Obligations et autres placements à revenu fixe	49 551		268	12	475	50 306
Autres placements	41					41
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>53 721</b>	<b>536</b>	<b>284</b>	<b>13</b>	<b>864</b>	<b>55 420</b>
<b>Actifs de transaction</b>						
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	37					37
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	822	1				823
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	176					176
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 103				27	2 131
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	6 527					6 527
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	1 066					1 066
Autres placements classés en "trading"						
Autres placements classés en "held for trading"	3					3
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>10 735</b>	<b>1</b>			<b>27</b>	<b>10 763</b>
<b>Actifs évalués au coût amorti</b>						
Prêts	217				1	218
Dépôts	929				24	954
Autres placements	254					254
<b>Total actifs évalués au coût amorti</b>	<b>1 400</b>				<b>25</b>	<b>1 425</b>
<b>Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)</b>	<b>65 857</b>	<b>537</b>	<b>284</b>	<b>13</b>	<b>917</b>	<b>67 609</b>

Les montants indiqués ci-dessus ne tiennent pas compte des couvertures du risque de change mises en place en 2013 (ventes à terme ou contrats d'échange de flux en devise).

**NOTE 6.7 – DETAIL DES PLACEMENTS COTES**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Actions	2 093	2 747
Parts d'OPCVM à revenu fixe	4 308	4 074
Parts d'autres OPCVM	2 783	2 878
OPCVM de trésorerie	8 203	7 593
Obligations et autres titres à revenu fixe	55 434	48 390
<b>Total placements cotés</b>	<b>72 820</b>	<b>65 683</b>

Le tableau ci-dessus répond aux obligations d'informations requises par la norme IFRS 12 sur les OPCVM non consolidés. Le montant de ces actifs en juste valeur au 31 décembre 2014 s'élève à 15 294 millions d'euros contre 14 545 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2014, le montant des dépréciations constituées sur les placements cotés évalués à la juste valeur s'établit à 1 118 millions d'euros contre 1 177 millions au 31 décembre 2013.

**NOTE 6.8 – DETAIL DES PLACEMENTS NON COTES**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Actions en juste valeur	292	308
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	181	149
Autres placements en juste valeur	44	43
Prêts au coût amorti	208	218
Autres placements au coût amorti	1 298	1 208
<b>Total placements non cotés</b>	<b>2 022</b>	<b>1 927</b>

Au 31 décembre 2014, le montant des dépréciations constituées sur les placements non cotés évalués à la juste valeur s'établit à 104 millions d'euros contre 114 millions au 31 décembre 2013.

**NOTE 6.9 – PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIETES NON CONSOLIDEES**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>
Veolia Environnement	5,20%	256	436	180	5,20%	245	335	90
Saint Gobain					1,83%	442	407	(35)
<b>Sociétés Françaises</b>		<b>256</b>	<b>436</b>	<b>180</b>		<b>687</b>	<b>742</b>	<b>55</b>
Mediobanca	4,91%	147	291	144	4,93%	147	269	122
OTP Bank	8,30%	261	279	42	8,30%	261	317	79
<b>Sociétés Étrangères</b>		<b>408</b>	<b>570</b>	<b>186</b>		<b>408</b>	<b>586</b>	<b>201</b>
<b>Total des placements significatifs dans des sociétés non consolidées</b>		<b>664</b>	<b>1 006</b>	<b>366</b>		<b>1 095</b>	<b>1 328</b>	<b>256</b>

<sup>(1)</sup> La réserve de réévaluation tient compte des effets des instruments de couverture

Les titres présentés dans cette note correspondent exclusivement aux titres qualifiés de « titres stratégiques » dont le traitement en matière de dépréciation est indiqué au point 3.2.1 des principes comptables.

Comme rappelé à ce point 3.2.1, les titres stratégiques sont ceux pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme. Ils sont caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée.

Mouvements de l'exercice :

Le groupe a poursuivi, comme en 2013, sa politique de derisking actions avec la cession de ses titres Saint Gobain.

Le stock de la provision pour dépréciation sur les titres stratégiques s'élève ainsi à près de 1 milliard d'euros au 31 décembre 2014.

**NOTE 6.10 – DECOMPOSITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE**

Le poids des instruments de taux sur le total des placements financiers hors UC s'élève à 80%, dont 77% sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 3% dans la catégorie « actifs de transaction » fin décembre 2013.

Les présentations ci-après concernent uniquement les placements en obligations, détenus directement ou par le biais d'OPCVM consolidés, mais ne prend pas en compte les autres placements ayant des caractéristiques similaires (OPCVM obligataires, OPCVM de taux, fonds obligataires, ...).

**NOTE 6.10.1 – DECOMPOSITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE**

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt à la clôture de chaque exercice.

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
<b>Obligations cotées</b>						
Disponibles à la vente	53 574	1 311	54 885	46 452	1 531	47 983
Classées en "trading"				13		13
Classées en "held for trading"	422	127	549	269	124	393
<b>Total obligations cotées</b>	<b>53 996</b>	<b>1 438</b>	<b>55 434</b>	<b>46 734</b>	<b>1 655</b>	<b>48 390</b>
<b>Obligations non cotées</b>						
Disponibles à la vente	112	39	152	82	41	123
Classées en "trading"						
Classées en "held for trading"	6	23	29	6	20	26
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>119</b>	<b>62</b>	<b>181</b>	<b>88</b>	<b>61</b>	<b>149</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>54 115</b>	<b>1 500</b>	<b>55 615</b>	<b>46 822</b>	<b>1 716</b>	<b>48 539</b>

**NOTE 6.10.2 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR ECHEANCE**

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires, y compris OPCVM consolidés, est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
<b>Obligations cotées</b>								
Disponibles à la vente	2 110	11 288	41 487	54 885	1 969	9 947	36 068	47 983
Classées en "trading"						3	10	13
Classées en "held for trading"	128	97	324	549	111	73	209	393
<b>Total obligations cotées</b>	<b>2 237</b>	<b>11 386</b>	<b>41 811</b>	<b>55 434</b>	<b>2 080</b>	<b>10 022</b>	<b>36 287</b>	<b>48 390</b>
<b>Obligations non cotées</b>								
Disponibles à la vente	53	2	96	152	4	26	93	123
Classées en "trading"								
Classées en "held for trading"	17	1	10	29	1	2	24	26
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>70</b>	<b>3</b>	<b>107</b>	<b>180</b>	<b>5</b>	<b>28</b>	<b>117</b>	<b>149</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>2 308</b>	<b>11 389</b>	<b>41 918</b>	<b>55 615</b>	<b>2 085</b>	<b>10 050</b>	<b>36 404</b>	<b>48 539</b>

La répartition du portefeuille obligataire fait ainsi apparaître que les natures de placements privilégiées par le groupe sont principalement des emprunts obligataires à échéance longue (à plus de 5 ans) et présentant des taux de rémunération fixes.

**NOTE 6.10.3 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR RATING**

Il est précisé que le rating indiqué est une moyenne des notations communiquées fin 2014 par les trois principales agences (S&P, MOODY'S et FITCH Ratings) concernant les titres obligataires du groupe.

En millions d'euros	31.12.2014						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
Disponibles à la vente	3 371	25 388	6 648	17 477	1 053	949	54 885
Classées en "trading"							
Classées en "held for trading"	33	13	147	90	25	241	549
<b>Total obligations cotées</b>	<b>3 404</b>	<b>25 401</b>	<b>6 795</b>	<b>17 567</b>	<b>1 078</b>	<b>1 190</b>	<b>55 434</b>
<b>Obligations non cotées</b>							
Disponibles à la vente		36	96	5		14	152
Classées en "trading"							
Classées en "held for trading"		6	6	6	6	5	29
<b>Total obligations non cotées</b>		<b>42</b>	<b>102</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>180</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>3 404</b>	<b>25 443</b>	<b>6 897</b>	<b>17 578</b>	<b>1 084</b>	<b>1 209</b>	<b>55 615</b>

En millions d'euros	31.12.2013						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
Disponibles à la vente	4 322	20 933	5 745	14 970	1 083	930	47 983
Classées en "trading"					3	10	13
Classées en "held for trading"	24	40	147	45	22	115	393
<b>Total obligations cotées</b>	<b>4 346</b>	<b>20 973</b>	<b>5 892</b>	<b>15 015</b>	<b>1 108</b>	<b>1 055</b>	<b>48 390</b>
<b>Obligations non cotées</b>							
Disponibles à la vente		38	77	3	4		123
Classées en "trading"							
Classées en "held for trading"		5	10		6	5	26
<b>Total obligations non cotées</b>		<b>43</b>	<b>87</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>149</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>4 346</b>	<b>21 016</b>	<b>5 979</b>	<b>15 018</b>	<b>1 118</b>	<b>1 060</b>	<b>48 539</b>

**NOTE 6.10.4 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR NATURE DES EMETTEURS OBLIGATAIRES**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Obligations émises par des États faisant partie de l'UE	34 973	29 828
Obligations émises par des États hors UE	267	158
Obligations des secteurs publics et semi-publics	3 789	3 633
Obligations du secteur privé	16 514	14 332
Autres obligations	73	588
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>55 615</b>	<b>48 539</b>

**NOTE 6.11 – TITRES DE DETTE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO**

**NOTE 6.11.1 – TITRES DE DETTE SOUVERAINE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO**

En millions d'euros	31.12.2014					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins values latentes brutes	Plus ou moins values latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 588		2 588	3 280	692	58
Grèce						
Irlande	25		25	29	4	1
Italie	7 561		7 561	9 236	1 675	224
Portugal	254		254	287	33	3
<b>Total</b>	<b>10 428</b>		<b>10 428</b>	<b>12 832</b>	<b>2 404</b>	<b>286</b>

En millions d'euros	31.12.2013					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins values latentes brutes	Plus ou moins values latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 697		2 697	2 673	(24)	1
Grèce						
Irlande	20		20	22	2	
Italie	7 595		7 595	7 727	132	41
Portugal	447		447	387	(60)	(9)
<b>Total</b>	<b>10 759</b>		<b>10 759</b>	<b>10 809</b>	<b>50</b>	<b>33</b>

L'exposition des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro comprend les titres détenus en direct et la transposition des OPCVM consolidés. La plus-value latente sur ces titres représente un montant de 286 millions d'euros net d'impôt et de participation aux bénéfices.

L'ensemble des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro est classé en niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur de la norme IFRS 7, ces titres étant cotés sur un marché actif pour lesquels les cours sont aisément et régulièrement disponibles.

Il est rappelé que le groupe a cédé l'intégralité de son exposition à la dette souveraine grecque au cours de l'exercice 2012.

Par ailleurs, le niveau d'exposition sur la Hongrie est de l'ordre de 268 millions d'euros, principalement détenu par la filiale hongroise.



La maturité des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro est la suivante :

En millions d'euros	31.12.2014				
	< 3 ans	de 3 ans à 7 ans	de 7 ans à 10 ans	> 10 ans	Total
Espagne	236	32	124	2 888	3 280
Grèce					
Irlande	4	18	3	4	29
Italie	426	1 288	1 339	6 183	9 236
Portugal	4	21	120	142	287
<b>Total</b>	<b>670</b>	<b>1 359</b>	<b>1 586</b>	<b>9 217</b>	<b>12 832</b>

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro à la juste valeur détenus en direct.

En millions d'euros	31.12.2014					
	Espagne	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Total
<b>Titres de dette souveraine à l'ouverture</b>	<b>2 666</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>7 424</b>	<b>387</b>	<b>10 500</b>
Variation de la plus ou moins-value latente	715		2	1 534	84	2 335
Variation de périmètre						0
Acquisitions	18			410		428
Cessions / Remboursements	(138)			(461)	(187)	(786)
Ecart de conversion						
<b>Titres de dette souveraine à la clôture</b>	<b>3 261</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>8 907</b>	<b>284</b>	<b>12 477</b>

Les OPCVM consolidés détiennent à ce jour 355 millions d'euros de titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro, dont 18 millions d'euros en dette souveraine espagnole et 329 millions d'euros de dette souveraine italienne.

**NOTE 6.11.2 – TITRES DE DETTE NON SOUVERAINE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO**

En millions d'euros	31.12.2014					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	644		644	758	114	13
Grèce						
Irlande	27		27	28	1	
Italie	721		721	793	72	21
Portugal	19		19	20	1	
<b>Total</b>	<b>1 411</b>		<b>1 411</b>	<b>1 599</b>	<b>188</b>	<b>34</b>

En millions d'euros	31.12.2013					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	644		644	692	48	6
Grèce						
Irlande	51		51	52	1	1
Italie	921		921	957	36	9
Portugal	40		40	40		
<b>Total</b>	<b>1 656</b>		<b>1 656</b>	<b>1 741</b>	<b>85</b>	<b>16</b>

La valeur au bilan des investissements du groupe en obligations émises par des entreprises, banques, collectivités locales et organismes para-publics situés dans les pays périphériques de la zone euro (principalement Espagne et Italie) s'élève à 1 599 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ces titres présentent une plus-value latente nette d'impôt et de participation aux bénéfices de 34 millions d'euros.

L'exposition des titres de dette non souveraine des pays périphériques de la zone euro comprend les titres détenus en direct et la transposition des seuls OPCVM consolidés.

## NOTE 6.12 – HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché actif ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

La détermination du caractère actif ou pas d'un marché s'appuie notamment sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants du marché ou le fait que les prix ne correspondent plus à des transactions suffisamment récentes.

en millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>								
Actions et autres placements à revenu variable	3 977	99	291	4 367	4 716	90	266	5 072
Obligations et autres placements à revenu fixe	56 708	603	259	57 570	49 377	736	194	50 307
Autres placements	42		1	43	36	3	2	41
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>60 727</b>	<b>702</b>	<b>551</b>	<b>61 980</b>	<b>54 129</b>	<b>829</b>	<b>462</b>	<b>55 420</b>
<b>Actifs de transaction</b>								
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading" ou en "held for trading"	312		489	801	283		577	860
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading" ou en "held for trading"	1 937	66	349	2 352	2 129	48	130	2 307
OPCVM de trésorerie classés en "trading" ou en "held for trading"	8 176	26		8 202	7 593			7 593
Autres placements							2	2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>10 425</b>	<b>92</b>	<b>838</b>	<b>11 355</b>	<b>10 005</b>	<b>48</b>	<b>709</b>	<b>10 762</b>
<b>Sous-total des placements financiers hors UC</b>	<b>71 152</b>	<b>794</b>	<b>1 389</b>	<b>73 335</b>	<b>64 134</b>	<b>877</b>	<b>1 171</b>	<b>66 182</b>
<b>Placements de contrats en UC</b>	<b>4 381</b>	<b>112</b>	<b>1 596</b>	<b>6 089</b>	<b>3 479</b>	<b>106</b>	<b>1 731</b>	<b>5 316</b>
<b>Instruments dérivés actifs et passifs</b>		<b>(689)</b>		<b>(689)</b>		<b>(262)</b>	<b>(1)</b>	<b>(263)</b>
<b>Total actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>75 533</b>	<b>217</b>	<b>2 985</b>	<b>78 735</b>	<b>67 613</b>	<b>721</b>	<b>2 901</b>	<b>71 235</b>

S'agissant des placements de contrats en UC, le risque est supporté par les assurés.

Les instruments dérivés figurant à l'actif s'élèvent à 122 millions d'euros et les instruments dérivés figurant au passif du bilan sont de 812 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ces instruments sont principalement classés en niveau 2.

Concernant les placements de niveau 3, il s'agit :

- pour les actions, principalement de parts de fonds de private equity et d'actions non cotées. Les parts de fonds de private equity sont évaluées sur la base des dernières valeurs liquidatives. La valorisation des actions non cotées s'appuie sur plusieurs méthodes, telles que les techniques d'actualisation de cash flows ou la méthode de l'actif net retraité.
- pour les obligations, de titres valorisés à partir d'un modèle utilisant des données extrapolées ;
- pour les placements de contrats en UC classés en niveau 3, de produits structurés non cotés sur un marché actif dont la rémunération est indexée soit sur des indices, soit sur des paniers d'actions, soit sur des taux.

Au-delà des instruments financiers actifs et passifs décrits dans le tableau, le groupe a enregistré dans ses passifs techniques des contrats financiers en juste valeur sans participation discrétionnaire. Ceux-ci représentent un montant de 60 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 51 millions d'euros au 31 décembre 2013.

En millions d'euros	31.12.2014								
	Actifs disponibles à la vente			Actifs de transaction				Placements de contrats en UC	Dérivés actifs et passifs
	Actions	Obligations	Autres placements	Actions	Obligations	OPCVM de trésorerie	Autres placements		
<b>Montant en niveau 3 à l'ouverture</b>	<b>266</b>	<b>194</b>	<b>2</b>	<b>577</b>	<b>130</b>		<b>2</b>	<b>1 731</b>	<b>(1)</b>
Variation de la plus ou moins-value latente reconnue en :									
- résultat				(9)	144			(62)	1
- gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(15)	5							
Transfert vers le niveau 3		52			93				
Transfert hors du niveau 3	(2)				(18)				
Reclassement en prêts et créances									
Variation de périmètre									
Acquisitions	55	8		39	1				
Cessions / Remboursements	(14)		(1)	(118)			(2)	(50)	
Ecart de conversion	1							(23)	
<b>Montant en niveau 3 à la clôture</b>	<b>291</b>	<b>259</b>	<b>1</b>	<b>489</b>	<b>349</b>		<b>0</b>	<b>1 596</b>	<b>0</b>

**NOTE 7 – PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		4	4		3	3
Obligations	1 478	638	2 116	1 174	648	1 822
Parts d'OPCVM d'actions	3 551	71	3 622	3 120	69	3 190
Parts d'OPCVM obligataires et autres	99	74	174	71	51	123
Autres placements		67	67		74	74
<b>Sous-total placements financiers en UC</b>	<b>5 129</b>	<b>854</b>	<b>5 983</b>	<b>4 366</b>	<b>846</b>	<b>5 212</b>
Immobilier de placement en UC	106		106	104		104
<b>Sous-total immobilier de placement en UC</b>	<b>106</b>		<b>106</b>	<b>104</b>		<b>104</b>
<b>Total</b>	<b>5 235</b>	<b>854</b>	<b>6 089</b>	<b>4 470</b>	<b>846</b>	<b>5 316</b>

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité de l'assurance de la personne.

**NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPRES**

En millions d'euros	31.12.2014					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	51	(798)			51	(798)
Options	69	(7)	2		71	(7)
Contrats à terme de devises		(7)				(7)
Autres						
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>(812)</b>	<b>2</b>		<b>122</b>	<b>(812)</b>

En millions d'euros	31.12.2013					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	136	(530)			136	(530)
Options	137	(13)	1		138	(13)
Contrats à terme de devises	6				6	
Autres						
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>(543)</b>	<b>1</b>		<b>280</b>	<b>(543)</b>

Au 31 décembre 2014, le groupe a recours à différents instruments dérivés :

- des contrats de swaps indexés à un taux variable visant à principalement protéger de manière macro le portefeuille obligataire contre une remontée des taux ;
- des instruments d'échange de flux en devises ou de flux indexés sur l'inflation. Cette stratégie revient économiquement à investir sur des obligations à taux fixe en euros ;
- de couverture du risque devise ;
- d'exposition synthétique au risque de crédit d'émetteurs privés au travers de stratégies optionnelles ;
- de couverture du risque actions par des achats d'options sur indice.

Ces instruments dérivés ne sont pas documentés comme des opérations de couverture au sens de la norme IAS 39. Conformément aux principes énoncés au 3.3, ils sont valorisés en juste valeur au bilan en contrepartie du résultat.

La prise en compte du risque de défaut de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, conformément à la norme IFRS 13, n'a pas d'impact significatif sur la juste valeur des instruments dérivés du fait du mécanisme de collatéralisation mis en place par le groupe.

**NOTE 9 – EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**
**NOTE 9.1 – EMPLOIS DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Caisse, banque centrale et CCP	18		18	275		275
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	134		134	73		73
Instruments dérivés de couverture	11		11			
Actifs financiers disponibles à la vente	651		651	400		400
Prêts et créances sur les établissements de crédit	412		412	228		228
Prêts et créances sur la clientèle	1 703	(25)	1 678	1 640	(26)	1 613
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3		3	5		5
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	733		733	670		670
Immeubles de placement						
<b>Total</b>	<b>3 664</b>	<b>(25)</b>	<b>3 639</b>	<b>3 291</b>	<b>(26)</b>	<b>3 265</b>

**NOTE 9.2 – RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Banque centrale, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	20	5
Instruments dérivés de couverture	18	5
Dettes envers les établissements de crédit	266	128
Dettes envers la clientèle	2 866	2 307
Dettes représentées par des titres	134	415
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>Total</b>	<b>3 304</b>	<b>2 861</b>

La structure des emplois et des ressources des activités bancaires a été notablement modifiée par la conjonction de plusieurs éléments :

- Au cours de l'année 2014, le succès de la campagne Elancio auprès de la clientèle explique la hausse du poste Dettes envers la clientèle. Cette augmentation des ressources, sans que les crédits progressent dans les mêmes proportions (poste Prêts et créances sur la clientèle), a permis de réduire les titres émis par la banque (baisse du poste Dettes représentées par un titre).
- La baisse de la rémunération des dépôts auprès de la BCE a conduit le groupe à revoir sa stratégie d'investissement en privilégiant les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à la juste valeur au détriment de la trésorerie.

**NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES**

En millions d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat
Bollington	1			(1)
Günes Sigorta	27	2	31	(13)
CEGID	74	6	71	3
La Banque Postale IARD	78	(5)	74	(7)
STAR	85	3	76	2
GROUPAMA - AVIC Property Insurance Co.	64	(12)	70	5
HOLDCO	708	3	731	1
<b>Total</b>	<b>1 038</b>	<b>(2)</b>	<b>1 053</b>	<b>(10)</b>

**NOTE 10.1 – DONNEES SIGNIFICATIVES EN APPLICATION D'IFRS 12**

En millions d'euros	2014					2013				
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Provisions techniques	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Provisions techniques	Total actif	Capitaux propres
Bollington	18	1		36	(1)	17	(1)		36	0
Günes Sigorta <sup>(1)</sup>	417	2	226	440	115	389	(27)	211	410	114
CEGID <sup>(1)</sup>	267	19		371	201	268	17		366	189
La Banque Postale IARD	207	(15)	204	347	34	131	(19)	136	278	25
STAR <sup>(3)</sup>	128	10	239	395	119	121	9	226	364	111
Groupama - AVIC Property Insurance Co.	186	(17)	125	316	129	184	5	95	275	139
HOLDCO (société immobilière) <sup>(2)</sup>	1 760	11		11 062	2 841	1 593	5		11 516	2 934

nc : non communiqué - (1) le chiffre d'affaires : données réelles, les autres données sont estimées - (2) données estimées pour le total actif - (3) basées sur des données prévisionnelles

Le groupe détient plusieurs participations dans les compagnies d'assurance suivantes :

- Günes Sigorta en Turquie dont l'activité principale est l'assurance non vie,
- La Banque Postale IARD en France sous forme d'un partenariat,
- STAR en Tunisie, leader du marché de l'assurance en Tunisie, détenue conjointement avec l'Etat tunisien.

De plus, Groupama AVIC Property Insurance Co est issu de la joint venture entre Groupama et le groupe AVIC. Cette société commercialise des produits d'assurance non vie en République Populaire de Chine.

HOLDCO est une holding détenue à 24,93% par Groupama, le reste étant détenu par la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle détient principalement des titres de la société d'investissement cotée Icade. Cette dernière est la première foncière de bureaux et de parc d'affaires en Ile de France, la première foncière de santé et un partenaire majeur des grandes métropoles françaises en matière de promotion immobilière.

Le groupe détient par ailleurs une participation dans le capital de CEGID, premier éditeur français de solutions de gestion.

Les principales données clés de ces différentes sociétés sont reprises dans le tableau ci-dessus.



**NOTE 11 – PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie</b>						
Provisions pour primes non acquises	11	31	42	22	30	52
Provisions pour sinistres à payer	634	171	806	865	224	1 089
Autres provisions techniques	288		288	184	4	188
<b>Total</b>	<b>933</b>	<b>203</b>	<b>1 136</b>	<b>1 070</b>	<b>258</b>	<b>1 329</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>						
Provisions d'assurance vie	6 924	2	6 926	6 941	3	6 944
Provisions pour sinistres à payer	131	4	135	114	4	118
Provisions participations aux bénéficiaires	19		19	19		19
Autres provisions techniques						
<b>Total</b>	<b>7 074</b>	<b>6</b>	<b>7 080</b>	<b>7 074</b>	<b>7</b>	<b>7 081</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>						
<b>Total</b>	<b>8 007</b>	<b>209</b>	<b>8 216</b>	<b>8 144</b>	<b>265</b>	<b>8 410</b>

**NOTE 11.1 – VARIATION DE LA PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES NON VIE PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à l'ouverture</b>	<b>865</b>	<b>224</b>	<b>1 089</b>	<b>935</b>	<b>215</b>	<b>1 150</b>
Transfert de portefeuille et variation de périmètre				(1)	1	
Part des réassureurs dans la charge de sinistres totale	34	57	91	343	132	475
Part des réassureurs dans les paiements totaux	(265)	(111)	(375)	(412)	(118)	530
Variation de change	1	1	2		(7)	(7)
<b>Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à la clôture</b>	<b>634</b>	<b>171</b>	<b>806</b>	<b>865</b>	<b>224</b>	<b>1 089</b>

**NOTE 12 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**NOTE 12.1 – VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>743</b>	<b>55</b>	<b>798</b>	<b>771</b>	<b>58</b>	<b>829</b>
Acquisitions	37	1	38	48	1	49
Variation de périmètre				2		2
Production immobilisée de l'exercice	4		4	3		3
Ecart de conversion				(3)		(3)
Cessions	(39)	(3)	(42)	(78)	(4)	(82)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>746</b>	<b>53</b>	<b>799</b>	<b>743</b>	<b>55</b>	<b>798</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(539)</b>		<b>(539)</b>	<b>(538)</b>		<b>(538)</b>
Augmentation	(58)		(58)	(55)		(55)
Variation de périmètre	(1)		(1)	(2)		(2)
Ecart de conversion				3		3
Diminution	34		34	53		53
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(563)</b>		<b>(563)</b>	<b>(539)</b>		<b>(539)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(7)</b>	<b>(1)</b>	<b>(7)</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>
Dépréciation durable comptabilisée				(3)		(3)
Variation de périmètre						
Ecart de conversion						
Dépréciation durable reprise	1		1		1	1
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(6)</b>	<b>(1)</b>	<b>(6)</b>	<b>(7)</b>	<b>(1)</b>	<b>(7)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>197</b>	<b>54</b>	<b>251</b>	<b>229</b>	<b>56</b>	<b>285</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>178</b>	<b>52</b>	<b>230</b>	<b>197</b>	<b>54</b>	<b>251</b>
<b>Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture</b>	<b>177</b>	<b>101</b>	<b>278</b>	<b>197</b>	<b>93</b>	<b>290</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>(1)</b>	<b>49</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>39</b>

Les plus-values latentes constatées sur les actifs à long terme concernent essentiellement des actifs biologiques traités selon la norme IAS 41. Il s'agit principalement de forêts.

**NOTE 12.2 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014						31.12.2013					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	637	109	746	53		53	634	109	743	55		55
Amortissements cumulés	(474)	(89)	(563)				(453)	(86)	(539)			
Dépréciation durable	(6)		(6)	(1)		(1)	(7)		(7)	(1)		(1)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>158</b>	<b>20</b>	<b>178</b>	<b>53</b>		<b>53</b>	<b>174</b>	<b>23</b>	<b>197</b>	<b>53</b>		<b>53</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>156</b>	<b>21</b>	<b>177</b>	<b>101</b>		<b>101</b>	<b>174</b>	<b>23</b>	<b>197</b>	<b>93</b>		<b>93</b>
<b>Plus et moins values latentes</b>	<b>(2)</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>49</b>		<b>49</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>		<b>40</b>

**NOTE 13 – FRAIS D'ACQUISITION REPORTES**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	149		149	147		147
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	54	(1)	53	74	(3)	71
<b>France</b>	<b>203</b>	<b>(1)</b>	<b>202</b>	<b>221</b>	<b>(3)</b>	<b>218</b>
Contrats d'assurance non vie	62		62	59		59
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	26	(3)	24	19	(2)	17
<b>International</b>	<b>88</b>	<b>(3)</b>	<b>85</b>	<b>78</b>	<b>(2)</b>	<b>76</b>
<b>Total frais d'acquisition reportés</b>	<b>291</b>	<b>(4)</b>	<b>288</b>	<b>299</b>	<b>(4)</b>	<b>294</b>

**NOTE 14 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE**

**NOTE 14.1 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE PASSIVE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	4 722	15	4 737	281	47	328
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers		155	155			
<b>Total</b>	<b>4 722</b>	<b>170</b>	<b>4 892</b>	<b>281</b>	<b>47</b>	<b>328</b>

Le taux de participation aux bénéfices différée est déterminé entité par entité (sur la base des cantons réglementaires). Il s'appuie sur le taux réel de partage des produits financiers entre les assurés et les actionnaires et correspond à la moyenne des taux réels des 3 dernières années. Cette moyenne permet d'éviter d'intégrer dans le calcul des éléments atypiques non récurrents.

Au cas particulier de la France, une analyse prospective des taux de participation aux bénéfices a été réalisée sur la base des business plans à 3 ans, qui vient confirmer le taux retenu dans les comptes.

Les taux de participation aux bénéfices différée utilisés en France au 31 décembre 2014 sont compris dans une fourchette entre 78,34 % et 90,35 % dont 90,35 % pour Groupama Gan Vie.

**NOTE 15 – IMPOTS DIFFERES**

**NOTE 15.1 – IMPOTS DIFFERES ACTIFS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013
	France	International	Total	Total
Impôts différés actifs	252	17	268	429
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>17</b>	<b>268</b>	<b>429</b>

**NOTE 15.2 – IMPOTS DIFFERES PASSIFS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013
	France	International	Total	Total
Impôts différés passifs	412	44	456	375
<b>Total</b>	<b>412</b>	<b>44</b>	<b>456</b>	<b>375</b>

**NOTE 15.3 – ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPOT DIFFERE**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires</b>		
Retraitements sur instruments financiers AFS & Trading (nets de participation aux bénéfices différée)	(650)	(390)
Frais d'acquisition vie et provision globale de gestion	(52)	(49)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(194)	(238)
Autres différences sur retraitements de consolidation	131	121
Frais d'acquisition non vie reportés	(51)	(47)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	486	473
Plus-values en sursis d'imposition	(4)	(3)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	127	96
Couverture de change	4	10
Autres différences temporaires fiscales	(15)	19
<b>Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>(218)</b>	<b>(8)</b>
<b>Impôts différés sur stock de déficits ordinaires</b>	<b>30</b>	<b>62</b>
<b>Impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>(188)</b>	<b>54</b>
dont actif	268	429
dont passif	(456)	(375)

Les comptes combinés du groupe font ressortir au global un impôt différé passif de 188 millions d'euros. Cet impôt différé passif se décompose comme suit :

- Un impôt différé actif de 268 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 429 millions d'euros au 31 décembre 2013 soit une diminution de 161 millions d'euros.
- Un impôt différé passif de 456 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 375 millions d'euros au 31 décembre 2013 soit une augmentation de 81 millions d'euros.

Les impôts différés actifs issus des déficits ordinaires s'établissent à 30 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 62 millions d'euros au 31 décembre 2013 soit une diminution de 32 millions d'euros suite à l'utilisation du stock de déficit par le groupe d'intégration fiscale sur l'impôt 2014. Les stocks d'impôts différés n'ont pas été corrigés de la contribution exceptionnelle de 10,7% qui s'applique aux résultats fiscaux pour les sociétés ayant un chiffre d'affaire supérieur à 250 millions d'euros (Cf. loi de finance rectificative 2014).

Le montant des actifs nets d'impôts différés non constatés s'élève à 87 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 101 millions d'euros au 31 décembre 2013.

**NOTE 16 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE**
**NOTE 16.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014						31.12.2013	
	France			International			Total	Total
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette		
Primes acquises non émises	585		585	12		12	597	778
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 209	(17)	1 192	453	(72)	381	1 573	1 640
Comptes courants coassureurs et autres tiers	64	(1)	63	45	(26)	19	82	86
Comptes courants cédants et rétrocedants	229		229	6	(1)	5	234	235
<b>Total</b>	<b>2 087</b>	<b>(17)</b>	<b>2 069</b>	<b>516</b>	<b>(99)</b>	<b>418</b>	<b>2 487</b>	<b>2 738</b>

**NOTE 16.2 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Primes acquises non émises	601	(4)		597	781	(3)		778
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 550	24		1 573	1 613	27		1 640
Comptes courants coassureurs et autres tiers	71	11		82	75	11		86
Comptes courants cédants et rétrocedants	185	47	2	234	114	78	42	235
<b>Total</b>	<b>2 407</b>	<b>78</b>	<b>2</b>	<b>2 487</b>	<b>2 583</b>	<b>113</b>	<b>42</b>	<b>2 738</b>



**NOTE 17 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE**

En millions d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	87	(6)	81	69
Autres créances sur opérations de réassurance	137	(7)	130	107
<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>(12)</b>	<b>212</b>	<b>176</b>

**NOTE 17.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	54	27	1	81	44	19	5	69
Autres créances sur opérations de réassurance	130			130	106	1	1	107
<b>Total</b>	<b>184</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>212</b>	<b>150</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>176</b>

**NOTE 18 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT**
**NOTE 18.1 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	265			265	286	11		297

Le poste « Créances d'impôts exigible et autres créances d'impôt » est de 265 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 297 millions d'euros au 31 décembre 2013. Il comprend l'impôt sur les sociétés ainsi que les autres créances sur l'Etat et les collectivités publiques.

Les créances d'impôt exigible s'élèvent à 87 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 48 millions d'euros au titre des filiales internationales, contre 99 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les autres créances d'impôt s'élèvent à 178 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 60 millions d'euros au titre des filiales internationales, contre 197 millions d'euros au 31 décembre 2013.

**NOTE 18.2 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	157	108	265	192	105	297

**NOTE 19 – AUTRES CREANCES**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	800		800	790
Personnel débiteur	10		10	28
Organismes sociaux	28		28	21
Débiteurs divers	1 388	(126)	1 262	1 241
Autres créances	277		277	286
<b>Total</b>	<b>2 503</b>	<b>(126)</b>	<b>2 376</b>	<b>2 365</b>

**NOTE 19.1 – AUTRES CREANCES – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	800			800	790			790
Personnel débiteur	10			10	28			28
Organismes sociaux	28			28	21			21
Débiteurs divers	1 174	54	34	1 262	1 158	56	27	1 241
Autres créances	277			277	286			286
<b>Total</b>	<b>2 288</b>	<b>54</b>	<b>34</b>	<b>2 376</b>	<b>2 282</b>	<b>56</b>	<b>27</b>	<b>2 365</b>

**NOTE 19.2 – AUTRES CREANCES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	723	77	800	708	82	790
Personnel débiteur	9	1	10	27	1	28
Organismes sociaux	27		28	20		21
Débiteurs divers	1 211	51	1 262	1 183	57	1 241
Autres créances	253	23	277	262	24	286
<b>Total</b>	<b>2 223</b>	<b>153</b>	<b>2 376</b>	<b>2 200</b>	<b>165</b>	<b>2 365</b>

**NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**
**NOTE 20.1 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE PORTES A L'ACTIF DU BILAN**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
France	1 004	691
International	461	384
<b>Total</b>	<b>1 465</b>	<b>1 075</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

**NOTE 20.2 – TRESORERIE PORTEE AU PASSIF DU BILAN**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	99			99	198			198
<b>Total</b>	<b>99</b>			<b>99</b>	<b>198</b>			<b>198</b>

En millions d'euros	31.12.2014			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	99		99	
<b>Total</b>	<b>99</b>		<b>99</b>	

## NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES

### NOTE 21.1 – CONTRAINTES REGLEMENTAIRES LIEES AU CAPITAL DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu des articles R322-5 et R322-44 du Code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme d'assurance mutuelles doivent avoir un fonds d'établissement au moins égal à 240 000 ou 400 000 euros selon les branches pratiquées. Pour les sociétés anonymes, le montant de capital minimum requis s'établit à 480 000 euros ou 800 000 euros en fonction des branches exercées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'article R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

### NOTE 21.2 – INCIDENCE DES OPERATIONS AVEC LES SOCIETAIRES

#### ➤ Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2014

En mai 2014, Groupama SA a échangé au pair une partie de sa dette perpétuelle émise en 2007 (TSS), comptabilisée comme un instrument de capitaux propres, pour un montant nominal de 551 millions d'euros et une partie de sa dette subordonnée à durée indéterminée (TSDI), comptabilisée en dettes de financement, émise en 2005 pour un montant nominal de 449 millions d'euros et a émis en contrepartie une nouvelle dette subordonnée perpétuelle à durée indéterminée pour un montant nominal équivalent. Cette opération d'échange a été complétée d'une émission du même instrument auprès de nouveaux investisseurs pour un montant nominal de 100 millions d'euros.

En novembre et décembre 2014, Groupama SA a racheté sur le marché une partie de sa dette perpétuelle émise en 2007 (TSS) pour un montant nominal de 20 millions d'euros.

Suite à ces opérations, les emprunts classés en capitaux propres se détaillent comme suit :

- d'un emprunt TSDI, émis en mai 2014, au taux d'intérêt fixe de 6,375% pour un nominal de 1 100 millions d'euros et
- d'un emprunt TSS, émis en 2007, au taux d'intérêt fixe de 6,298% pour un nominal restant de 429 millions d'euros.

#### ➤ Traitement comptable des titres subordonnés classés en instruments de capitaux propres

Ces emprunts comportent des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « step-up » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu de leurs caractéristiques et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des instruments de capitaux propres et non comme des passifs financiers. Ils sont donc comptabilisés en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

**NOTE 21.3 – RESERVES LIEES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR INSCRITES EN CAPITAUX PROPRES**

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	8 586	2 881
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance de la personne	7 445	2 136
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance dommage aux biens	1 141	745
Comptabilité reflet	(6 304)	(1 602)
Cash flow hedge et autres variations	(60)	(60)
Impôts différés	(586)	(288)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(5)	(2)
<b>Réserve de réévaluation - part du Groupe</b>	<b>1 630</b>	<b>928</b>

Le montant de l'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1er janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 4,13 %).

Le poste « cash flow hedge et autres variations » pour un montant de – 60 millions d'euros se décompose comme suit :

- 42 millions au titre de la réserve de réévaluation de cash flow hedge qui correspond à la part efficace des couvertures de flux de trésorerie mises en oeuvre par le groupe, qui sera comptabilisée en résultat lors de la sortie des sous-jacents couverts ;
- 18 millions d'euros de réserve de réévaluation de net investment hedge qui seront comptabilisés en résultat lors de la cession de la filiale étrangère.

En application de la norme IFRS 10, le libellé du poste "intérêts minoritaires" a été modifié en "intérêts ne conférant pas le contrôle"

**NOTE 22 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

En millions d'euros	31.12.2014						Total
	France			International			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	352	164	516	44	44	88	604
Variation de périmètre, changements de méthodes comptables et transferts							
Dotations de l'exercice	90	47	137	5	21	26	163
Reprises de l'exercice	(33)	(80)	(113)	(9)	(14)	(23)	(136)
Variation de change							
<b>Solde à la clôture</b>	409	131	540	40	51	91	631

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours

En millions d'euros	31.12.2013						Total
	France			International			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	355	198	553	44	50	94	647
Variation de périmètre, changements de méthodes comptables et transferts					(3)	(3)	(3)
Dotations de l'exercice	52	56	108	5	24	29	137
Reprises de l'exercice	(55)	(90)	(145)	(4)	(26)	(30)	(175)
Variation de change				(1)	(1)	(2)	(2)
<b>Solde à la clôture</b>	352	164	516	44	44	88	604

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours

**NOTE 23 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DE PERSONNEL – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**
**NOTE 23.1 – PROVISION POUR PENSIONS**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Dette actuarielle	728	80	808	650	72	722
Juste valeur des actifs de couverture	359		359	327		327
<b>Dette actuarielle nette</b>	<b>369</b>	<b>80</b>	<b>449</b>	<b>323</b>	<b>72</b>	<b>395</b>

**NOTE 23.1.1 – PROVISION POUR PENSIONS – VARIATION DE LA VALEUR ACTUARIELLE DE LA DETTE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Dette actuarielle à l'ouverture</b>	<b>649</b>	<b>72</b>	<b>722</b>	<b>643</b>	<b>72</b>	<b>715</b>
Coût des services rendus	16	6	22	15	6	21
Charge d'intérêt	21	2	23	19	1	21
Réestimations de la dette actuarielle						
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	4		4	(3)	1	(2)
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	59	6	65	5	(2)	3
Ajustements liés à l'expérience	(8)	(3)	(11)	(9)	(2)	(11)
Prestations payées directement par l'employeur	(15)	(3)	(18)	(13)	(4)	(17)
Prestations payées par les actifs de couverture	(21)		(21)	(13)		(13)
Coût des services passés et profits/pertes sur liquidation				4		4
Variation de périmètre						
Variation de taux de change	22		22	(7)		(7)
Autres				8		8
<b>Dette actuarielle à la clôture</b>	<b>728</b>	<b>80</b>	<b>808</b>	<b>649</b>	<b>72</b>	<b>722</b>



**NOTE 23.1.2 – PROVISION POUR PENSIONS – VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>327</b>		<b>327</b>	<b>316</b>		<b>316</b>
Produit d'intérêts	14		14	13		13
Réestimations des actifs de couverture						
Part de rendement des actifs de couverture excédant le taux d'actualisation	18		18	16		16
Variations de l'effet de plafonnement des actifs						
Prestations payées	(21)		(21)	(13)		(13)
Cotisations de l'employeur	5		5	4		4
Cotisations des employés						
Variation de périmètre						
Variation de taux de change	21		21	(6)		(6)
Autres	(6)		(6)	(2)		(2)
<b>Juste valeur des actifs de couverture à la clôture</b>	<b>359</b>		<b>359</b>	<b>327</b>		<b>327</b>

**NOTE 23.2 – CHARGE DES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI COMPTABILISEE DANS L'ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Coût des services :		
Coût des services rendus	(17)	(15)
Coût des services passés et profits/pertes sur liquidation		(4)
Intérêts nets sur la dette actuarielle nette	(7)	(6)
Autres		
<b>Composante de la charge comptabilisée dans le compte de résultat</b>	<b>(24)</b>	<b>(25)</b>
Réestimation de la dette actuarielle nette :		
Part de rendement des actifs de couverture non comptabilisée au compte de résultat	18	16
Ecart actuariels déroulant de changements dans les hypothèses démographiques	(3)	3
Ecart actuariels déroulant de changements dans les hypothèses financières	(59)	(5)
Ajustements liés à l'expérience	8	9
Variations de l'effet de plafonnement des actifs		
<b>Composante de la charge comptabilisée dans les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(36)</b>	<b>23</b>

**NOTE 23.3 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – REPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Actions	153	168
Obligations	41	131
Fonds général en euros	164	27
Autres		
<b>Juste valeur des actifs de clôture</b>	<b>358</b>	<b>326</b>

**NOTE 23.4 – PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dette actuarielle	385	377	45	807	353	325	44	722
Juste valeur des actifs de couverture	10	347	1	358	26	300	1	327
<b>Dette actuarielle nette</b>	<b>375</b>	<b>30</b>	<b>44</b>	<b>449</b>	<b>327</b>	<b>25</b>	<b>43</b>	<b>395</b>
Principales hypothèses actuarielles								
Hypothèses financières								
Taux d'actualisation	1,80%	3,60%	3,50%		3,00%	4,40%	3,50%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	1,80%	3,60%	3,25%		3,00%	4,40%		
Taux attendu d'augmentation des salaires/pensions	1,93%	3,00%	3,25%		1,75%	3,30%	5,50%	
Turn-over								
- 18 à 34 ans	3,64%	NA	NS		3,67%	NA	NS	
- 35 à 44 ans	2,10%	NA	NS		2,44%	NA	NS	
- 45 à 54 ans	0,96%	NA	NS		1,18%	NA	NS	
- 55 ans et plus	0,00%	NA	NS		0,00%	NA	NS	

Le fonds de pension anglais fonctionne de façon autonome et sa gestion est confiée à un Trustee Board. Son rôle est d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires en décidant notamment de la politique d'investissement et de la gestion des actifs de couverture.

Seuls les taux de turn-over de la zone « France » présentent un caractère de matérialité.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2014 pour évaluer les engagements actuariels correspond, comme en 2013, au taux d'intérêt des obligations privées.

La sensibilité à une augmentation de 50 points de base de ce taux d'actualisation est de -6,1% sur le montant de la dette actuarielle brute pour la France et de -9,1% pour le Royaume-Uni.

Sensibilité du montant des engagements sociaux relatifs aux plans de couverture maladie : au 31 décembre 2014, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 10,8 millions d'euros. La sensibilité de cette dette à une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base est de -5,4%.

Une variation de 0,5% du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact sur les comptes consolidés du groupe.

**NOTE 24 – DETTES DE FINANCEMENT**
**NOTE 24.1 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes subordonnées			791	791			1 238	1 238
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance.			791	791			1 238	1 238
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	2	16	31	49	653	16	34	703
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>822</b>	<b>840</b>	<b>653</b>	<b>16</b>	<b>1 272</b>	<b>1 941</b>

L'endettement externe du groupe diminue de 1 101 millions d'euros au 31 décembre 2014 par rapport au 31 décembre 2013 en lien avec l'opération d'échange au pair intervenue en mai 2014, sur une partie de la dette subordonnée émise en 2005 et le remboursement de la ligne de crédit de 650 millions d'euros.

**NOTE 24.2 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	31.12.2014			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	791		791	
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	49		49	
<b>Total</b>	<b>840</b>		<b>840</b>	

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- Un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 dont le solde s'établit à 41 millions d'euros.
  - Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.
  - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%.

Au 31 décembre 2014, la cotation de cette émission s'établit à 99,5% contre 92,2% au 31 décembre 2013. Cette cotation est issue d'une valorisation de contrepartie, la liquidité de ce titre étant extrêmement faible.

- Un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en octobre 2009 par Groupama SA pour un montant de 750 millions d'euros.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
- une clause offre la possibilité à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
- une clause permet de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.
- Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

Au 31 décembre 2014, la cotation de cette émission s'établit à 111,5% contre 104,3% au 31 décembre 2013.

Compte tenu des conditions propres à chacune des émissions et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des passifs financiers et non comme des instruments de capitaux propres. Ils sont donc comptabilisés dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » s'élève à 49 millions d'euros et correspond à une dette de crédit-bail pour 30 millions d'euros et divers emprunts pour 19 millions d'euros.

**NOTE 25 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE**
**NOTE 25.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	30 265	1 162	31 427	30 372	1 247	31 619
Provisions pour sinistres à payer	654	68	722	582	61	643
Provisions pour participation aux bénéfices	915	28	943	939	21	960
Autres provisions techniques	7	27	34	7	26	34
<b>Total Assurance vie</b>	<b>31 841</b>	<b>1 286</b>	<b>33 127</b>	<b>31 899</b>	<b>1 356</b>	<b>33 255</b>
Provisions pour primes non acquises	1 014	693	1 707	986	677	1 663
Provisions pour sinistres à payer	8 130	2 285	10 415	8 058	2 174	10 232
Autres provisions techniques	3 132	47	3 179	3 080	46	3 125
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>12 276</b>	<b>3 025</b>	<b>15 302</b>	<b>12 123</b>	<b>2 897</b>	<b>15 021</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	6 137	829	6 966	4 427	827	5 254
<b>Total</b>	<b>50 254</b>	<b>5 140</b>	<b>55 394</b>	<b>48 450</b>	<b>5 080</b>	<b>53 530</b>

Les tests d'adéquation des passifs effectués au 31 décembre 2014 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

L'ACPR mène depuis plusieurs mois un certain nombre de contrôles auprès des acteurs de la place concernant la gestion par les assureurs vie de la conformité aux dispositions de l'article L132-9-3 du Code des Assurances. Groupama Gan Vie attache une grande importance au respect de ces dispositions et a mis en place des dispositifs opérationnels afin d'assurer la conformité de ses pratiques à la réglementation. La présentation de ces dispositifs à l'ACPR, dans le cadre des contrôles évoqués ci-dessus, fait encore l'objet d'échanges en cours.

**NOTE 25.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE**

**NOTE 25.2.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	30 265		30 265	30 371		30 371
Provisions pour sinistres à payer	654		654	582		582
Provisions pour participation aux bénéfices	915		915	939		939
Autres provisions techniques	7		7	7		7
<b>Total Assurance vie</b>	<b>31 841</b>		<b>31 841</b>	<b>31 899</b>		<b>31 899</b>
Provisions pour primes non acquises	140	874	1 014	136	850	986
Provisions pour sinistres à payer	904	7 226	8 130	923	7 135	8 058
Autres provisions techniques	2 564	568	3 132	2 471	608	3 079
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>3 608</b>	<b>8 668</b>	<b>12 276</b>	<b>3 530</b>	<b>8 594</b>	<b>12 123</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	6 137		6 137	4 427		4 427
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>41 586</b>	<b>8 668</b>	<b>50 254</b>	<b>39 856</b>	<b>8 594</b>	<b>48 450</b>

**NOTE 25.2.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	1 162		1 162	1 247		1 247
Provisions pour sinistres à payer	68		68	61		61
Provisions pour participation aux bénéfices	28		28	21		21
Autres provisions techniques	27		27	26		26
<b>Total Assurance vie</b>	<b>1 286</b>		<b>1 286</b>	<b>1 355</b>		<b>1 355</b>
Provisions pour primes non acquises	66	627	693	61	616	677
Provisions pour sinistres à payer	82	2 203	2 285	86	2 088	2 174
Autres provisions techniques	10	37	47	9	37	46
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>158</b>	<b>2 867</b>	<b>3 025</b>	<b>156</b>	<b>2 741</b>	<b>2 897</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	829		829	827		827
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>2 273</b>	<b>2 867</b>	<b>5 140</b>	<b>2 339</b>	<b>2 741</b>	<b>5 080</b>

**NOTE 25.3 – VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	121	24	145	308	25	333
Assurance individuelle	11 314	190	11 504	10 198	208	10 406
Contrats collectifs	199	4	203	193	5	198
Autres	2 389		2 389	2 831		2 831
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>14 023</b>	<b>218</b>	<b>14 241</b>	<b>13 530</b>	<b>237</b>	<b>13 767</b>
<b>Contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	314	11	325	348	11	358
Assurance individuelle	6 730	169	6 898	7 359	125	7 484
Contrats collectifs	7 220	295	7 515	7 183	240	7 423
Autres	596	4	600	698	4	702
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>14 860</b>	<b>478</b>	<b>15 338</b>	<b>15 588</b>	<b>379</b>	<b>15 968</b>
<b>Acceptations</b>	<b>2 544</b>	<b>26</b>	<b>2 570</b>	<b>2 500</b>	<b>26</b>	<b>2 527</b>
<b>Total</b>	<b>31 427</b>	<b>722</b>	<b>32 149</b>	<b>31 619</b>	<b>643</b>	<b>32 262</b>

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	Total	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	Total
<b>Activité non vie</b>						
Automobile	756	4 640	5 396	753	4 334	5 087
Domages corporels	217	1 207	1 425	213	1 141	1 354
Domages aux biens	453	2 030	2 484	435	2 199	2 634
Responsabilité civile générale	53	482	535	53	454	507
Marine, avion, transports	10	208	218	8	261	269
Autres risques	218	1 473	1 691	200	1 477	1 677
<b>Acceptations</b>	<b>0</b>	<b>374</b>	<b>374</b>	<b>1</b>	<b>366</b>	<b>367</b>
<b>Total provisions non vie</b>	<b>1 707</b>	<b>10 415</b>	<b>12 122</b>	<b>1 663</b>	<b>10 232</b>	<b>11 895</b>



**NOTE 25.4 – VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions pour sinistres Non Vie à l'ouverture</b>	8 059	2 174	10 233	8 012	2 109	10 121
<b>Transfert de portefeuille</b>				(25)	25	0
Charge des sinistres de l'exercice en cours	5 915	1 321	7 236	6 051	1 301	7 352
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(119)	(5)	(124)	(215)	41	(174)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>5 797</b>	<b>1 315</b>	<b>7 112</b>	<b>5 836</b>	<b>1 342</b>	<b>7 179</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(2 900)	(581)	(3 481)	(3 103)	(601)	(3 702)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 826)	(630)	(3 456)	(2 662)	(654)	(3 316)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(5 726)</b>	<b>(1 212)</b>	<b>(6 937)</b>	<b>(5 763)</b>	<b>(1 255)</b>	<b>(7 018)</b>
<b>Variation de change</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>(1)</b>	<b>(47)</b>	<b>(49)</b>
<b>Provisions pour sinistres Non Vie à la clôture</b>	<b>8 130</b>	<b>2 285</b>	<b>10 415</b>	<b>8 059</b>	<b>2 174</b>	<b>10 233</b>

**NOTE 25.5 – DEROULE DES SINISTRES BRUTS**

En millions d'euros	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Estimation de la charge des sinistres</b>					
A fin N	7 186	6 944	7 368	7 327	7 240
A fin N+1	7 285	7 376	7 434	7 366	
A fin N+2	7 345	7 285	7 387		
A fin N+3	7 300	7 253			
A fin N+4	7 276				
<b>Charge des sinistres</b>	<b>7 276</b>	<b>7 253</b>	<b>7 387</b>	<b>7 366</b>	<b>7 240</b>
<b>Paiements cumulés des sinistres</b>	<b>6 650</b>	<b>6 448</b>	<b>6 344</b>	<b>5 849</b>	<b>3 484</b>
<b>Provisions pour sinistres à payer</b>	<b>626</b>	<b>805</b>	<b>1 043</b>	<b>1 517</b>	<b>3 756</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>9 025</b>	<b>9 481</b>	<b>9 885</b>	<b>9 848</b>	<b>9 928</b>
<b>S/P</b>	<b>80,6%</b>	<b>76,5%</b>	<b>74,7%</b>	<b>74,8%</b>	<b>72,9%</b>

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2010 à 2014, c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.

La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.

**NOTE 25.6 – IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

**VALEUR BRUTE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>2 275</b>	<b>23</b>	<b>2 298</b>	<b>2 231</b>	<b>24</b>	<b>2 255</b>
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	2 222	23	2 245	2 158	24	2 183
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 629	23	2 651	2 640	24	2 664
Intérêts techniques	(406)		(406)	(481)		(481)
Effet du changement de taux d'actualisation	53		53	73		73

**PART CEDEE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>194</b>		<b>194</b>	<b>128</b>	<b>(5)</b>	<b>123</b>
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	191		191	123	(5)	118
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	217		217	154	(5)	149
Intérêts techniques	(26)		(26)	(31)		(31)
Effet du changement de taux d'actualisation	3		3	5		5

**NOTE 26 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	17 121	18 407
Provisions des contrats en UC	86	91
Provisions pour sinistres à payer	78	93
Provisions pour participation aux bénéfices	38	39
Autres provisions techniques	1	
<b>Total</b>	<b>17 325</b>	<b>18 630</b>
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provision technique vie	7	7
Provisions des contrats en UC	60	51
Provisions pour sinistres à payer		
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>58</b>
<b>Total</b>	<b>17 392</b>	<b>18 688</b>

**NOTE 26.1 – PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions des contrats financiers vie	15 611	1 518	17 128	17 137	1 277	18 414
Provisions pour sinistres à payer	68	10	78	88	5	93
Provisions participation aux bénéfices	35	3	38	36	3	39
Autres provisions techniques	1		1			
<b>Total</b>	<b>15 715</b>	<b>1 530</b>	<b>17 246</b>	<b>17 261</b>	<b>1 285</b>	<b>18 546</b>

**NOTE 26.2 – VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS PAR PRINCIPALE CATEGORIE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	276	5	281	273	6	279
Assurance individuelle	16 061	15	16 076	17 468	10	17 478
Contrats collectifs	86		86	89		89
Autres						
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>16 423</b>	<b>20</b>	<b>16 443</b>	<b>17 830</b>	<b>16</b>	<b>17 845</b>
<b>Contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	116	1	117	119	1	120
Assurance individuelle	329	51	379	199	70	269
Contrats collectifs	257	6	263	263	5	269
Autres	3	1	4	3	1	4
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>705</b>	<b>58</b>	<b>763</b>	<b>585</b>	<b>77</b>	<b>662</b>
<b>Acceptations</b>						
<b>Total Provisions Vie</b>	<b>17 128</b>	<b>78</b>	<b>17 206</b>	<b>18 414</b>	<b>93</b>	<b>18 507</b>

**NOTE 27 – VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET FINANCIERS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques à l'ouverture</b>	<b>47 509</b>	<b>2 524</b>	<b>50 033</b>	<b>48 616</b>	<b>2 514</b>	<b>51 130</b>
Primes de l'année	1 875	490	2 365	2 231	309	2 541
Transfert de portefeuille / Variation de portefeuille						
Intérêts crédités	235	64	299	237	70	307
Participation aux bénéfices	1 095	22	1 118	896	14	910
Termes	(332)	(176)	(507)	(302)	(127)	(429)
Rachats	(1 853)	(220)	(2 073)	(2 143)	(220)	(2 362)
Arrérages de rentes	(513)	(3)	(515)	(521)	(3)	(523)
Décès	(912)	(14)	(926)	(976)	(10)	(986)
Autres mouvements	(1 229)	(7)	(1 237)	(531)	(24)	(555)
<b>Provisions mathématiques à la clôture</b>	<b>45 876</b>	<b>2 680</b>	<b>48 556</b>	<b>47 509</b>	<b>2 523</b>	<b>50 033</b>

Les autres mouvements proviennent essentiellement d'arbitrage de contrats en euros vers des contrats en UC.

**NOTE 28 – DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉS**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	173		173	539		539
<b>Total</b>	<b>173</b>		<b>173</b>	<b>539</b>		<b>539</b>

**NOTE 29 – DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Assurés, intermédiaires et autres tiers	717	1		718	663	4		667
Coassureurs	54	1		55	82			82
Comptes courants cédants et rétrocedants	41	36		77	49	32		81
<b>Total</b>	<b>812</b>	<b>39</b>		<b>850</b>	<b>794</b>	<b>36</b>		<b>830</b>

**NOTE 30 – DETTES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Compte courants cessionnaires et rétrocessionnaires (1)	7 295	18	5	7 318	7 344	22		7 366
Autres dettes sur opérations de réassurance	68			68	123	3		126
<b>Total</b>	<b>7 363</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>7 386</b>	<b>7 467</b>	<b>25</b>		<b>7 493</b>

(1) Y compris les dépôts espèces reçus des réassureurs

**NOTE 31 – DETTES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPOT**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	239	3		242	264	16		281
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>3</b>		<b>242</b>	<b>264</b>	<b>16</b>		<b>281</b>

Le poste « Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôt » est de 242 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 281 millions d'euros au 31 décembre 2013. Il comprend l'impôt sur les sociétés dû en France et à l'étranger ainsi que les autres dettes sur l'Etat et les collectivités publiques.

Les dettes d'impôt exigible s'élèvent à 80 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 101 millions d'euros au 31 décembre 2013 et se décomposent en :

- 21 millions d'euros au titre des sociétés du périmètre d'intégration fiscale
- 59 millions d'euros au titre des sociétés étrangères.

Les autres dettes d'impôt s'élèvent à 162 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 38 millions d'euros au titre des filiales internationales, contre 180 millions d'euros au 31 décembre 2013.

**NOTE 32 – AUTRES DETTES**
**NOTE 32.1 – AUTRES DETTES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
Personnel créditeur	296	8	304	287	6	294
Organismes sociaux	225	7	233	221	8	230
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	4 188	6	4 194	1 834	11	1 844
Créditeurs divers	696	55	751	758	43	801
Autres dettes	370	36	406	479	34	513
<b>Total</b>	<b>5 776</b>	<b>111</b>	<b>5 888</b>	<b>3 579</b>	<b>102</b>	<b>3 682</b>

Le poste "autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus" représente 4 194 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 1 844 millions d'euros au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 2 350 millions d'euros. La hausse provient essentiellement de la dette issue de la mise en pension des titres obligataires, qui s'élève à 4 096 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 1 757 millions d'euros au 31 décembre 2013, soit une hausse de 2 339 millions d'euros, issue principalement de Groupama Gan Vie.

**NOTE 32.2 – AUTRES DETTES – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Personnel créditeur	287	1	16	304	280	1	13	294
Organismes sociaux	232	1		233	228	1		230
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	4 119	13	61	4 194	1 757	15	73	1 844
Créditeurs divers	748	2	1	751	795	5	1	801
Autres dettes	406			406	513			513
<b>Total</b>	<b>5 792</b>	<b>17</b>	<b>79</b>	<b>5 888</b>	<b>3 574</b>	<b>22</b>	<b>87</b>	<b>3 682</b>

**NOTE 32.3 – AUTRES DETTES – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	31.12.2014			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créditeur	302	2	304	
Organismes sociaux	232	1	233	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	4 180	14	4 183	11
Créditeurs divers	727	24	751	
Autres dettes	406		406	
<b>Total</b>	<b>5 847</b>	<b>41</b>	<b>5 877</b>	<b>11</b>

**NOTE 33 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES**
**NOTE 33.1 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Epargne retraite individuelle	1 764	628	2 392	1 946	434	2 380
Prévoyance individuelle	612	114	726	615	112	727
Santé individuelle	1 370	65	1 435	1 363	64	1 427
Autres	168		168	159		159
<b>Assurance de la personne individuelle</b>	<b>3 914</b>	<b>808</b>	<b>4 722</b>	<b>4 082</b>	<b>611</b>	<b>4 693</b>
Epargne retraite collective	165	45	210	210	49	259
Prévoyance collective	516	67	583	542	67	609
Santé collective	514	24	538	537	22	559
Autres	203		203	231		231
<b>Assurance de la personne collective</b>	<b>1 398</b>	<b>137</b>	<b>1 534</b>	<b>1 520</b>	<b>138</b>	<b>1 658</b>
<b>Assurance de la personne</b>	<b>5 312</b>	<b>945</b>	<b>6 256</b>	<b>5 602</b>	<b>749</b>	<b>6 351</b>
Automobile	1 545	1 161	2 706	1 542	1 238	2 780
Autres véhicules	105		105	108		108
Habitation	996	178	1 174	944	177	1 120
Dommages aux biens des particuliers et professionnels	411	13	424	390	13	403
Construction	161		161	166		166
<b>Particuliers et professionnels</b>	<b>3 218</b>	<b>1 352</b>	<b>4 570</b>	<b>3 151</b>	<b>1 428</b>	<b>4 578</b>
Flottes	410	11	421	402	8	410
Dommages aux biens entreprises et collectivités	440	190	630	441	187	628
<b>Entreprises et collectivités</b>	<b>850</b>	<b>201</b>	<b>1 051</b>	<b>843</b>	<b>195</b>	<b>1 038</b>
Risques agricoles	483	112	595	480	102	582
Risques climatiques	246		246	252		252
TMA	256		256	243		243
<b>Métiers agricoles</b>	<b>985</b>	<b>112</b>	<b>1 097</b>	<b>976</b>	<b>102</b>	<b>1 078</b>
Autres métiers	302	79	381	290	68	358
<b>Assurance de biens et responsabilité</b>	<b>5 355</b>	<b>1 743</b>	<b>7 099</b>	<b>5 260</b>	<b>1 793</b>	<b>7 052</b>
<b>Total Assurance</b>	<b>10 667</b>	<b>2 688</b>	<b>13 356</b>	<b>10 862</b>	<b>2 541</b>	<b>13 403</b>



**NOTE 33.2 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ACTIVITE**

En millions d'euros	31.12.2014					31.12.2013				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	5 312	5 355	279	10 947	80%	5 602	5 260	266	11 128	81%
Europe du Sud	747	1 460		2 207	16%	552	1 502		2 054	15%
PECO	198	284		482	4%	196	291		487	4%
<b>Total</b>	<b>6 257</b>	<b>7 099</b>	<b>279</b>	<b>13 635</b>	<b>100%</b>	<b>6 351</b>	<b>7 053</b>	<b>266</b>	<b>13 669</b>	<b>100%</b>

Les zones géographiques se décomposent de la manière suivante :

- France ;
- Europe du Sud : Portugal, Italie, Grèce et Turquie ;
- Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) : Bulgarie, Hongrie et Roumanie.

**NOTE 33.3 – ANALYSE DES ELEMENTS BANCAIRES CONTRIBUTANT AU CHIFFRE D’AFFAIRES**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	53		53	71		71
Commissions (produits)	59	122	181	60	123	183
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	20	1	21	10		10
Gains sur les actifs financiers disponibles à la vente et leurs couvertures	21		22		1	
Produits des autres activités		3	3		1	1
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>126</b>	<b>279</b>	<b>142</b>	<b>124</b>	<b>266</b>

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes combinés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

**NOTE 34 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION**
**NOTE 34.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 904	244	2 148	1 980	243	2 224
Gains sur les opérations de change	78	9	88	21	18	39
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	105	3	108	110	4	114
Revenus des immeubles	143	1	143	134	1	135
Autres produits des placements						
<b>Revenus des placements</b>	<b>2 230</b>	<b>258</b>	<b>2 488</b>	<b>2 246</b>	<b>267</b>	<b>2 512</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)		(3)	(2)		(2)
Pertes sur les opérations de change	(21)	(9)	(31)	(24)	(15)	(39)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(234)	(18)	(252)	(194)	(17)	(211)
Amortissements et provisions sur immeubles	(69)	(2)	(71)	(56)	(4)	(60)
Charges de gestion	(347)	(11)	(358)	(340)	(11)	(351)
<b>Charges des placements</b>	<b>(673)</b>	<b>(41)</b>	<b>(714)</b>	<b>(616)</b>	<b>(47)</b>	<b>(663)</b>
Détenus à des fins de transaction	44	5	48	221	(18)	203
Disponibles à la vente	490	54	544	859	40	899
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	16	5	21	59	7	66
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>549</b>	<b>64</b>	<b>613</b>	<b>1 138</b>	<b>29</b>	<b>1 167</b>
Détenus à des fins de transaction	66	13	79	43	3	46
Dérivés	(395)		(395)	16		16
Ajustements ACAV	438	27	464	307	25	332
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>109</b>	<b>40</b>	<b>148</b>	<b>366</b>	<b>28</b>	<b>394</b>
Disponibles à la vente	(9)	(7)	(16)	(12)	(11)	(23)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	4		4	(4)		(4)
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(6)</b>	<b>(7)</b>	<b>(12)</b>	<b>(16)</b>	<b>(11)</b>	<b>(27)</b>
<b>Total</b>	<b>2 209</b>	<b>314</b>	<b>2 523</b>	<b>3 119</b>	<b>265</b>	<b>3 384</b>

**NOTE 34.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE**
**NOTE 34.2.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	191	1 711	2	1 904	190	1 786	5	1 980
Gains sur les opérations de change	4	75		78	5	16		21
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	4	101		105	4	107		110
Revenus des immeubles	40	102		143	43	91		134
Autres produits des placements								
<b>Revenus des placements</b>	<b>239</b>	<b>1 989</b>	<b>2</b>	<b>2 230</b>	<b>242</b>	<b>1 999</b>	<b>5</b>	<b>2 246</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)			(2)	(2)			(2)
Pertes sur les opérations de change	(3)	(18)	(1)	(21)	(7)	(15)	(3)	(24)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(21)	(213)		(234)	(16)	(178)		(194)
Amortissements et provisions sur immeubles	(34)	(34)		(69)	(23)	(33)		(56)
Charges de gestion	(55)	(324)	32	(347)	(61)	(323)	44	(340)
<b>Charges des placements</b>	<b>(114)</b>	<b>(590)</b>	<b>31</b>	<b>(673)</b>	<b>(108)</b>	<b>(549)</b>	<b>41</b>	<b>(616)</b>
Détenus à des fins de transaction	1	42	1	44	2	220	(1)	221
Disponibles à la vente	97	394	(1)	490	94	758	6	859
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	5	10		16	35	24		59
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>103</b>	<b>446</b>	<b>0</b>	<b>549</b>	<b>130</b>	<b>1 003</b>	<b>6</b>	<b>1 138</b>
Détenus à des fins de transaction	21	114	(69)	66	20	60	(37)	43
Dérivés	(3)	(380)	(11)	(395)	1	15		16
Ajustements ACAV		438		438		307		307
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>18</b>	<b>172</b>	<b>(81)</b>	<b>109</b>	<b>21</b>	<b>381</b>	<b>(37)</b>	<b>366</b>
Disponibles à la vente	(2)	(6)	(1)	(9)	(6)	(5)	(1)	(12)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts	3	1		4		2	(5)	(4)
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>(6)</b>	<b>(6)</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>(16)</b>
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>245</b>	<b>2 012</b>	<b>(48)</b>	<b>2 209</b>	<b>279</b>	<b>2 830</b>	<b>9</b>	<b>3 119</b>

**NOTE 34.2.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	103	139	3	244	99	143	2	243
Gains sur les opérations de change	9	1		9	17	1		18
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	1	2		3	1	2		4
Revenus des immeubles	1			1	1			1
Autres produits des placements								
<b>Revenus des placements</b>	<b>113</b>	<b>142</b>	<b>3</b>	<b>258</b>	<b>118</b>	<b>146</b>	<b>2</b>	<b>267</b>
Intérêts reçus des réassureurs								
Pertes sur les opérations de change	(8)	(1)		(9)	(14)	(1)		(15)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(10)	(8)		(18)	(8)	(9)		(17)
Amortissements et provisions sur immeubles	(2)			(2)	(4)			(4)
Charges de gestion	(6)	(4)	(1)	(11)	(6)	(5)		(11)
<b>Charges des placements</b>	<b>(27)</b>	<b>(12)</b>	<b>(1)</b>	<b>(41)</b>	<b>(32)</b>	<b>(15)</b>		<b>(47)</b>
Détenus à des fins de transaction		5		5		(18)		(18)
Disponibles à la vente	48	6		54	27	13		40
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	2	4		5	6	1		7
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>50</b>	<b>14</b>		<b>64</b>	<b>33</b>	<b>(4)</b>		<b>29</b>
Détenus à des fins de transaction	7	6		13		3		3
Dérivés								
Ajustements ACAV		27		27		25		25
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>7</b>	<b>32</b>		<b>40</b>		<b>28</b>		<b>28</b>
Disponibles à la vente	(4)	(3)		(7)	(7)	(4)		(11)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts								
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(4)</b>	<b>(3)</b>		<b>(7)</b>	<b>(7)</b>	<b>(4)</b>		<b>(11)</b>
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>139</b>	<b>173</b>	<b>1</b>	<b>313</b>	<b>113</b>	<b>150</b>	<b>2</b>	<b>265</b>

**NOTE 34.3 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)**

En millions d'euros	31.12.2014					31.12.2013 Proforma				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	72	21			93	75	67			142
Actions	93	175	1	(14)	254	130	256		(23)	363
Obligations	1 623	228	39		1 890	1 735	254	15		2 004
OPCVM actions	41	139	73	(3)	251	33	301	68		402
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		5			5		5			5
Autres OPCVM de trésorerie		10	1		11		10			10
OPCVM à revenu fixe	85	24	39	1	149	78	(1)	(2)		75
Dérivés		(6)	(396)		(402)		253	16		269
Autres produits des placements	250	17	(73)	4	198	191	22	(35)	(4)	174
<b>Produits des placements</b>	<b>2 164</b>	<b>613</b>	<b>(316)</b>	<b>(12)</b>	<b>2 449</b>	<b>2 242</b>	<b>1 167</b>	<b>62</b>	<b>(27)</b>	<b>3 444</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(347)				(347)	(319)				(319)
Autres charges des placements	(44)				(44)	(73)				(73)
<b>Charges des placements</b>	<b>(391)</b>				<b>(391)</b>	<b>(392)</b>				<b>(392)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 773</b>	<b>613</b>	<b>(316)</b>	<b>(12)</b>	<b>2 058</b>	<b>1 850</b>	<b>1 167</b>	<b>62</b>	<b>(27)</b>	<b>3 052</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			589		589			543		543
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(125)		(125)			(211)		(211)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 773</b>	<b>613</b>	<b>148</b>	<b>(12)</b>	<b>2 522</b>	<b>1 850</b>	<b>1 167</b>	<b>394</b>	<b>(27)</b>	<b>3 384</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

En 2014, les comptes de dotations et reprises de provisions sur valeurs mobilières ont fait l'objet d'une ventilation par nature d'actifs (actions, obligations, OPCVM actions, OPCVM à revenu fixe...) contrairement aux arrêtés antérieurs. A ce titre l'information proforma est présentée pour 2013

Les produits des placements nets de charges de gestion diminuent de 861 millions d'euros. Cette variation s'explique essentiellement par :

- La diminution des revenus nets de charges de 77 millions d'euros est due principalement à une baisse des revenus de 29 millions d'euros sur les actions et OPCVM actions et 105 millions d'euros sur les obligations et OPCVM à revenu fixe et à l'augmentation de 59 millions d'euros des autres produits et charges (ces derniers étant principalement constitués de profits de change issus des sous-jacents des OPCVM consolidés). En outre, il convient de noter la constatation d'une provision pour dépréciation d'immeubles à hauteur de 14 millions d'euros comptabilisée dans les revenus et charges sur immeubles.
- La diminution nette des plus-values réalisées nettes de reprises de dépréciation pour 554 millions d'euros dont 243 millions d'euros sur les actions et OPCVM actions, 46 millions d'euros sur les immeubles et 259 millions d'euros sur les IFT.
- La diminution de la variation de juste valeur de 246 millions d'euros dont une variation négative de juste valeur des dérivés de 411 millions d'euros représentée principalement par les asset swaps ALM et une hausse de la variation de juste valeur des UC de 133 millions d'euros.

**NOTE 34.3.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2014					31.12.2013 Proforma				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	74	16			90	79	60			139
Actions	91	173		(7)	257	127	271		(12)	386
Obligations	1 414	185	35		1 634	1 525	243	14		1 782
OPCVM actions	38	130	64	(3)	229	31	298	68		397
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		5			5		5			5
Autres OPCVM de trésorerie		11			11		10			10
OPCVM obligations	76	23	39	1	139	71	(1)	(2)		68
Dérivés		(6)	(395)		(401)		253	16		269
Autres produits des placements	234	12	(72)	4	178	165	(2)	(37)	(4)	122
<b>Produits des placements</b>	<b>1 927</b>	<b>549</b>	<b>(329)</b>	<b>(5)</b>	<b>2 142</b>	<b>1 998</b>	<b>1 137</b>	<b>59</b>	<b>(16)</b>	<b>3 178</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(338)				(338)	(311)				(311)
Autres charges des placements	(32)				(32)	(55)				(55)
<b>Charges des placements</b>	<b>(370)</b>				<b>(370)</b>	<b>(366)</b>				<b>(366)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 557</b>	<b>549</b>	<b>(329)</b>	<b>(5)</b>	<b>1 772</b>	<b>1 632</b>	<b>1 137</b>	<b>59</b>	<b>(16)</b>	<b>2 812</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			557		557			512		512
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(119)		(119)			(205)		(205)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 557</b>	<b>549</b>	<b>109</b>	<b>(5)</b>	<b>2 209</b>	<b>1 632</b>	<b>1 137</b>	<b>366</b>	<b>(16)</b>	<b>3 119</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

**NOTE 34.3.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014					31.12.2013 Proforma				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	(2)	5			3	(4)	7			3
Actions	2	2		(7)	(3)	3	(15)		(11)	(23)
Obligations	209	43	4		256	210	11	1		222
OPCVM actions	3	9	10		22	2	3			5
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension										
Autres OPCVM de trésorerie										
OPCVM obligations	9	1			10	7				7
Dérivés										
Autres produits des placements	16	5	(1)		20	26	24	2		52
<b>Produits des placements</b>	<b>237</b>	<b>64</b>	<b>13</b>	<b>(7)</b>	<b>308</b>	<b>244</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>(11)</b>	<b>266</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(9)				(9)	(8)				(8)
Autres charges des placements	(12)				(12)	(18)				(18)
<b>Charges des placements</b>	<b>(21)</b>				<b>(21)</b>	<b>(26)</b>				<b>(26)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>216</b>	<b>64</b>	<b>13</b>	<b>(7)</b>	<b>286</b>	<b>218</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>(11)</b>	<b>240</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			32		33			31		31
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(6)		(6)			(6)		(6)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>216</b>	<b>64</b>	<b>39</b>	<b>(7)</b>	<b>313</b>	<b>218</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>(11)</b>	<b>265</b>

**NOTE 35 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS**
**NOTE 35.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(9 577)	(1 845)	(11 422)	(9 990)	(1 904)	(11 894)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(196)	(54)	(250)	184	(61)	123
Provisions mathématiques	1 981	(56)	1 925	1 602	81	1 683
Provisions en UC	(725)	(41)	(766)	(406)	32	(374)
Participation aux bénéfices	(1 196)	(116)	(1 312)	(1 982)	(104)	(2 086)
Autres provisions techniques	(51)	(13)	(64)	(109)	(8)	(117)
<b>Total</b>	<b>(9 764)</b>	<b>(2 125)</b>	<b>(11 889)</b>	<b>(10 701)</b>	<b>(1 964)</b>	<b>(12 665)</b>



**NOTE 35.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE**
**NOTE 35.2.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(3 634)	(5 943)	(9 577)	(3 657)	(6 333)	(9 990)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(63)	(133)	(196)	(101)	286	185
Provisions mathématiques		1 981	1 981		1 602	1 602
Provisions en UC		(725)	(725)		(406)	(406)
Participation aux bénéfices		(1 196)	(1 196)	(2)	(1 981)	(1 983)
Autres provisions techniques	(23)	(28)	(51)	(43)	(66)	(109)
<b>Total</b>	<b>(3 720)</b>	<b>(6 043)</b>	<b>(9 764)</b>	<b>(3 804)</b>	<b>(6 897)</b>	<b>(10 701)</b>

**NOTE 35.2.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(1 146)	(698)	(1 845)	(1 139)	(765)	(1 904)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(44)	(10)	(54)	(94)	33	(61)
Provisions mathématiques		(56)	(56)		81	81
Provisions en UC		(41)	(41)		32	32
Participation aux bénéfices		(116)	(116)		(104)	(104)
Autres provisions techniques	(7)	(6)	(13)	(2)	(6)	(8)
<b>Total</b>	<b>(1 197)</b>	<b>(928)</b>	<b>(2 125)</b>	<b>(1 235)</b>	<b>(729)</b>	<b>(1 964)</b>

**NOTE 36 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE**
**NOTE 36.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Frais d'acquisition et d'administration	148	18	166	273	65	339
Charges des sinistres	646	34	680	(6 076)	135	(5 941)
Variation des provisions techniques	(8)	(4)	(12)	6 938	(1)	6 937
Participation aux résultats	(300)	2	(298)	(255)	2	(252)
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>486</b>	<b>49</b>	<b>536</b>	<b>880</b>	<b>203</b>	<b>1 082</b>
Primes cédées	(749)	(125)	(874)	(1 175)	(279)	(1 454)
Variation de primes non acquises	(2)	1	(1)	(10)	3	(7)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(751)</b>	<b>(124)</b>	<b>(875)</b>	<b>(1 185)</b>	<b>(276)</b>	<b>(1 461)</b>
<b>Total</b>	<b>(264)</b>	<b>(75)</b>	<b>(339)</b>	<b>(305)</b>	<b>(74)</b>	<b>(378)</b>

**NOTE 36.2 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE**

**NOTE 36.2.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	19	129	148	92	181	273
Charges des sinistres	72	574	646	271	(6 347)	(6 076)
Variation des autres provisions techniques	9	(17)	(8)	4	6 934	6 938
Participation aux résultats		(300)	(300)		(255)	(255)
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cessions en réassurance</b>	<b>100</b>	<b>386</b>	<b>486</b>	<b>366</b>	<b>514</b>	<b>880</b>
Primes cédées	(347)	(402)	(749)	(638)	(537)	(1 175)
Variation de primes non acquises	(2)		(2)	(12)	2	(10)
<b>Charges sur cessions en réassurance</b>	<b>(349)</b>	<b>(402)</b>	<b>(751)</b>	<b>(649)</b>	<b>(535)</b>	<b>(1 185)</b>
<b>Total</b>	<b>(249)</b>	<b>(15)</b>	<b>(264)</b>	<b>(283)</b>	<b>(22)</b>	<b>(305)</b>

**NOTE 36.2.2 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	17	1	18	64	1	65
Charges des sinistres	30	4	34	130	6	135
Variation des autres provisions techniques	(4)	(1)	(4)			(1)
Participation aux résultats		2	2		2	2
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cessions en réassurance</b>	<b>44</b>	<b>5</b>	<b>49</b>	<b>194</b>	<b>8</b>	<b>202</b>
Primes cédées	(118)	(7)	(125)	(272)	(7)	(279)
Variation de primes non acquises			1	3		3
<b>Charges sur cessions en réassurance</b>	<b>(117)</b>	<b>(6)</b>	<b>(124)</b>	<b>(269)</b>	<b>(7)</b>	<b>(276)</b>
<b>Total</b>	<b>(73)</b>	<b>(1)</b>	<b>(75)</b>	<b>(75)</b>	<b>2</b>	<b>(74)</b>

**NOTE 37 – CHARGES D'EXPLOITATION**
**NOTE 37.1 – CHARGES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Charges externes	(678)	(93)	(772)	(733)	(95)	(828)
Impôts et taxes	(218)	(21)	(239)	(244)	(21)	(265)
Charges de personnel	(1 579)	(162)	(1 742)	(1 596)	(164)	(1 760)
Commissions	(609)	(390)	(999)	(628)	(388)	(1 017)
Dotations aux amortissements et provisions (nettes des reprises)	(155)	(24)	(180)	(190)	(30)	(221)
Autres charges	(99)	(61)	(160)	(93)	(74)	(166)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(3 339)</b>	<b>(751)</b>	<b>(4 091)</b>	<b>(3 484)</b>	<b>(773)</b>	<b>(4 257)</b>

La société bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6%. Pour l'exercice 2014, le CICE s'élève à 28 millions d'euros.

L'usage de ce crédit d'impôt a notamment permis le financement :

- d'actions d'amélioration de la compétitivité des entreprises du groupe au travers d'investissements portant sur des actions de prospection commerciale, d'amélioration de la satisfaction client ainsi que de renforcement de l'analyse technique et des procédures de gestion;
- des développements informatiques et de process liés à l'utilisation des nouvelles technologies;
- de formation des collaborateurs;
- d'actions liées au développement durable.

**NOTE 37.2 – CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(718)	(53)	(772)	(761)	(66)	(828)
Impôts et taxes	(231)	(8)	(239)	(257)	(8)	(265)
Charges de personnel	(1 636)	(106)	(1 742)	(1 644)	(116)	(1 760)
Commissions	(999)		(999)	(1 017)		(1 017)
Dotations aux amortissements et provisions (nettes des reprises)	(175)	(5)	(180)	(216)	(5)	(221)
Autres charges	(136)	(24)	(160)	(150)	(17)	(166)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(3 895)</b>	<b>(196)</b>	<b>(4 091)</b>	<b>(4 044)</b>	<b>(213)</b>	<b>(4 257)</b>

**NOTE 37.3 – VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Salaires	(997)	(1 050)
Charges de sécurité sociale	(433)	(431)
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régimes à cotisations définies	(111)	(113)
Régimes à prestations définies	(11)	(10)
Jours anniversaires et médailles du travail	(6)	(5)
Autres avantages au personnel	(184)	(151)
<b>Charge annuelle des salaires</b>	<b>(1 742)</b>	<b>(1 760)</b>

La rémunération annuelle brute (y compris intéressement et avantages en nature) des membres du Comité de Direction Générale de Groupama SA est de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2014. S'agissant du contrat de retraite, le montant total de l'engagement à la date du 31 décembre 2014 s'élève à 24,8 millions d'euros.

**NOTE 38 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS**
**NOTE 38.1 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions	(335)	(316)	(651)	(307)	(316)	(624)
Variation des frais d'acquisition reportés	(17)	6	(11)	(85)	(1)	(86)
Autres charges	(1 029)	(101)	(1 129)	(1 039)	(101)	(1 140)
<b>Total</b>	<b>(1 380)</b>	<b>(411)</b>	<b>(1 791)</b>	<b>(1 432)</b>	<b>(418)</b>	<b>(1 850)</b>

**NOTE 38.2 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE**
**NOTE 38.2.1 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(271)	(64)	(335)	(244)	(64)	(307)
Variation des frais d'acquisition reportés	3	(19)	(17)		(85)	(85)
Autres charges	(588)	(441)	(1 029)	(608)	(432)	(1 039)
<b>Total</b>	<b>(856)</b>	<b>(525)</b>	<b>(1 380)</b>	<b>(851)</b>	<b>(581)</b>	<b>(1 432)</b>

**NOTE 38.2.2 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Domages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(245)	(70)	(316)	(249)	(67)	(316)
Variation des frais d'acquisition reportés	2	3	6		(1)	(1)
Autres charges	(75)	(26)	(101)	(75)	(25)	(101)
<b>Total</b>	<b>(318)</b>	<b>(93)</b>	<b>(411)</b>	<b>(325)</b>	<b>(93)</b>	<b>(418)</b>

**NOTE 39 – FRAIS D'ADMINISTRATION**
**NOTE 39.1 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions	(66)	(41)	(107)	(72)	(38)	(110)
Autres charges	(258)	(120)	(378)	(273)	(126)	(399)
<b>Total</b>	<b>(324)</b>	<b>(161)</b>	<b>(485)</b>	<b>(345)</b>	<b>(164)</b>	<b>(509)</b>

**NOTE 39.2 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE**
**NOTE 39.2.1 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(45)	(21)	(66)	(41)	(31)	(72)
Autres charges	(176)	(82)	(258)	(187)	(85)	(273)
<b>Total</b>	<b>(221)</b>	<b>(104)</b>	<b>(324)</b>	<b>(229)</b>	<b>(116)</b>	<b>(345)</b>

**NOTE 39.2.2 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(28)	(14)	(41)	(25)	(13)	(38)
Autres charges	(78)	(42)	(120)	(83)	(43)	(126)
<b>Total</b>	<b>(106)</b>	<b>(55)</b>	<b>(161)</b>	<b>(108)</b>	<b>(57)</b>	<b>(164)</b>

**NOTE 40 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions et autres charges techniques vie	(334)	(10)	(345)	(340)	(13)	(352)
Participation des salariés vie	(3)		(3)	(2)		(2)
Autres produits techniques vie	2	8	10	5	9	13
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	12		12	19		19
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>	<b>(323)</b>	<b>(2)</b>	<b>(325)</b>	<b>(318)</b>	<b>(4)</b>	<b>(322)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(352)	(85)	(437)	(413)	(96)	(509)
Participation des salariés non vie	(12)		(12)	(2)	(1)	(3)
Autres produits techniques non vie	51	36	87	58	34	93
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	31		31	30		30
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(283)</b>	<b>(48)</b>	<b>(331)</b>	<b>(326)</b>	<b>(62)</b>	<b>(388)</b>
Autres charges non techniques	(193)	(22)	(215)	(238)	(24)	(262)
Autres produits non techniques	23	19	42	50	31	81
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(171)</b>	<b>(2)</b>	<b>(173)</b>	<b>(188)</b>	<b>7</b>	<b>(181)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>						
<b>Total</b>	<b>(777)</b>	<b>(53)</b>	<b>(830)</b>	<b>(833)</b>	<b>(59)</b>	<b>(891)</b>



**NOTE 41 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Produits opérationnels non courants	60	3	63	67	2	69
Charges opérationnelles non courantes	(101)	(26)	(127)	(116)	(113)	(229)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition						
Autres						
<b>Total</b>	<b>(41)</b>	<b>(23)</b>	<b>(64)</b>	<b>(49)</b>	<b>(111)</b>	<b>(160)</b>

Le solde des autres produits et charges opérationnels non courants représente une charge de 64 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre une charge de 160 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les principaux éléments constituant ce solde sont :

- Les amortissements des valeurs de portefeuille pour une charge globale de 16 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 103 millions d'euros au 31 décembre 2013.  
Pour mémoire, le montant au 31 décembre 2013 incluait des dépréciations exceptionnelles sur l'Italie et la Hongrie pour un montant total de 72 millions d'euros.
- La charge d'amortissement liée au coût de la réforme des retraites de 2010 chez Groupama Gan Vie pour 13 millions d'euros au 31 décembre 2014 (identique à celle de 2013).

---

**NOTE 42 – CHARGES DE FINANCEMENT**

<b>En millions d'euros</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(84)	(93)
Produits et charges d'intérêts - Autres		
<b>Total charges de financement</b>	<b>(84)</b>	<b>(93)</b>

La diminution des charges de financement pour 9 millions d'euros provient principalement de l'opération d'échange des dettes subordonnées.

**NOTE 43 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT**
**NOTE 43.1 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Impôt courant	(79)	(58)	(137)	(68)	(70)	(139)
Impôt différé	3	35	38	99	54	154
<b>Total</b>	<b>(75)</b>	<b>(23)</b>	<b>(98)</b>	<b>31</b>	<b>(16)</b>	<b>15</b>

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2010. L'ensemble des redressements acceptés a été provisionné en 2010. En revanche, des redressements portant notamment sur le niveau jugé excessif par l'administration fiscale des provisions techniques en dommages aux biens et responsabilité ainsi que sur le risque de dépendance n'ont pas fait l'objet de provision. Le groupe continue de considérer que les motifs de redressement sont fortement contestables et dispose d'arguments techniques dans le cadre d'un processus contentieux.

**NOTE 43.2 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT TOTALE COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE CALCULEE**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(123)</b>	<b>(93)</b>
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	21	76
Impact des différences de taux d'imposition	4	31
Crédit d'impôts et diverses imputations	1	
Imputations des déficits antérieurs		
Déficits de l'exercice non activés		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	(1)	(1)
Autres différences		2
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>(98)</b>	<b>15</b>

L'impôt sur le résultat est une charge globale (impôt différé plus impôt social) de 98 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre un produit de 15 millions d'euros au 31 décembre 2013.

La variation entre les deux années s'explique principalement par l'évolution des « charges et produits non déductibles ou non imposables » ainsi que par celle du poste « impact des différences de taux ».

La diminution de la charge d'impôt courant due au titre du périmètre d'intégration fiscale de 51 millions d'euros au 31 décembre 2014, contre une charge de 58 millions d'euros au 31 décembre 2013 s'explique par :

- Une diminution de 4 millions d'euros d'impôt court terme à 33,1/3% sur les opérations courantes
- Une diminution de 2 millions d'euros d'impôt long terme à 0% sur les opérations liées aux cessions et provisions sur titres de participation.

Ce dernier élément concourt à la diminution du poste « différences de taux ».

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	269	34,43%	268	34,43%
Bulgarie		10,00%	1	10,00%
Chine	(12)	25,00%	5	25,00%
Grèce	12	26,00%	15	26,00%
Hongrie	19	19,00%	(1)	19,00%
Italie	48	34,32%	(6)	34,32%
Portugal	1	24,50%		24,50%
Roumanie	3	16,00%	(9)	16,00%
Royaume-Uni	5	21,50%	4	23,25%
Slovaquie		19,00%		19,00%
Tunisie	3	30,00%	2	30,00%
Turquie	8	20,00%	(9)	20,00%
<b>Total</b>	<b>356</b>		<b>270</b>	

Le taux théorique d'impôt applicable en France demeure à 34,43% et n'a pas été corrigé de la contribution exceptionnelle de 10,7% qui s'applique aux résultats fiscaux pour les sociétés qui ont un chiffre d'affaire supérieur à 250 millions d'euros. Cette contribution a par ailleurs été prorogée pour l'exercice 2015 par la loi de finance rectificative 2014.

Les taux théoriques d'impôts sont restés stables sur la période, à l'exception du taux britannique qui passe de 23,25% au 31 décembre 2013 à 21,5% au 31 décembre 2014.

## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 44 – EFFECTIF INSCRIT DES SOCIETES INTEGREES

En nombre de personnes	31.12.2014			31.12.2013
	Assurance	Banque	Total	Total
France	24 073	894	24 967	24 921
Royaume Uni	299		299	323
Italie	839		839	831
Hongrie	2 292		2 292	2 341
Grèce	319		319	331
Roumanie	1 641		1 641	1 858
Autres UE	265		265	260
Hors UE	585		585	598
<b>Total effectif des sociétés intégrées</b>	<b>30 313</b>	<b>894</b>	<b>31 207</b>	<b>31 463</b>

La baisse des effectifs en Roumanie est principalement liée à la fermeture d'une vingtaine d'agences.

**NOTE 45 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS**
**NOTE 45.1 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITE BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	554	544
Engagements sur titres à recevoir		
<b>Total engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>	<b>554</b>	<b>544</b>
Engagements reçus sur opérations en devise		
Autres engagements reçus		
<b>Total des autres engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>		
Engagements de financement donnés	481	170
Engagements de garantie donnés	20	49
Engagements sur titres à livrer		
<b>Total engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>501</b>	<b>219</b>
Engagements donnés sur opérations en devises		
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers	4	
<b>Total des autres engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>4</b>	
Autres engagements donnés	916	681
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>916</b>	<b>681</b>

Les engagements reçus hors bilan de l'activité bancaire s'élèvent à 554 millions d'euros.

Les engagements donnés s'élèvent à 501 millions d'euros et concernent plus particulièrement les engagements sur la clientèle.

D'autres engagements ont été donnés pour 917 millions d'euros représentant le montant des titres éligibles affectés en garantie pour un éventuel tirage des actifs, dans le cadre du refinancement auprès de la BCE. Ce montant était de 681 millions au 31 décembre 2013.

**NOTE 45.2 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITES ASSURANCE ET REASSURANCE**

En millions d'euros	31.12.2014	31.12.2013
Avals, cautions et garanties reçus	90	150
Autres engagements reçus	785	380
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>875</b>	<b>530</b>
<b>Engagements reçus au titre de la réassurance</b>	<b>453</b>	<b>444</b>
Avals, cautions et garanties donnés	332	379
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	497	418
Autres engagements donnés	64	28
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>893</b>	<b>825</b>
<b>Engagements donnés au titre de la réassurance</b>	<b>3 328</b>	<b>2 898</b>
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		<b>1</b>

Les **avals, cautions et garanties reçus** s'élèvent à 90 millions d'euros.

Les **autres engagements reçus hors réassurance** sont principalement constitués d'une nouvelle ligne de crédit souscrite en décembre 2014 pour un montant de 750 millions d'euros. La précédente facilité de crédit d'un milliard d'euros, dont 650 millions d'euros avaient fait l'objet du tirage, a été remboursée en décembre 2014.

Les **avals, cautions et garanties donnés** s'élèvent à 332 millions d'euros et se décomposent principalement des opérations suivantes :

- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Groupama Insurance pour 149 millions d'euros,
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Gan Eurocourtage pour 46 millions d'euros,
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Groupama Seguros pour 81 millions d'euros.

Les **autres engagements sur titres, actifs ou revenus** sont constitués dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 497 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

Les **autres engagements donnés** s'élèvent à 64 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements sur loyers de crédit-bail.

---

## Les engagements non valorisés

### Clauses « Trigger » :

#### Groupama SA :

Dans le cadre des émissions de titres subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie de clauses dites « trigger » :

Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR d'octobre 2009 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

Concernant le TSDI émis en 2005, dont le nominal restant s'élève à 41 millions d'euros suite à l'opération d'échange intervenue en mai 2014, Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%. Le groupe n'a pas utilisé cette faculté et a procédé au paiement du coupon le 28 mai 2014 pour les titres apportés à l'échange et le 6 juillet 2014 pour le solde restant dû.

Le déclenchement du « trigger » s'apprécie à la date d'arrêté précédant la date anniversaire (date de détachement du coupon).



## NOTE 46 – FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITE

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placements financiers et notamment, les risques de crédit, ceux liés aux taux d'intérêt, aux marchés actions et au change. Les risques de liquidité et d'insolvabilité des réassureurs font également l'objet d'un suivi spécifique par le groupe. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que toutes les entreprises de secteurs d'activité différents.

### 1. ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE GROUPE

Les principes généraux, les objectifs et l'organisation du contrôle et de la gestion des risques sont définis dans la charte de contrôle interne groupe. Diffusée au sein des entités du groupe, celle-ci constitue la référence commune à respecter dans le déploiement de la démarche de contrôle interne. Le dispositif général de contrôle interne est complété par une charte d'audit groupe et une charte de conformité groupe, également validées par les instances de gouvernance du groupe. L'ensemble de ces chartes constitue le socle sur lequel s'appuient les structures du groupe pour mettre en œuvre le dispositif général de contrôle interne selon une méthodologie commune.

Le pilotage des risques est réalisé conformément à la politique de risques groupe et à ses déclinaisons en politiques métiers et fonctionnelles. Selon le même principe, des politiques de risques entités servent de référence au pilotage des risques de chaque entité du groupe.

Les travaux menés en 2014 notamment dans le cadre des travaux préparatoires Solvabilité 2 tels que l'ORSA (Own Risk and Solvency Assesment ou évaluation interne des risques et de la solvabilité) ainsi que la mise en œuvre opérationnelle du dispositif de limites de risques à l'actif, ont permis de renforcer significativement le dispositif global de gestion des risques des entités du groupe : meilleure appréhension des expositions aux risques et profils de risques, structuration et développement des évaluations quantitatives et prospectives.

Le dispositif de suivi et de contrôle des risques repose sur un référentiel des risques commun à l'ensemble des entités du groupe et l'identification de risques majeurs fonctionnant à partir d'un réseau de propriétaires de risques. L'identification et le suivi de risques majeurs sont réalisés au niveau de l'entité et au niveau du groupe ; la mise en place de plans de maîtrise des risques est effectuée par les propriétaires de risques et est déclinée dans les entités du groupe.

Au niveau du groupe, les risques liés aux activités d'assurance sont suivis plus particulièrement par les directions métiers de Groupama SA et Groupama Gan Vie spécialisées dans le domaine considéré ; les risques de réassurance sont gérés par la Direction de la Réassurance. La Direction Financière groupe a en charge la gestion des risques liés aux actifs et à la gestion Actif/Passif. Les risques opérationnels sont suivis par les directions métiers, fonctionnelles ou supports de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré.

Opérationnellement, le dispositif de contrôle interne des entités et du G.I.E Groupama Supports et Services s'organise autour de trois dispositifs complémentaires :

- La gestion des risques et le contrôle permanent /conformité de chaque entité ;
- l'audit interne ou opérationnel de l'entité ;
- la gestion des risques et le contrôle permanent/conformité groupe ainsi que l'audit général groupe, rattachés à la Direction Générale de Groupama SA, qui assurent l'animation et la coordination des filières Audit et Risques & Contrôle au sein du groupe.

La gouvernance des risques est assurée au niveau groupe par plusieurs instances :

- les comités des risques par famille de risques (assurance, financiers et opérationnels) animés par les directions Risques et Contrôle Permanent/Conformité Groupe et composés des propriétaires de risques majeurs et selon les domaines concernés des représentants des directions Métiers et Supports de Groupama SA (Actuariat Groupe, Pilotage et Résultats Groupe ...), Filiales France/ Filiales Internationales et des filiales bancaires et d'Asset Management... ;
- et le Comité des Risques Groupe dont la composition est identique à celle du comité de direction générale de Groupama SA. Des dispositifs similaires sont mis en place au niveau des entités.

#### 1.1 Caisses régionales

Les caisses régionales en tant qu'entités juridiques autonomes mettent en œuvre leur dispositif de contrôle interne et assument la gestion de leurs risques conformément aux standards du groupe. Ainsi, en matière d'organisation et de gouvernance, la constitution de comités de gestion des risques spécifiques et la structuration des fonctions clés Solvabilité 2 s'effectuent sur la base des chartes « types » d'instances de gouvernance des risques et des descriptions des missions et calibrage des fonctions clés, validées par les instances de gouvernance du groupe. Les dispositifs de contrôle interne, de gestion des risques et d'audit sont adaptés à chaque caisse régionale en fonction de son organisation, ses activités et ses moyens, et sous la responsabilité de sa Direction Générale. Les Directions Risques et Contrôle Permanent/Conformité Groupe accompagnent les caisses régionales dans le suivi et le déploiement des standards groupe.

Des plateformes d'échanges et de bonnes pratiques (groupe de travail, ateliers thématiques, formations), animées par la Direction Risques et Contrôle Permanent/Conformité Groupe, complètent le dispositif et réunissent régulièrement l'ensemble des responsables risques et contrôle permanent/conformité des caisses régionales ; y sont également traités les travaux préparatoires à la mise en œuvre du Pilier 2 de Solvabilité 2.

La réassurance des caisses régionales est portée par Groupama SA selon les modalités définies dans la Convention de Réassurance. Le règlement général de réassurance des caisses régionales, qui constitue un des principaux dispositifs de maîtrise des risques assurances a été modifié à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour renforcer la responsabilisation des caisses régionales sur la qualité de leurs résultats techniques. Pour les risques liés aux fonctions de distribution de produits bancaires et d'assurance vie, les caisses régionales appliquent les dispositifs de maîtrise des risques définis par Groupama Banque et Groupama Gan Vie.

## 1.2 Groupama S.A. et ses filiales

Les risques des filiales font l'objet d'un triple suivi :

- Suivi transverse par les directions métiers, fonctionnelles ou supports de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré, comme indiqué ci- dessus
- Suivi permanent par les services de leur pôle de rattachement :
  - o Direction Financière Groupe pour les filiales financières ;
  - o Direction Assurance, Banque et Services pour les filiales de services et Groupama Banque ;
  - o Direction des Filiales France pour les filiales d'assurances françaises ;
  - o Direction des Filiales Internationales pour les filiales étrangères.
- Suivi par chaque filiale ou GIE de Groupama SA dans le cadre de la responsabilité de ses dirigeants et conformément aux standards du groupe. A l'instar des caisses régionales, les Directions Risques et Contrôle Permanent/Conformité Groupe accompagnent Groupama SA et ses filiales dans le suivi et le déploiement du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Des plateformes d'échanges et de bonnes pratiques (groupe de travail, ateliers thématiques, formations), animées par les Directions Risques Groupe et Contrôle Interne Groupe complètent le dispositif et réunissent régulièrement l'ensemble des responsables risques et contrôle interne des filiales françaises et internationales.

Le conseil d'administration de Groupama SA et plus particulièrement le comité d'audit et des risques, composé pour près de la moitié d'administrateurs indépendants, a pour mission principale l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques, le respect de l'éthique, l'examen des travaux d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne.

Suite au déploiement opérationnel du dispositif de limites de risques à l'actif, le suivi financier a été complété en 2014 par l'examen du bon respect de ces limites. Enfin, le conseil d'administration via notamment le comité d'audit et des risques de Groupama SA a été informé des différents travaux de préparation du groupe à l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la directive Solvabilité 2 : point d'avancement des différentes entités du groupe sur les chantiers de Solvabilité 2 avec notamment une information des enjeux, de la démarche et des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration d'un projet de rapport ORSA demandé par l'ACPR.

## 1.3 Groupe

L'audit général groupe effectue d'une part un audit global économique et financier des principales entités du groupe sur une base triennale, et cela de façon complémentaire aux audits opérationnels effectués au sein des entités et d'autre part des missions d'audit sur les processus de Groupama SA et sur les processus transverses du groupe. Le plan des missions de l'audit général groupe est validé par la Direction Générale de Groupama SA et approuvé par le Comité d'audit et des risques de Groupama SA et le conseil d'administration de Groupama SA. Chaque mission amène notamment à examiner le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne dans le domaine ou l'entité audités et fait l'objet d'un rapport présentant les constats, conclusions et recommandations à la Direction Générale de Groupama SA. Une synthèse régulière est faite au Comité d'Audit et des Risques. Un reporting sur l'avancement des recommandations est communiqué trimestriellement au comité de Direction Générale de Groupama SA ainsi qu'au Comité d'Audit et des Risques de Groupama SA.

Les fonctions Risques et Contrôle Permanent /Conformité groupe dont la finalité est d'assurer la conformité de l'ensemble des entités du groupe aux exigences de la Direction Générale en terme de dispositif de contrôle interne et gestion des risques ainsi qu'à celles du Pilier 2 de Solvabilité 2 ont respectivement pour missions :

Au titre de la fonction gestion des risques :

- L'élaboration de la politique de risque du groupe
- La définition du processus de fixation de tolérance au risque groupe (limites de risques).
- La conduite du processus ORSA (Own Risk and Solvency Assessment : évaluation interne par l'entreprise de ses risques et de sa

situation de solvabilité).

- Le suivi des risques majeurs groupe (RMG)
- La contribution aux reportings réglementaires
- L'évaluation et la cotation des risques assurances et financiers, incluant les analyses de sensibilité et les stress tests.

Au titre de la fonction contrôle permanent/conformité :

- L'élaboration des normes : cartographie des processus, des risques et des contrôles, plan de contrôle permanent, référentiel des contrôles
- Le suivi et évaluation des risques opérationnels (liés au contrôle des processus)
- La maîtrise d'ouvrage (MOA) de l'outil communautaire de gestion des risques opérationnels
- La mise en place du contrôle interne de l'entité Groupama SA
- La définition de la politique de continuité d'activité (PCA)
- La définition et mise en place de la politique de conformité
- La qualité des données en terme de gouvernance et plan de contrôle
- La responsabilité de la validation interne du modèle interne.

En complément, les Directions Risques et Contrôle Permanent /Conformité Groupe interviennent conjointement sur :

- l'animation de la filière Risques et Contrôle au sein du groupe via
  - o le dispositif groupe de gouvernance des risques (Comités des Risques Groupe)
  - o la coordination, l'animation et l'organisation d'échanges sur la gestion des risques au sein du groupe (groupes de travail, ateliers thématiques, formations) ou des actions de communication auprès des directions générales des entités
- l'accompagnement sur le terrain des équipes Risques et Contrôle dans la déclinaison et le déploiement des standards groupe
- le renforcement de la culture de risques au sein du groupe avec notamment des interventions ad hoc, des actions de formation, et la mise à disposition de portail documentaire
- le reporting de contrôle interne et de gestion des risques aux instances exécutives et délibérantes ainsi qu'au régulateur.

Chaque entité du groupe dispose de fonctions Risques et Contrôle Permanent/Conformité.

Par ailleurs, la fonction contrôle de gestion groupe est chargée de la surveillance permanente des résultats et de l'atteinte des objectifs du groupe en s'appuyant sur un processus de pilotage prévisionnel commun à l'ensemble des entités.

Des revues d'affaires filiales sont organisées au minimum deux fois par an avec la Direction Générale de Groupama SA pour compléter ce dispositif de suivi. Elles intègrent un volet spécifique « risques » présentant par entité le niveau de déploiement du système de contrôle interne et les principales actions en cours en matière de gestion des risques.

## 2. RISQUES D'ASSURANCE

### 2.1 Surveillance prudentielle

Conformément aux directives européennes, Groupama est soumis à la réglementation, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurance qu'au niveau du groupe combiné, en matière de couverture de la marge de solvabilité.

### 2.2 Objectifs de gestion des risques résultant des contrats d'assurance et méthodes pour atténuer ces risques

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

#### 2.2.1 Conception des produits

La plupart des activités de Groupama font l'objet d'une concurrence forte et croissante de la part des autres compagnies d'assurance, des bancassureurs et des compagnies d'assurance mutuelles. Ces pressions concurrentielles sont de nature à exercer une contrainte sur le prix de certains produits et services de Groupama et donc sur sa rentabilité. Les directions métiers assurance de Groupama SA veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non vie est effectuée par les directions métiers de Groupama SA et de Groupama Gan Vie pour le compte des entreprises du groupe. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges en lien avec la direction actuariat groupe. Les lancements ou évolutions de produits sont effectués à partir d'un processus type et sont déclinés par pôle (caisses régionales, filiales France, filiales International).

Les principales étapes de ce processus sont validées dans les comités déterminés (Comités opérationnels, Comité de Direction Générale, Comité Exécutif Groupe).

#### 2.2.2 Souscription et gestion des sinistres

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription, qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres corporels et matériels. En outre, l'intégration des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs, l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces directions métiers exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

#### 2.2.3 Evaluation des provisions

Conformément aux pratiques du secteur des assurances et aux exigences comptables et réglementaires, Groupama constitue des réserves techniques pour couvrir les sinistres de ses activités d'assurance de dommages et d'assurance vie.

La détermination des réserves techniques reste toutefois un processus intrinsèquement incertain, reposant sur des estimations.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant a priori qu'à posteriori par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.

Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité / invalidité en assurance vie et non vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.

Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de certaines provisions techniques en assurance non vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées, en France par le Code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au taux moyen des emprunts d'Etat, le T.M.E. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ces modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

La ventilation des provisions techniques des contrats d'assurances vie et non vie est présentée dans la note 25.3 des comptes annuels.

➤ **Ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable ou absence d'engagements de taux**

La ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié à un taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013
	France	International	Total	Total
Engagements garantis à taux fixe	40 287	2 788	43 075	44 013
Engagements garantis à taux variable	7 883	23	7 906	7 607
UC et autres produits sans engagement de taux	6 026	760	6 786	6 064
<b>Total</b>	<b>54 196</b>	<b>3 571</b>	<b>57 767</b>	<b>57 684</b>

Le poids des engagements à taux variable reste relativement stable. La part des UC et autres produits sans engagement de taux est en hausse et représente à 11,7% de la totalité des engagements.

## 2.2.4 Réassurance

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama SA pour l'ensemble des entités du groupe vise à optimiser les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau de couverture des risques sur la base de modèles informatisés. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama SA pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité des sécurités en réassurance, composé notamment de la Direction des Cessions Externes de Réassurance de Groupama SA et de la Direction Risques Groupe, et fondées sur les notations des agences de notation, visent à maîtriser le risque de défaillance des réassureurs.

La liste des réassureurs est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

## 2.3 Termes et conditions des contrats d'assurance qui ont un effet significatif sur le montant, l'échéance et l'incertitude des flux de trésorerie futurs de l'assureur

### 2.3.1 Description générale

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non vie destinés aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises. Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.

Le groupe propose une gamme complète de produits d'assurance vie : cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats d'épargne, les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contre assurance.

Les contrats collectifs proposés par le groupe sont essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies et des contrats de retraite par capitalisation collective en points avec valeur du point garantie.

Le groupe commercialise par ailleurs des contrats multi-supports avec un compartiment de placements en euros et un ou plusieurs compartiments en unités de compte.

### **2.3.1.1 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance non vie**

A l'instar des autres assureurs, les résultats et la situation financière de Groupama peuvent être affectées de manière très importante par la survenance imprévisible et erratique de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, telles que des inondations, la sécheresse, des glissements de terrain, des tempêtes, des tremblements de terre, des émeutes, des incendies, des explosions ou des actes de terrorisme. À titre d'exemple, la tempête subie par la France en décembre 1999 s'est traduite par des dommages très importants et par une augmentation significative des demandes d'indemnisation de la part des clients de Groupama. Les changements climatiques intervenus au cours des dernières années, notamment le réchauffement global de la planète, ont contribué à renforcer le caractère imprévisible et la fréquence des événements climatiques et des catastrophes naturelles dans les régions où Groupama est présente, en particulier en Europe, et ont créé une nouvelle incertitude quant aux tendances de risque et à l'exposition de Groupama pour l'avenir.

Groupama met en œuvre un programme de réassurance afin de limiter les pertes qu'elle est susceptible de subir du fait des catastrophes ou d'autres événements affectant ses résultats techniques. Les programmes de réassurance mis en place par Groupama transfèrent une partie des pertes et des frais correspondants aux réassureurs. Ces programmes sont complétés par l'émission d'un « cat bond » sur la tranche haute des protections forces de la nature. Toutefois, en tant qu'émetteur des polices faisant l'objet des contrats de réassurance, Groupama reste engagée au titre de l'ensemble des risques réassurés. Les contrats de réassurance n'affranchissent donc pas Groupama de l'obligation de régler les sinistres. Le groupe reste sujet aux risques liés à la situation de crédit des réassureurs et à sa capacité à obtenir de ceux-ci les paiements qui lui sont dûs. En outre, l'offre de réassurance, les montants pouvant être couverts et le coût de la couverture dépendent de conditions de marché et sont susceptibles de varier de manière significative.

D'autres facteurs d'évolution du risque peuvent être mentionnés :

- Vieillesse de la population (santé, dépendance),
- Accentuation des phénomènes de pollution,
- Renforcement de la jurisprudence (responsabilité – indemnisation des dommages corporels...).

### **2.3.1.2 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance vie et contrats financiers**

#### **➤ Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire**

Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cette participation doit au moins correspondre aux contraintes réglementaires et/ou contractuelles. Des considérations commerciales peuvent conduire à un complément de cette participation. Ce complément, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, doit permettre aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

#### **➤ Possibilités de rachats anticipés**

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Des rachats importants pourraient avoir des impacts significatifs sur les résultats ou la solvabilité dans certains environnements défavorables.

#### **➤ Spécificités des contrats en UC**

La plupart des contrats en unités de compte vendus par Groupama ne prévoit généralement pas de rémunération contractuelle. Dans ces conditions, l'assuré supporte seul et directement le risque de placement. Certains contrats peuvent prévoir une garantie de remboursement minimale en cas de décès de l'assuré.

### 2.3.1.3 Risques de mortalité et de longévité

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la personne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est estimée par des tables statistiques d'expérience ou réglementaires. Dans la plupart des cas, les provisions sont calculées en utilisant les tables réglementaires basées sur des données statistiques d'évolution de la population. Ces tables sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique. Les résultats ou les fonds propres sont potentiellement exposés en cas de déviation de l'évolution démographique d'expérience par rapport à ces tables de provisionnement.

Le montant des provisions mathématiques de rentes en service et en cours de constitution est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2014			31.12.2013
	France	International	Total	Total
PM de rentes vie	9 743	12	9 755	9 414
PM de rentes non vie	2 275	23	2 298	2 255
<b>Total</b>	<b>12 018</b>	<b>35</b>	<b>12 053</b>	<b>11 669</b>

## 2.4 Informations sur les concentrations du risque d'assurance

Le groupe est potentiellement confronté à une concentration de risques qui vont se cumuler.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumuls :

- les risques de cumuls dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque,
- les risques de cumuls dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

### 2.4.1 Identification

L'identification de risques de cumuls peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumuls à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumuls de coassurance ou de lignes d'assurance inter-réseaux, recensement des cumuls d'engagements par site.

Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumuls lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumuls géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques),
- l'élimination à priori, à la souscription, des cas de cumuls de coassurance inter-réseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumuls en portefeuille concernent :

- l'identification des cumuls de coassurance inter-réseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée ;

- les inventaires d'engagements en risques tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.

#### **2.4.2 Protection**

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc...).

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque, en assurance de biens, ou par tête, en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'évènement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la Fédération Française du Bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.



### 3. RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché auxquels pourrait être soumis Groupama sont de plusieurs natures :

- Le risque de taux d'intérêt,
- Le risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions),
- Le risque de change,
- Le risque de crédit.

#### 3.1 Risque de taux d'intérêt

##### 3.1.1 Nature et exposition au risque de taux d'intérêt

En période de volatilité des taux d'intérêt, les marges financières du groupe pourraient être affectées. Notamment, une évolution à la baisse des taux d'intérêt impacterait la rentabilité des investissements à la baisse. Ainsi, en cas de baisse des taux d'intérêt, la performance financière du groupe pourrait être affectée.

A l'inverse, en cas de hausse des taux, le groupe peut être confronté à devoir faire face à des rachats significatifs de contrats, ce qui pourrait conduire à la réalisation d'une partie du portefeuille obligataire dans des conditions de marché peu favorables.

Les conséquences des évolutions des taux d'intérêt impactent également la marge de solvabilité du groupe dont le calcul est basé sur la performance financière réalisée au cours de l'exercice et également sur le volume des plus-values latentes sur les instruments financiers.

##### 3.1.2 Gestion du risque par le groupe

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales du groupe aux risques de marché.

###### ➤ **Gestion actif/passif**

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements financiers, et notamment la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré.

Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer l'impact des aléas des marchés financiers tant sur le résultat que sur le bilan.

###### ➤ **Interactions avec le risque de rachat**

Les comportements de rachat sont sensibles aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des assurés, avec comme sanction en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'enregistrer en cas d'insuffisance de trésorerie des pertes liées à la cession d'actifs en moins-values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe).

La gestion actif/passif a pour objectif d'optimiser la satisfaction de l'assuré et le risque de l'assureur au travers de stratégies prenant en compte les différentes réserves disponibles (y compris la trésorerie), ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplées à des produits de couverture.

###### ➤ **Risque de taux liés à l'existence de taux garantis**

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisants au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles.

➤ **Couvertures de taux**

- Risque à la hausse des taux

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque de la hausse des taux. Ceci est rendu possible par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs"). La stratégie consiste à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit sur de nouveaux investissements et a pour objectif en cas de liquidation partielle du portefeuille obligataire afin de payer des prestations, de limiter la moins-value constatée en cas de hausse des taux d'intérêt. Ces stratégies visent à limiter l'impact de rachats potentiels.

La mise en place de programmes de couverture sur la partie Vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005 et a été complétée en 2012 et étendue partiellement sur la partie Non Vie avec un objectif de gestion tactique. Ces programmes ne répondent pas à la définition de comptabilité de couverture selon la norme IFRS.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par le groupe.

### 3.1.3 Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Conformément à l'application de la norme IFRS 7, une analyse de sensibilité comptable a été effectuée au 31 décembre 2014 avec une période comparative.

Cette analyse porte sur les postes du bilan à la clôture de l'exercice présentant une sensibilité comptable au risque de taux d'intérêt (passifs techniques non vie et vie, placements obligataires, dettes de financement sous forme d'emprunts obligataires). Elle n'est pas assimilable à des analyses portant sur des données prospectives de type embedded value.

Les impacts sur les capitaux propres et le résultat sont présentés nets de participation aux bénéfices et d'impôt sur les sociétés.

#### 3.1.3.1 Analyse de sensibilité des passifs techniques d'assurance

➤ **Assurance non vie**

En ce qui concerne les passifs techniques non vie, la cartographie des risques a permis de réaliser une analyse de sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt sur les portefeuilles sensibles comptablement aux variations de taux, c'est-à-dire les portefeuilles de rentes viagères et temporaires en cours de service (rentes d'assurance de personnes et de responsabilité civile). Il convient de noter qu'à l'exception des rentes et des provisions pour risques croissants relatives au risque dépendance, les provisions techniques d'assurance non vie n'étant pas escomptées au niveau des comptes consolidés, leur montant n'est donc pas sensible aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2014, le montant de l'escompte contenu dans les provisions mathématiques de rentes non vie, brut de réassurance s'élève à 406 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risques croissants des contrats de dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 416 millions d'euros.

Le résultat des analyses de sensibilité au taux d'intérêt montre que le groupe est peu sensible par rapport au total de ses engagements non vie. L'impact calculé net d'impôt sur une variation de +/-100 points de base est repris dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	70	(59)	68	(58)
Impact capitaux propres (hors résultat)				

## Assurance vie et contrats financiers

Cette analyse a été circonscrite aux engagements vie sensibles comptablement à l'évolution des taux d'intérêt. En France, les taux d'actualisation utilisés sont compris dans une fourchette allant de 1,5% à 4,50% pour l'essentiel des provisions mathématiques.

En outre, à l'exception des garanties plancher, aucune analyse de sensibilité n'a été réalisée sur les provisions mathématiques des contrats en unité de compte dans la mesure où le risque de variation d'indice est supporté par l'assuré et non par l'assureur.

L'impact de sensibilité aux variations de taux d'intérêt de +/-100 points de base sur les engagements vie du groupe est repris net d'impôt dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	125	(54)	83	(224)
Impact capitaux propres (hors résultat)				

### 3.1.3.2 Analyse de sensibilité des placements financiers

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base (+/-1%) des taux d'intérêt.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2014, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant 78,34% à 90,35%.

En millions d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Risque Taux		Risque Taux	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>(640)</b>	<b>700</b>	<b>(528)</b>	<b>584</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(593)	650	(491)	544
OPCVM taux	(47)	50	(37)	40
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>(5)</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>(10)</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(8)	9	(4)	4
OPCVM taux	(11)	11	(10)	11
Instruments dérivés et dérivés incorporés	14	(17)	21	(25)

Il est à noter que la variation de juste valeur des instruments dérivés et dérivés incorporés, qui concernent essentiellement des dérivés de « trading » transite par le compte de résultat.

### **3.1.3.3 Analyse de sensibilité des dettes de financement**

Les dettes de financement présentes au passif des comptes du groupe peuvent être comptabilisées en comptes de dettes ou en capitaux propres en IFRS.

Au cours de l'exercice 2014, le groupe a émis, un emprunt obligataire perpétuel de titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI). Les caractéristiques de cette émission remplissent les critères permettant de considérer l'emprunt comme un instrument de capitaux propres (cf. Note 21 – Capitaux propres). A ce titre, l'analyse de sensibilité n'est pas requise

Les principales caractéristiques des instruments financiers de dette analysés sont décrites à la note 24 - Dettes de financement.

Les dettes subordonnées du groupe sont enregistrées au coût historique. A ce titre, ce poste au bilan n'est donc pas sensible aux variations potentielles de taux d'intérêt.

## **3.2 Risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions)**

### **3.2.1 Nature et exposition au risque actions**

L'exposition aux marchés actions permet de capter le rendement de ces marchés mais expose également les sociétés à deux grands types de risques :

- Le risque de provisionnement comptable (provision pour dépréciation durable, provision pour risque d'exigibilité, provisions pour aléa financier)
- Le risque commercial induit par le risque de provisionnement dans la mesure où la rémunération de l'assurée pourrait être impactée par les provisionnements mentionnés ci-dessus.

Le poids des instruments de capitaux propres rapporté au total des placements financiers (y compris immeuble d'exploitation) en valeur de marché s'élève à 6,1% et ne comprend pas les expositions sous forme optionnelle. La majorité des instruments de capitaux propres est classée dans la catégorie « actifs disponibles à la vente ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés. L'exposition peut être également effectuée sous forme indiciaire, optionnelle et éventuellement sous forme de produits structurés dont la performance est partiellement indexée à un indice actions. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV),
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

### **3.2.2 Gestion du risque par le groupe**

Le risque actions du groupe a continué en 2014 de faire l'objet d'une gestion active au travers principalement :

- de la cession des titres de participations cotés Compagnie de Saint Gobain pour 450 millions d'euros,
- la cession opportuniste d'OPCVM actions et actions protégées pour plus de 900 millions d'euros,
- d'une poursuite de politique de couverture sur les fonds actions protégés,
- d'une poursuite de la gestion de la diversification géographique.

La gestion des actions par le groupe est réalisée dans un cadre de contraintes internes relevant de deux logiques distinctes :

- Une limite primaire fixant le maximum admissible d'exposition au risque actions,

- Un jeu de limites secondaires dont les objectifs sont de limiter la concentration du portefeuille actions par secteur, par émetteur ou par grande typologie ainsi que les catégories d'actions peu liquides.

Ces limites sont observées à la fois au niveau de chaque entité d'assurance et au niveau du groupe. Les dépassements éventuels sont traités selon qu'ils relèvent d'une entité ou du groupe par les comités de risques correspondants.

### 3.2.3 Analyse de sensibilité des placements financiers au risque actions

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% des cours et indices boursiers.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2014, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant 78,34% à 90,35%.

En millions d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Risque Actions		Risque Actions	
	+10%	-10%	+10%	-10%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>132</b>	<b>(132)</b>	<b>152</b>	<b>(152)</b>
Actions	58	(58)	64	(64)
OPCVM actions	74	(74)	88	(88)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>26</b>	<b>(26)</b>	<b>23</b>	<b>(23)</b>
Actions				
OPCVM actions	26	(26)	23	(23)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				

### 3.3 Risque de change

#### 3.3.1 Exposition au risque de change

L'exposition au risque de change des filiales de la zone euro porte essentiellement sur leurs actifs soumis aux variations de change, sur des OPCVM ou des titres libellés en devises et des OPCVM libellés en euros portant sur des titres en devises. Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques de parité euro avec le dollar, le yen, le forint hongrois, le leu roumain, la livre sterling et la livre turque.

Les investissements réalisés par Groupama, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition de filiales à l'international, l'exposent au niveau de la situation nette comptable des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Il s'agit à ce jour de la livre sterling, de la livre turque, du forint hongrois, du leu roumain et du dinar tunisien. Ces impacts figurent au niveau des capitaux propres, en réserve de conversion.

#### 3.3.2 Gestion du risque de change

La couverture du risque de change est essentiellement effectuée aujourd'hui sur des obligations à taux fixe par le biais de swap de devise. Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque clôture comptable. Ces instruments ne répondent pas à la notion comptable de couverture au sens des normes IFRS.

#### 3.3.3 Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt normatif de 34,43%.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2014, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 78,34% à 90,35%.

En millions d'euros	31.12.2014		31.12.2013	
	Risque Change		Risque Change	
	+10%	-10%	+10%	-10%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>38</b>	<b>(38)</b>	<b>35</b>	<b>(35)</b>
Actions	9	(9)	10	(10)
OPCVM actions	1	(1)	1	(1)
Obligations	28	(28)	24	(24)
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>		
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	1	(1)		
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				

Le calcul de sensibilité est effectué sans prise en compte des effets de couverture ce qui permet de conclure que les montants représentés constituent un risque maximal et que l'incidence réellement constatée dans les comptes du groupe serait moindre.

### 3.4 Risque de crédit

La ventilation du portefeuille obligataire du groupe par rating et par qualité des émetteurs est présentée dans les notes 6.10.3 et 6.10.4 des comptes annuels.

La gestion du risque crédit par le groupe est réalisée dans un cadre de contraintes internes. Ces contraintes ont pour principal objectif de limiter la concentration des émissions selon plusieurs critères (pays, émetteur, notations, émissions subordonnées).

Ces limites sont observées à la fois au niveau de chaque entité d'assurance et au niveau du groupe. Les dépassements éventuels sont traités selon qu'ils relèvent d'une entité ou du groupe par les comités de risques correspondants.

#### ➤ Risque sur les obligations des pays GIIPS

L'exposition brute du groupe aux dettes souveraines des pays GIIPS (Grèce, Italie, Irlande, Espagne, Portugal) s'élève à 12 832 millions d'euros au 31 décembre 2014 et représente 21 % du portefeuille de produits de taux.

#### ➤ Gestion du risque de contrepartie

Les procédures internes prévoient que tout contrat de gré à gré fasse systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées.

Cette collatéralisation systématique des opérations de couverture permet de fortement réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations de gré à gré.

### 3.5 Synthèse des analyses de sensibilité aux risques de marché

Le tableau suivant reprend l'ensemble des impacts de sensibilité aux risques de marchés au titre des exercices 2014 et 2013, ventilés entre capitaux propres et résultat, nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité		Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
<b>Risque de taux d'intérêt</b>	<b>(640)</b>	<b>190</b>	<b>700</b>	<b>(110)</b>	<b>(528)</b>	<b>158</b>	<b>584</b>	<b>(292)</b>
Passifs techniques		195		(113)		151		(282)
Placements financiers	(640)	(5)	700	3	(528)	7	584	(10)
Dettes de financement								
<b>Risque Actions</b>	<b>132</b>	<b>26</b>	<b>(132)</b>	<b>(26)</b>	<b>152</b>	<b>23</b>	<b>(152)</b>	<b>(23)</b>
Placements financiers	132	26	(132)	(26)	152	23	(152)	(23)
<b>Risque de change</b>	<b>38</b>		<b>(38)</b>		<b>35</b>		<b>(35)</b>	
Placements financiers	38		(38)		35		(35)	

Pour mémoire, les critères de sensibilité retenus sont les suivants :

- Variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base pour le risque de taux d'intérêt,
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% des indices boursiers pour le risque actions et
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro pour le risque de change.

## 4. RISQUE DE LIQUIDITE

### 4.1 Nature de l'exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif qui définit le besoin de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :

- ✓ Des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central
- ✓ De scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité)

### 4.2 Gestion du risque

Des stress tests sont régulièrement menés à la fois sur l'actif et sur le passif pour s'assurer qu'en cas d'augmentation simultanée des prestations à payer et des taux d'intérêts, le groupe est en mesure de remplir ses engagements tant en termes d'actifs à céder qu'en termes de réalisations éventuelles de moins-values.

Vu à fin 2014, le risque de liquidité est largement diminué par l'importance des plus-values latentes obligataires présentes en portefeuille.

### 4.3 Portefeuille des placements financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires figure à la note 6.10.2 des comptes annuels.

### 4.4 Passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des passifs techniques d'assurance, est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2014				31.12.2013			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Provisions techniques non vie	6 250	3 480	5 572	15 302	6 161	3 472	5 387	15 021
Provisions techniques vie - contrats d'assurance hors UC	3 449	7 522	22 156	33 127	2 965	6 155	24 135	33 255
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire hors UC	1 499	4 303	11 436	17 238	1 502	3 935	13 101	18 539
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire hors UC	7			7	7			7
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	4 839		53	4 892	87		241	328
<b>Total des passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>16 046</b>	<b>15 304</b>	<b>39 217</b>	<b>70 567</b>	<b>10 723</b>	<b>13 562</b>	<b>42 865</b>	<b>67 149</b>

Les passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec et sans participation discrétionnaire sont majoritairement rachetables à tout moment. Le tableau ci-dessus présente une vision économique de la liquidation des passifs techniques d'assurance.

### 4.5 Dettes de financement par échéance

Les principales caractéristiques des dettes de financement ainsi que leur ventilation par échéances figurent à la Note 24 – Dettes de financement du présent document.



## 5. RISQUE DE DEFAILLANCE DES REASSUREURS

Les opérations de cession consistent à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante. Elles sont régulièrement examinées pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité des sécurités en réassurance examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

Les provisions techniques d'assurance et créances cédées sont reprises ci-dessous par notation selon les 3 principales agences de rating (Standards & Poors, Fitch ratings, Moody's).

En millions d'euros	31.12.2014						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie		669	216	11	3	237	1 136
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		7 017		1		62	7 080
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire							
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	26	38	2	17	(5)	135	212
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>7 724</b>	<b>218</b>	<b>28</b>	<b>(2)</b>	<b>434</b>	<b>8 427</b>

En millions d'euros	31.12.2013						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie	6	864	195			263	1 329
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		7 019	1			61	7 081
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire							
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	16	40	7	5		108	176
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>7 923</b>	<b>204</b>	<b>6</b>		<b>432</b>	<b>8 586</b>

Le montant des parts de réassureurs non notés correspond principalement aux cessions vers des pools de réassurance professionnels, notamment ASSURPOL, ASSURATOME, GAREAT, Réunion Aérienne, Réunion Spatiale, qui ne font l'objet d'aucune notation.

## 6. RISQUES OPERATIONNELS, JURIDIQUES, REGLEMENTAIRES ET FISCAUX

### 6.1 Risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est réalisé conformément à la politique de risques opérationnels déclinée dans la politique risques groupe (cf. point 1).

Le dispositif de contrôle des risques opérationnels, décliné dans toutes les entités du groupe, à partir d'une approche par les processus, repose sur trois niveaux de contrôle avec des responsabilités et des plans de contrôles adaptés à chaque niveau :

- contrôles permanents de niveau opérationnel de type autocontrôle et contrôle permanent du management ;
- contrôles permanents opérés par la Fonction Contrôle Permanent /Conformité de chaque entité ;
- contrôles périodiques réalisés par l'audit interne de chaque entité.

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels de Groupama repose notamment :

- sur la définition de règles de gestion interne et de procédures opérationnelles précisant la manière dont les activités de Groupama doivent être effectuées. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. Sur la base du référentiel groupe des processus et de la nomenclature groupe des risques opérationnels qui a été actualisé en 2014, à chaque étape de processus métiers et fonctionnels, des risques opérationnels sont identifiés et des contrôles permanents associés sont formalisés et standardisés à l'échelle du groupe. Ces contrôles, en cours de déploiement dans chaque entité, servent de base au renforcement des contrôles de niveau 1 et de niveau 2,
- sur la définition et l'évaluation des risques opérationnels majeurs groupe et sa déclinaison en risques majeurs entité,
- sur la politique de continuité d'activités groupe, formalisée depuis fin 2013 ; cette politique sert de référence aux dispositifs de gestion de crise et les Plans de Continuité d'Activité (PCA), en cours de documentation au sein des entités. La démarche s'appuie sur l'approche BIA (Business Impact Analysis) qui en identifiant les activités critiques permet de calibrer au mieux les moyens nécessaires à la reprise d'activité. Trois PCA sont identifiés :
  - o un PCA Indisponibilité des Ressources Humaines qui intègre le PCA Pandémie permettant d'assurer la continuité de l'activité tant en pandémie légère (pas de modification de fonctionnement) qu'en pandémie sévère (fonctionnement réduit) ;
  - o un PCA Indisponibilité des immeubles ;
  - o un PCA des systèmes d'informations qui permet d'assurer la continuité de l'activité de Groupama SA malgré un sinistre informatique majeur ;

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales. Les contrats sont répartis entre des assureurs internes et des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux ;
- responsabilité civile professionnelle ;
- responsabilité civile exploitation ;
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles...).

### 6.2 Risques juridiques et réglementaires

Les risques juridiques et réglementaires sont gérés dans le cadre du dispositif de conformité du groupe, qui est défini par la charte de conformité groupe validée par les instances de gouvernance du groupe. Le dispositif mis en place, animé par la fonction conformité groupe, vise à s'assurer que toutes les pratiques du groupe sont conformes aux dispositions légales, réglementaires administratives et aux normes professionnelles et également aux règles internes, chartes et procédures du groupe.

Les procédures de contrôle permanent dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama SA s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

#### 6.2.1 Application du droit des sociétés et du Code de Commerce

La Direction Juridique, au sein du Secrétariat Général, assume la gestion juridique de Groupama SA et de ses filiales d'assurances, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama SA. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle permanent de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent entité par entité.

## 6.2.2 Application du droit des assurances et des réglementations régissant l'activité de l'assurance

La Direction Juridique au sein du Secrétariat Général de Groupama SA assure notamment pour le compte des directions métiers de Groupama SA, des filiales d'assurance françaises ainsi que des caisses régionales :

- une fonction de veille et d'analyse législative et jurisprudentielle et autres normes (professionnelles FFSA, recommandations ACPR) ayant un impact sur l'activité assurance (commercialisation, communication, publicité, élaboration souscription, exécution et résiliation des produits d'assurance...);
- d'anticipation nécessaire et d'accompagnement à la mise en œuvre des réglementations nouvelles relatives à cette activité ;
- d'information (notes, circulaires, groupes de travail, diffusion d'un flash trimestriel d'informations juridiques en lien avec la protection de la clientèle) ;
- de validation des nouveaux contrats d'assurance élaborés par les directions métiers ainsi que les modifications apportées aux contrats existants ;
- d'élaboration et de validation des accords de distribution et de partenariat en lien avec l'assurance et les autres prestations de services ;
- de conseil à vocation juridique et fiscale (fiscalité produits) ;
- de relations avec les autorités administratives de contrôle et d'appui dans le cadre de ces contrôles et de leurs éventuelles conséquences sur l'activité assurance.

## 6.2.3 Autres domaines

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

- un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama SA ;
- en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle permanent/conformité et de gestion des risques reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la Direction Juridique Groupe en liaison avec un réseau de responsables de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans les filiales d'assurance tant en France qu'à l'international, de banque et de gestion d'actifs, et les caisses régionales assure la coordination groupe et est chargée de la surveillance de la conformité du groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment (évolution des dispositions réglementaires, harmonisation et cohérence des procédures, tableaux de bord, pilotage des projets informatiques et des bagages de formation) ;
- en matière d'application des dispositions légales « Informatique et Liberté », le dispositif de conformité s'appuie sur le Correspondant Informatique et Libertés (« CIL ») du groupe nommé auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (« CNIL ») et sur le réseau de correspondants relais internes (CRIL): un correspondant par entité et neuf à Groupama SA dans les secteurs mettant en œuvre des traitements sensibles. Ce réseau évolue en fonction des modifications organisationnelles du groupe;
- en matière de protection des données médicales, les recommandations groupe sont diffusées par la direction métier concernée de Groupama SA ou entité concernée. La mise en œuvre de ces recommandations est du ressort des différentes entités du groupe (caisses régionales et filiales), en partenariat avec les médecins-conseils, en collaboration avec la fonction Conformité Groupe, le Correspondant Informatique et Libertés (« CIL ») groupe et le pôle Sinistres et Maîtrise des coûts de la direction Assurance, Banque et Services.
- en matière de protection de la clientèle, conformément à l'Instruction n° 2012-I-07 du 13 décembre 2012 de l'ACPR, l'application des règles de protection de la clientèle et leur insertion dans le dispositif de contrôle interne sont désormais présentées dans un questionnaire dédié qui doit être communiqué chaque année à l'autorité de tutelle.

## 6.3 Risques fiscaux

La Direction Fiscalité Groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe. Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes. A ce titre, elle valide, d'une part, la mise en œuvre des règles de l'intégration fiscale (article 223 A et suivants du code général des impôts) pour le groupe et, d'autre part, établit avec la direction comptabilité groupe la situation en matière d'impôt sur les sociétés consolidées. Elle participe également à la mise en œuvre de procédures de documentation et d'archivage informatiques en matière de comptabilités informatisées destinées au respect de la réglementation fiscale, notamment dans le cadre des comités « CFCI » (Contrôle Fiscal des Comptabilités Informatisées) dédiés pour chaque entité française. Enfin, elle anime, au sein d'un comité de pilotage la mise en conformité du groupe avec la réglementation américaine « FATCA » (Foreign Account Tax Compliance Act) qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

## 7. SUIVI ET GESTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

### 7.1 Présentation générale

La gestion des risques est inhérente à l'activité bancaire. La politique de risque de Groupama Banque s'inscrit dans le cadre de son appartenance au groupe Groupama et des choix stratégiques de développement de l'entreprise, partie intégrante de la stratégie du groupe.

Dans le respect de la réglementation, et notamment des titres IV et V de l'arrêté du 03 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'ACPR, le comité de direction de la banque fixe, sur proposition du secrétariat général risques et contrôles, la politique de risque de l'établissement notamment en matière de sélection des clients et des risques, de modalités et de règles d'octroi des crédits et de schéma délégataire.

Le dispositif sera aménagé en 2015 pour tenir compte des nouvelles exigences relatives à l'arrêté du 03 novembre 2014.

Les services des risques de crédits, risques opérationnels, risques de marché, taux liquidité procèdent, par ailleurs, à l'analyse et à la surveillance des risques, effectuent les contrôles nécessaires et les reporting dans plusieurs comités : comité des crédits ; comité des risques et des contrôles ; comité ALM, taux clients et risque de marché et comité de direction. Ils préconisent les ajustements de politique en fonction de leur appréhension de l'ensemble des risques de la banque et de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire.

### 7.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt à la clientèle mais également dans d'autres circonstances lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché.

#### ➤ Les procédures de décision

Un dispositif, validé par le comité de direction de la banque, est décrit dans une instruction permanente « politique de risque de crédit ». Il reprend par type de clientèle l'offre proposée, les modalités de sélection des clients et les règles d'octroi des crédits. Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations, dont l'instance la plus élevée est le comité des crédits. Les délégations se déclinent en montants par catégories de clientèle et typologie d'engagement.

L'octroi de crédits ou l'engagement pris vis-à-vis d'une contrepartie (caution par exemple), matérialisé par une autorisation, ne peut s'envisager qu'à l'intérieur de limites et en suivant des règles de diversification des risques. Ces limites sont révisées annuellement et plus souvent si nécessaire. Elles sont examinées par le comité des crédits et soumises à la décision du comité de direction.

Plusieurs types de limites sont ainsi définis : les limites individuelles en montant par type de contreparties, les limites de montants par type de clientèle et produits, les limites spécifiques pour les entités du groupe Groupama, et enfin les limites réglementaires des grands risques fixées dans la quatrième partie du règlement UE 575/2013.

#### ➤ Les procédures de surveillance

La surveillance des risques de crédits s'effectue au sein du département des risques financiers dont la responsabilité est de garantir la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques. Le comité des crédits, dans sa partie « suivi du risque de crédit », se réunit ensuite chaque trimestre afin :

- d'effectuer le suivi des encours, des limites, des garanties,
- de procéder à la revue des engagements importants en procédant à une analyse approfondie a minima annuellement,
- de prendre connaissance de l'analyse de la charge et du coût du risque trimestriel,
- d'examiner les constats et recommandations de la direction des risques suite à l'analyse de la charge et du coût du risque.

#### ➤ Les procédures de dépréciation

Les procédures sont adaptées à un traitement différencié pour les clients de la banque de détail des clients suivis en portefeuille. Le comité des crédits, dans sa partie trimestrielle « suivi des engagements sensibles et des provisions » :

- procède à la revue de tous les engagements sensibles,
- pour l'ensemble des concours, hors les crédits consommation octroyés aux particuliers de la banque de détail, examine les dossiers douteux, décide éventuellement du passage en contentieux et du niveau de provisionnement,
- pour les particuliers de la banque de détail, met à jour périodiquement le taux de provisionnement des dossiers,
- pour l'ensemble des marchés, détermine le bien fondé de la mise en place d'une provision collective sur encours sains et le cas échéant en calcule le montant.

### 7.3 Risques de marché

Le service des risques de marché, taux, liquidité produit quotidiennement un tableau de bord des risques de marchés sur des calculs indépendants du front office. Le résultat des portefeuilles est calculé et confronté aux seuils d'observation. Les sensibilités (en euro pour une hausse de 1 bp des taux) sont calculées quotidiennement et le service des risques de marchés, taux, liquidité, s'assure du respect des limites définies par le comité de direction. Des stress scénarios sont aussi simulés sur les différents portefeuilles.

Le service des risques de marché, taux, liquidité effectue tous les jours un reporting de la position de change comptable auprès des services opérationnels, de leur hiérarchie et des membres du comité de direction concernés.

Il suit également en journée le book de trading de change. Il s'assure qu'aucune position ne dépasse les limites de position fixées par le comité de direction et calcule le résultat.

La salle des marchés n'a pas de position sur le marché des actions. Elle n'effectue que de l'intermédiation pour le compte de la clientèle.

#### ➤ **Fixation et respect des limites**

Le comité de direction révisé annuellement les limites. Une révision ponctuelle sur une limite à la hausse, en cas de besoin particulier lié à une nouvelle activité, ou à la baisse, en cas de troubles sur le marché financier, peut également être décidée.

Le comité de direction est informé trimestriellement des mesures des risques et des résultats, du respect des limites, de toute défaillance de contrepartie et de tout événement de nature à modifier le niveau de risque de la banque.

#### ➤ **Le risque de règlement**

La banque est en mesure d'évaluer à tout moment les ressources titres ou espèces directement mobilisables lui permettant de respecter ses engagements. Elle dispose en effet de titres mobilisables auprès de la Banque de France lui permettant de mettre en place des opérations de pension afin d'assurer la liquidité intraday, voire overnight.

#### ➤ **Le risque de change**

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La banque n'a pas pour vocation à prendre des positions sur les devises. Son activité la maintient en deçà du seuil la soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

#### ➤ **le risque de liquidité**

La politique de gestion du risque de liquidité consiste à faire en sorte que Groupama Banque soit à tout moment en mesure d'honorer ses engagements vis à vis de la clientèle, de satisfaire les normes prudentielles, de maintenir au niveau le plus faible le coût de son refinancement et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

La banque suit son risque de liquidité quotidiennement au niveau du département de la trésorerie et des marchés de capitaux, hebdomadairement au niveau du comité de direction et mensuellement au travers des comités ALM, taux clients, risques de marché. Elle établit de façon périodique des scénarios de crise et s'assure d'être en mesure d'y faire face.

La taille et la nature du bilan de la banque, ainsi que sa structure de ressources provenant de ses différentes clientèles supérieure aux crédits octroyés, l'exposent peu au risque de liquidité. Les principales sources de financement sont donc structurelles : fonds propres, comptes à vue et comptes d'épargne. La banque participe aux opérations de financement de la BCE et a souscrit en 2014 au dispositif du TLTRO (Targeted Longer Term Refinancing Operations ou opérations de refinancement ciblées à long-terme) et dispose en outre d'un gisement de titres éligibles à la Banque Centrale, qui lui permettent de se financer à court terme et a également la possibilité de faire appel aux excédents du groupe.

Le coefficient de liquidité est supérieur au minimum réglementaire.

### 7.4 Le risque de taux d'intérêt global (ALM)

Le suivi du risque est établi sur la base de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) à une translation de +200 bps de la courbe des taux, considérée comme étant une hypothèse d'évolution brutale des taux. La limite de déclenchement d'une action de couverture est fixée à +/- 60 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2014, cette limite n'a jamais été atteinte et aucune couverture n'a été mise en place. Au 31 décembre 2014, la sensibilité ainsi calculée s'établit à +21,8 millions d'euros. A noter par ailleurs que le comité ALM suit également mensuellement, l'impact d'une translation de -100 bps et +100 bps, et l'impact d'une pentification ou d'un aplatissement de la courbe des taux, retenus comme indicateurs complémentaires.

Une deuxième limite sur le résultat de la banque sur 2 ans glissants est suivie. Elle est fixée à +/- 6 millions d'euros sur 12 mois et 14,5 millions d'euros sur 24 mois, pour une translation de la courbe des taux de +100bps. Cette sensibilité s'établit à +0,2 million d'euros sur 12 mois et +2,8 millions d'euros sur 24 mois au 31 décembre 2014. Les limites n'ont pas été atteintes au cours de l'exercice 2014.

## 7.5 Les risques opérationnels

La politique de gestion des risques opérationnels s'appuie sur les dispositions de la méthode standard des accords de Bâle II. Elle repose sur l'identification des risques inhérents à chaque processus de Groupama Banque, l'évaluation régulière de leur criticité (cartographie des risques opérationnels) et la collecte des incidents avérés.

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels s'appuie sur les volets suivants

- La définition de règles et de procédures
- Le dispositif de contrôle interne (contrôle permanent et périodique)
- La politique d'assurance de la banque
- Le plan de continuité d'activité

Ce dispositif est complété par des procédures de reporting et d'alertes et d'une démarche visant à améliorer les dispositifs de maîtrise existants.

### ➤ le plan de continuité d'activité

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est organisé autour de plusieurs dispositifs, notamment :

- la mise en œuvre d'une cellule de crise ;
- le back-up des systèmes informatiques ;
- la mise à disposition d'un site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour régulière et les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs plusieurs fois par an.

---

**NOTE 47 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE**

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

**Entrée de périmètre**

Néant.

**Sorties de périmètre**

Les deux filiales d'assurance localisées en Slovaquie (GROUPAMA POISTOVNA SLOVAQUIE et GROUPAMA ZIVOTNA SLOVAQUIE) ont été liquidées, leurs activités ayant été reprises directement par la société GROUPAMA GARANCIA BIZTOSITO.

17 OPCVM sont sortis du périmètre de consolidation.

**Transfert d'activité**

Néant.

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2014			31.12.2013		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA OC	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
MISSE	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CAISSE des producteurs de tabac	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA OC	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GIE GROUPAMA Supports et Services	GIE	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA S.A.	Holding	France	99,95	99,95	IG	99,95	99,95	IG
GROUPAMA HOLDING	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA HOLDING 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GAN VIE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,99	99,94	IG	99,78	99,73	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	49,98	IG	50,00	49,97	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GAN ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GAN OUTRE MER	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
LA BANQUE POSTALE IARD	Assurance	France	35,00	34,98	MEE	35,00	34,98	MEE
AMALINE ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CEGID	Assurance	France	26,89	26,88	MEE	26,89	26,87	MEE
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GUNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	35,98	MEE	36,00	35,98	MEE
GROUPAMA SIGORTA	Assurance	Turquie	98,99	98,94	IG	98,81	98,76	IG
GROUPAMA SIGORTA EMEKLILIK	Assurance	Turquie	100,00	99,51	IG	100,00	99,43	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA POISTOVNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie				100,00	99,95	IG
GROUPAMA ZIVOTNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie				100,00	99,95	IG
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	34,98	MEE	35,00	34,98	MEE
GROUPAMA ZASTRAHOVANE NON LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA JIVOTOZASTRAHOVANE LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA GARANCIA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphalistiche	Assurance	Grèce	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA AVIC PROPERTY INSURANCES CO	Assurance	Chine	50,00	49,98	MEE	50,00	49,98	MEE
GUK BROKING SERVICES	Holding	Royaume-Uni	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CAROLE NASH	Courtage	Royaume-Uni	90,00	89,96	IG	100,00	89,96	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage	Royaume-Uni	49,00	48,98	MEE	49,00	48,98	MEE
MASTERCOVER Insurance Services Limited	Courtage	Royaume-Uni	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG

A : Agrégation    IG : Intégration globale    MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	31.12.2014			31.12.2013		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
COMPUCAR LIMITED	Courtage	Royaume-Uni	49,00	48,98	MEE	49,00	48,98	MEE
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA SEGUROS Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,41	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	100,00	99,95	IG	99,45	99,41	IG
GROUPAMA EPARGNE SALARIALE	Gestion d'actif	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,41	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actif	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,41	IG
HOLDCO	Immobilier	France	24,93	24,92	MEE	24,93	24,92	MEE
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	99,97	99,93	IG	99,97	99,93	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,93	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
79 CHAMPS ELYSÉES	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,95	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
SOCIETE FORESTIERE GROUPAMA	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,96	IG
OPCI OFI GB2	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,93	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,64	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,84	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,80	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,85	IG
40 RENE BOULANGER	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,85	IG
9 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,85	IG
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,85	IG
44 THEATRE	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,85	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,93	IG
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GAN INVESTISSEMENT FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	99,99	IG	100,00	99,99	IG
LES FRÈRES LUMIERE	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,97	IG	100,00	99,97	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	100,00	99,97	IG	100,00	99,97	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CHAMALIERES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
PARIS FALGUIERE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	50,00	49,99	MEE	50,00	49,98	MEE
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,10	74,07	MEE	74,10	74,07	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,98	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
SCI CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SA SIRAM	Immobilier	France	90,07	90,07	IG	90,07	90,07	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	99,99	IG	100,00	99,98	IG
FRANCE-GAN I D	OPCVM	France				45,71	45,71	MEE
ASTORG STRUCTUR GAD D	OPCVM	France	99,99	99,94	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA TRESORERIE IC C	OPCVM	France				20,20	20,20	MEE
ASTORG CTT C	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	99,77	99,72	IG
GROUPAMA AAEXA D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG EURO SPREAD D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG

A : Agrégation    IG : Intégration globale    MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	31.12.2014			31.12.2013		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France				99,83	99,78	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France				100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France				100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France				100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France				83,33	83,29	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France				99,62	99,57	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France				99,62	99,57	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France				83,33	83,29	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France				99,89	99,84	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES I D	OPCVM	France	99,59	99,55	IG	99,55	99,50	IG
GROUPAMA ENTREPRISES IC C	OPCVM	France	33,94	33,93	MEE	24,47	24,46	MEE
GROUPAMA CREDIT EURO I C	OPCVM	France	90,22	90,19	IG	84,29	84,25	IG
GROUPAMA CREDIT EURO I D	OPCVM	France	60,35	60,32	IG	60,35	60,32	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France				80,00	79,96	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France				100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE I C	OPCVM	France	86,63	86,59	IG	75,55	75,51	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	99,88	99,83	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France				100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France				88,89	88,85	IG
ASTORG STRUCTUR LIFE D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG TAUX VARIABLE D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA EONIA I C	OPCVM	France	42,95	42,93	MEE	48,91	48,89	MEE
GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	OPCVM	France	92,04	92,00	IG	92,03	91,98	IG
ASTORG PENSION D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	99,77	99,72	IG
ASTORG CASH MT D	OPCVM	France	99,54	99,49	IG	94,36	94,31	IG
ASTORG CASH G D	OPCVM	France	98,74	98,69	IG	84,28	84,24	IG
ASTORG CASH MA C	OPCVM	France				99,20	99,15	IG
GROUPAMA CREDIT EURO G D	OPCVM	France	44,37	44,35	MEE	44,37	44,35	MEE
GROUPAMA CREDIT EURO LT G D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA MONETAIRE ETAT G C	OPCVM	France				100,00	99,95	IG
ASTORG THESSALONIQUE 1 D	OPCVM	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG THESSALONIQUE 2 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG THESSALONIQUE 3 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG THESSALONIQUE 4 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG THESSALONIQUE 5 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG MONETAIRE C	OPCVM	France	99,16	99,11	IG	99,96	99,91	IG
ASTORG DIV MONDE D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA  
EXERCICE 2014**

---

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

63 rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**MAZARS**

61 rue Henri Regnault  
Tour Exaltis  
92400 Courbevoie

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes combinés**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

Aux Actionnaires

**GROUPAMA SA**

8-10 rue d'Astorg  
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société GROUPAMA SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes combinés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire, qui n'ont cependant pas d'incidence significative sur les états financiers au 31 décembre 2014.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, la participation aux bénéfices différée, les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les parties 3.1.2 et 3.12 des principes et méthodes comptables ainsi que dans les notes 3, 13, 14, 25 et 26 de l'annexe aux comptes combinés. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du Groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.
- Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de recouvrabilité effectués à chaque inventaire selon les modalités relatées dans la partie 3.1.1 des principes et méthodes comptables et la note 2 de l'annexe aux comptes combinés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie, les hypothèses utilisées et les tests de sensibilité, et nous avons vérifié que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Les actifs financiers et les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatées dans les parties 3.2.1 et 3.3 des principes et méthodes comptables et les notes 6 et 8 de l'annexe aux comptes combinés. Nous avons revu la cohérence de la classification retenue avec la documentation établie par le Groupe. Nous avons apprécié le caractère approprié des modalités de dépréciation des instruments de capitaux propres disponibles à la vente et vérifié leur correcte application. Nous avons examiné les analyses effectuées par la société sur les risques éventuels attachés à la dette souveraine, les hypothèses retenues pour sa valorisation et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 4 mars 2015

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

MAZARS

Eric Dupont

Christine Billy

Jean-Claude Pauly

Christophe Berrard



8-10, rue d'Astorg - 75383 Paris Cedex 08  
343 115 135 RCS Paris  
[www.groupama.com](http://www.groupama.com)